



Les services à la population

**Syndicat Mixte du Pays
de Grande Sologne**

Août 2007

Les études de l'Observatoire n° 38

Sommaire

Avant-propos 4

Données de cadrage 5

Population 7

Une très faible densité de population 7

La population ne s'accroît presque pas 7

Un important déficit de jeunes 8

Le territoire est toujours attractif 10

Les couples sans enfant sont plus nombreux
qu'ailleurs 11

Nette progression de la construction de logements . 12

Evolution très légèrement favorable du nombre
des naissances 12

Emploi et marché du travail 13

Répartition et évolution de l'emploi total 13

L'évolution récente de l'emploi salarié 14

Migrations domicile travail en 1999 15

Fort recul du chômage en 2005 16

L'organisation intercommunale 17

Les services à la population . . 19

Les services Généraux 20

La sécurité 20

Les services de gendarmerie et de police 20

Les services de secours 21

L'administration préfectorale 22

Les trésoreries publiques 22

Le service postal 23

Les services bancaires 25

Les notaires 26

Les instances judiciaires 26

Mobilité et transports collectifs . . . 28

Le réseau ferroviaire 28

Les lignes régulières de car 28

Les taxis 30

Les services à la jeunesse 31

La petite enfance 31

Les juniors 34

Les collèges 36

Les lycées 38

L'accueil de l'enfance inadaptée ou en difficulté . . 39

Formation, insertion professionnelle et emploi 40

L'apprentissage 40

L'offre de formation supérieure à proximité
du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais . 40

La formation professionnelle et continue 41

Points d'information et lieux d'accueil
des demandeurs d'emploi 42

L'insertion par l'activité économique 42

Intérim et structures spécialisées 42

Les services aux créateurs d'entreprises 43

L'action sociale 44

Les acteurs 44

Les permanences et lieux d'accès des services
à vocation départementale 44

Le service social de proximité
du Conseil Général 44

Les organismes de sécurité sociale 45

Les services sociaux des collectivités 46

Le mouvement associatif 47

Les services aux personnes âgées 48

Les coordinations g�rontologiques	49
L'aide � domicile	49
Les services de soins infirmiers � domicile	49
Les services de portage de repas	50
Les services de surveillance	51
Les autres services	51
Les services aux personnes handicap�es	52
Les structures d'accueil pour adultes handicap�es ..	52
L'aide � domicile et les soins infirmiers	53
L'aide � la mobilit�	53
La Maison d�partementale des personnes handicap�es	53

La sant 

L'offre de soins hospitali�re	54
Les services d'urgence	56
Les maternit�s	57
Les m�decins g�n�ralistes	58
Les m�decins sp�cialistes	61
Les chirurgiens dentistes	61
Les infirmiers lib�raux	62
Les pharmacies	63
Les autres professions m�dicales	64
Les laboratoires d'analyses	65
Les ambulances et VSL	65
Les autres services li�s � la sant�	66

L'offre sportive et culturelle

La pratique sportive	67
Les �quipements sportifs	68
Les pratiques artistiques	72
La lecture	73
Le cin�ma	74
Les technologies de l'information et de la communication	75

Le logement

Le parc social	76
Les permanences d'information sur le logement ..	76
L'accueil des Gens du voyage	76
Les agences immobili�res	77
Les foyers de jeunes travailleurs	77
L'h�bergement d'urgence	77

La collecte des d chets m nagers .78

Le commerce et l'artisanat

Les commerces de proximit�	80
Les autres commerces d'alimentation	84
Les grandes et moyennes surfaces alimentaires	85
Les autres commerces et services	86
Un tissu artisanal important	90

Avant-propos

Les services à la population constituent un facteur d'attractivité et de dynamisme, un élément de cohésion sociale et territoriale. La disparition d'un commerce ou d'un service est en général vécue douloureusement par la population et leurs élus. Pour nourrir la réflexion du Syndicat du Pays de Grande Sologne, dans le cadre de l'élaboration du deuxième contrat régional de Pays, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires a réalisé **un inventaire de ces services**.

De nombreuses données ont été **collectées auprès des organismes ressources**. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'une validation en 2005 auprès des communes, que nous remercions pour leur contribution. Des informations complémentaires leur ont également été demandées. Dans la plupart des cas, les renseignements datent de fin 2005 ou de 2006, une actualisation ayant été réalisée à la demande du Comité syndical.

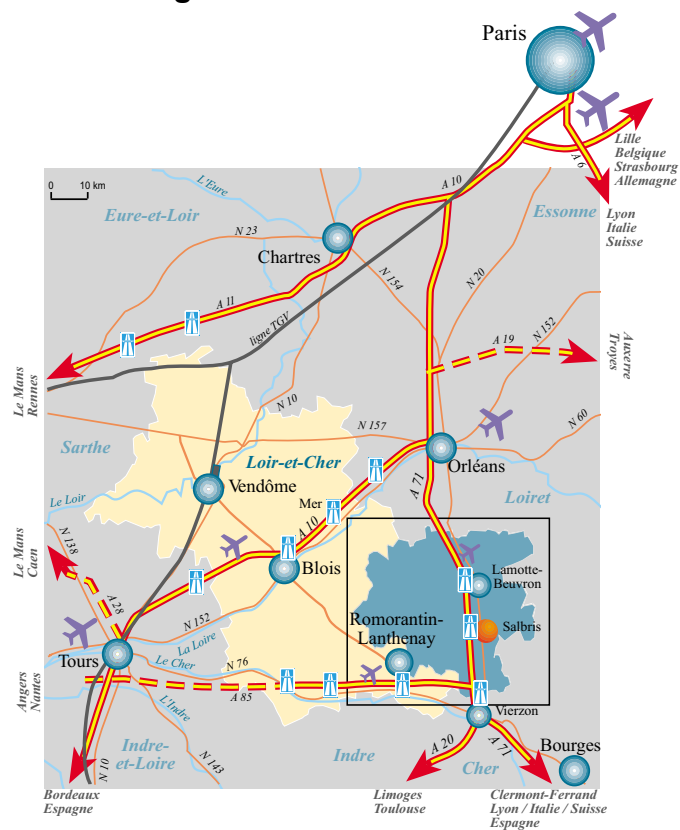
Les thèmes retenus sont ceux qui apparaissent au cœur des préoccupations des territoires : services généraux, transports, jeunesse, action sociale et personnes âgées, santé, offre culturelle et de loisirs, logement et commerce.

Pour chaque thème, une abondante cartographie permet de visualiser immédiatement les zones d'ombre. Plusieurs indicateurs s'efforcent de positionner le Pays par rapport au Loir-et-Cher, à la région Centre et à la France. Pour certains équipements structurants, des cartes présentent les temps ou distances d'accès, sur la base d'un trajet en voiture calculé automatiquement en fonction du réseau routier susceptible d'être emprunté, y compris les autoroutes le cas échéant.

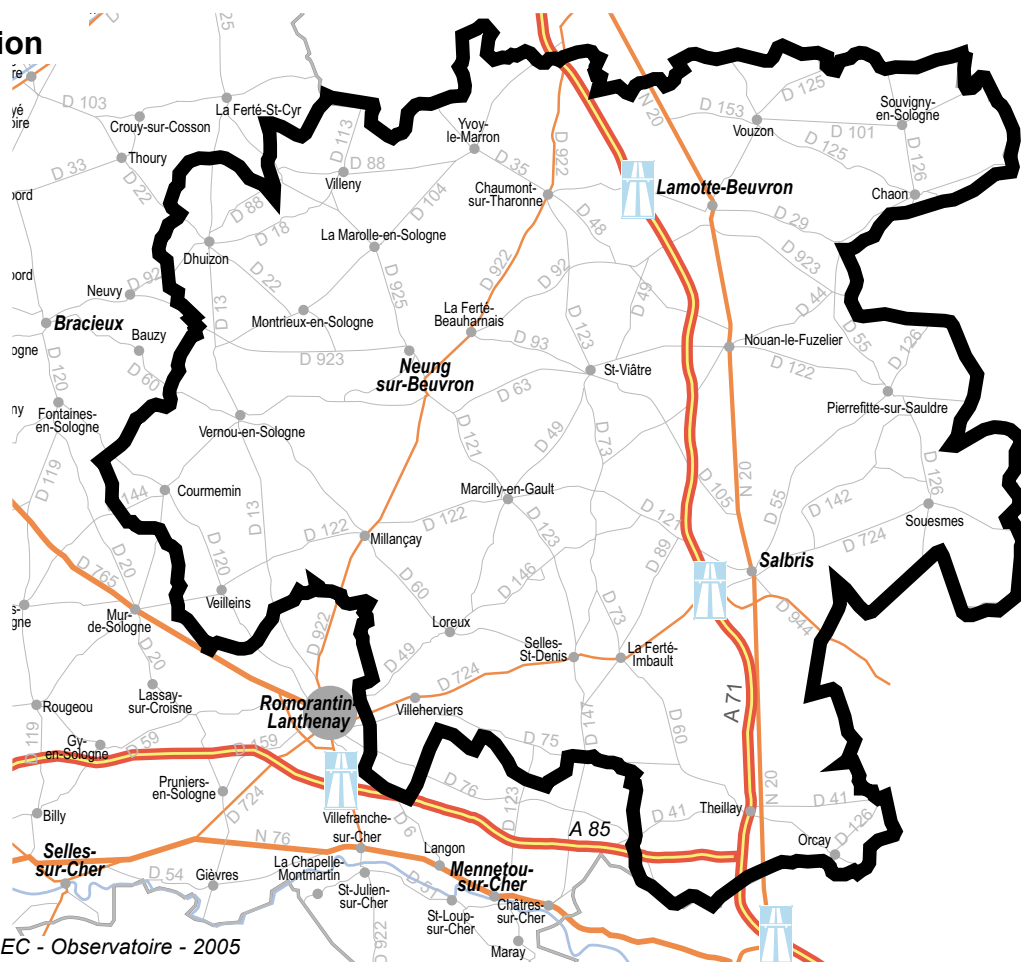
La localisation de la majorité des services est effectuée par défaut à la mairie, les coordonnées géographiques précises n'étant pas disponibles pour l'instant.

Les données de cadrage

Localisation du Pays de Grande Sologne



Infrastructures de communication



D'après sources : ADELEC - Observatoire - 2005

Population

Une très faible densité de population

En 1999, le Pays de Grande Sologne compte un peu plus de **30 300 habitants**, soit **9,6 % de la population du Loir-et-Cher**.

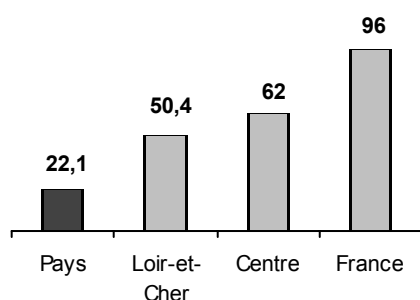
Son territoire est vaste et **très peu densément peuplé** : 22 habitants au km², contre 50 en Loir-et-Cher qui se situe pourtant en deçà de la moyenne régionale et se trouve fort éloigné du ratio national. Il bénéficie néanmoins de la présence de **deux pôles urbains et économiques**, situés le long de la RN 20 : Lamotte-Beuvron et Salbris. Une dizaine d'autres communes ont plus de 1 000 habitants, dont une dépasse les 2 000 (Nouan-le-Fuzelier).

La population ne s'accroît presque pas

Depuis 1962, la population a quasiment stagné. L'accroissement est en effet de moins de 800 personnes seulement, soit + 2,6 %. Dans le même temps, le Loir-et-Cher a connu une augmentation qui avoisine 26 %. De surcroît, **le rythme de progression ne cesse de s'amoindrir.** Entre 1990 et 1999, il est inférieur à 1 % (+ 0,94 % exactement), contre + 2,95 % pour l'ensemble du département.

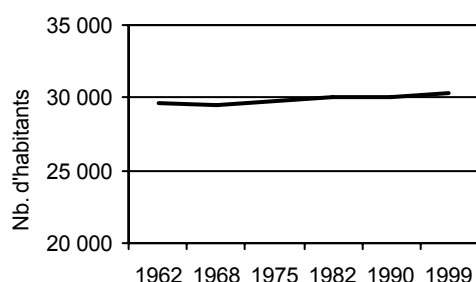
En 2004, 2005 et 2006, le recensement a porté sur 14 communes du Pays. Elles ont gagné ensemble près de 480 habitants depuis 1999 (+ 2,3 %). La dépopulation de Salbris (190 personnes en moins) est plus que compensée par l'augmentation importante de Lamotte-Beuvron (+ 278 personnes) et de Nouan-le-Fuzelier (+ 181). Les 159 communes recensées en Loir-et-Cher ont connu un accroissement de 4,1 %. Il est évidemment impossible de tirer une conclusion pour le Pays à ce stade.

Densité de population en 1999
(en hab/km²)



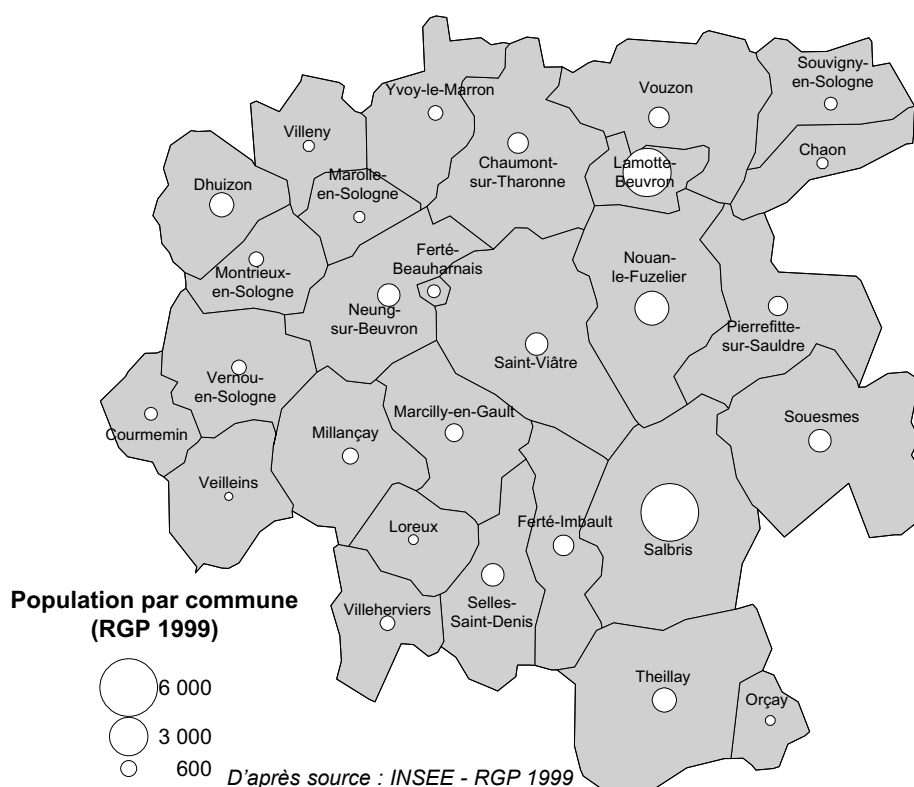
Source : INSEE

Evolution de la population
du Pays de Grande Sologne
depuis 1962



Source : INSEE

La population des communes en 1999



Communes recensées en 2004

	Population provisoire 04	Evol. 99-04
La Ferté-Beauharnais	510	+ 47
Neung-sur-Beuvron	1 144	+ 32
Salbris	5 836	- 193
Villeny	337	+ 89

D'après source : INSEE - RGP- 2004

Communes recensées en 2005

	Population provisoire 05	Evol. 99-05
Millançay	755	+ 88
Nouan-le-Fuzelier	2 500	+ 181
Pierrefitte-sur-Sauldre	854	+ 3
Villeherviers	486	- 12

D'après source : INSEE - RGP- 2005

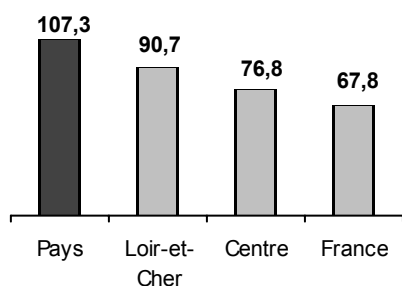
Communes recensées en 2006

	Population provisoire 06	Evol. 99-06
Chaumont/Tharonne	1 069	- 3
Lamotte-Beuvron	4 529	+ 278
Saint-Viâtre	1 188	+ 31
Selles-Saint-Denis	1 205	+ 12
Veilleins	141	- 39
Villeherviers	572	+ 48

D'après source : INSEE - RGP- 2006

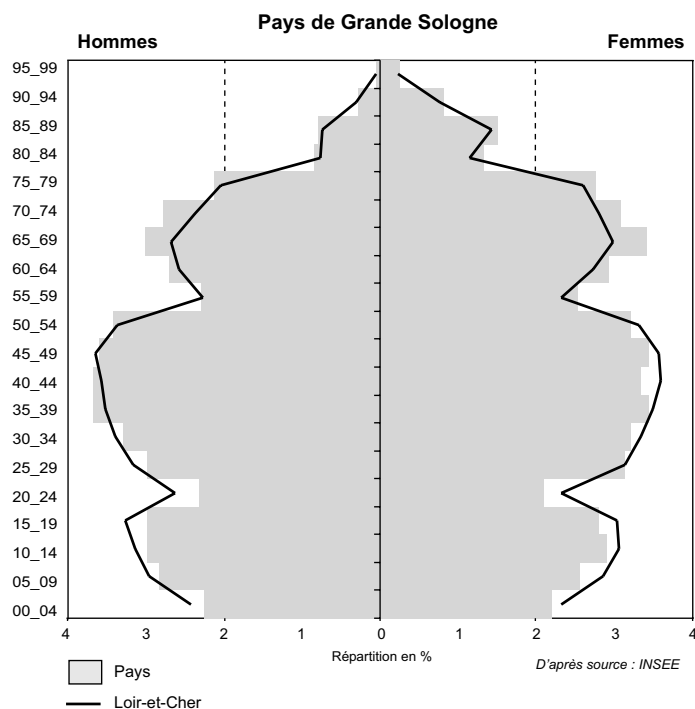
Un important déficit de jeunes

Indice de vieillissement en 1999



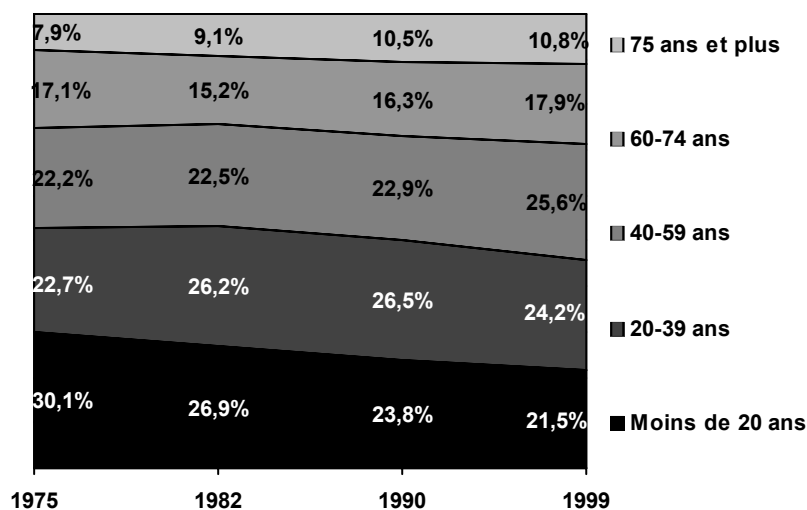
Source : INSEE

Comparaison de la structure par âge en 1999



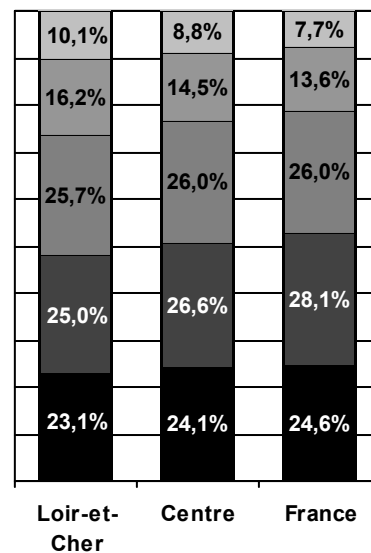
En comparaison d'autres territoires du Loir-et-Cher, le Pays de Grande Sologne souffre davantage d'un **déficit de jeunes**. Ainsi, en 1999, la part des moins de 20 ans y est inférieure de 1,6 point à la moyenne départementale. De même, l'indice de vieillissement, qui mesure le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, est de 107,3 dans le pays tandis qu'il s'établit à 90,7 pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Cette moyenne est cependant éloignée du taux de la France métropolitaine et bien supérieure à celui de la région.

Evolution de la structure par âge

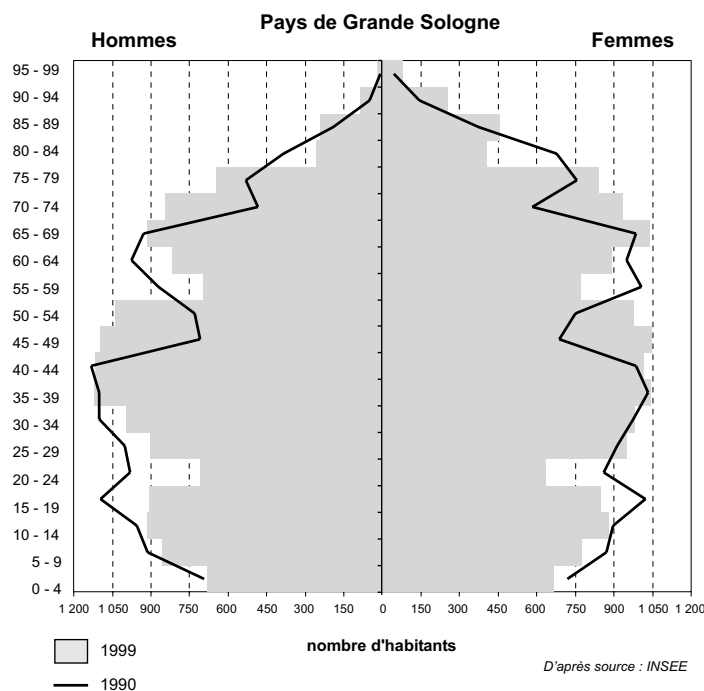


Source INSEE-RGP

structure en 1999

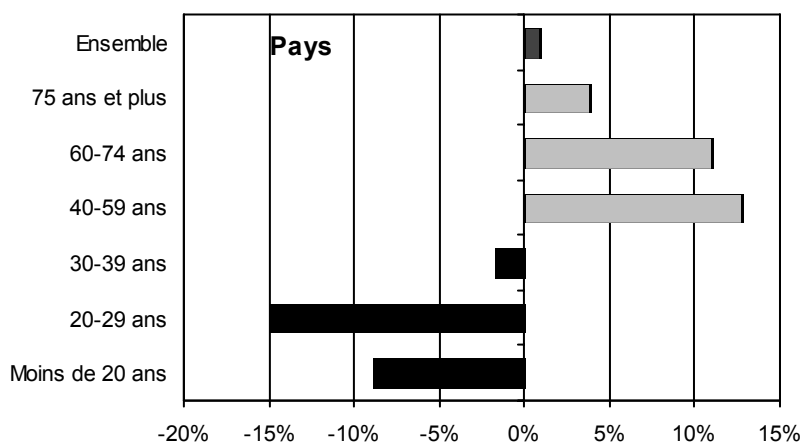
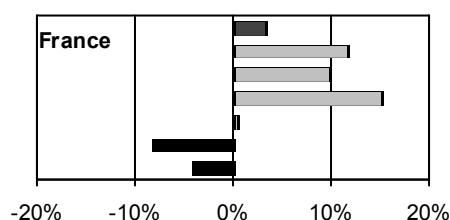
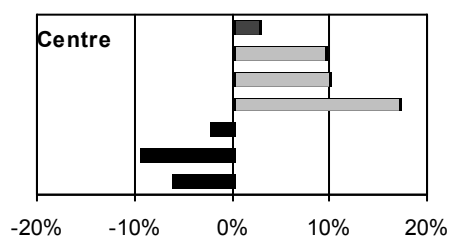
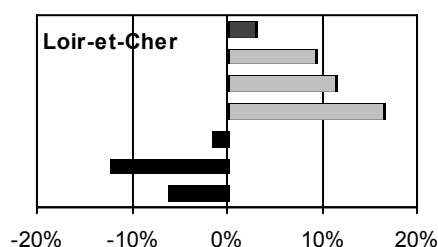


Comparaison de la structure par âge de la population en 1990 et 1999



Une part importante du déficit des jeunes adultes est a priori due, selon des études menées au plan régional, au départ des étudiants, en particulier vers les centres universitaires de Tours et Orléans. Il correspond à l'allongement de la durée des études et à l'augmentation du nombre de ceux qui se dirigent vers l'enseignement supérieur. Il convient de préciser qu'un changement de méthode de comptabilisation des étudiants entre les deux derniers recensements accentue le phénomène. Soulignons également que l'évolution est ici plus marquée que dans les autres Pays. La plus forte augmentation concerne la population de 40 à 59 ans, juste devant celle des 60 à 74 ans. Par ailleurs, les effectifs des trentenaires ont un peu diminué, comme en Loir-et-Cher.

Variation relative de la population par groupe d'âge entre 1990 et 1999



Source : INSEE - RGP

Le territoire est toujours attractif

Sans l'apport de population extérieure au Loir-et-Cher, l'évolution démographique du Pays de Grande Sologne serait très certainement négative. **Le territoire bénéficie toujours d'un pouvoir d'attraction certain**, mais contrairement à d'autres, la répartition des âges des nouveaux venus entre 1990 et 1999 est assez homogène. Ces derniers représentent le quart de la population 1999. Le solde des échanges est largement positif pour toutes les catégories (1 550 personnes), à l'exception des 15-29 ans, phénomène déjà évoqué précédemment.

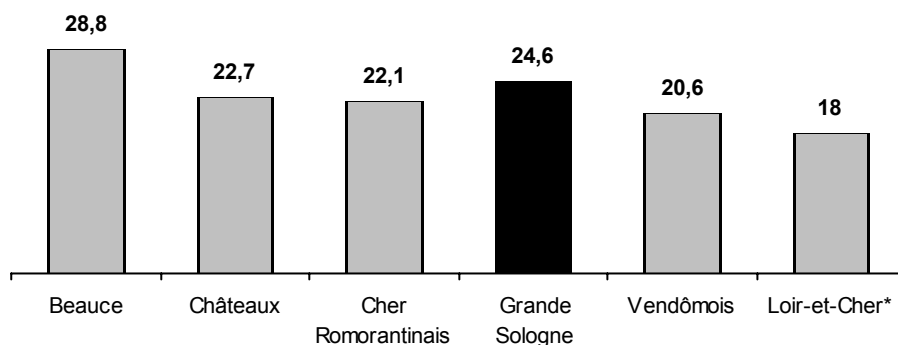
Mouvements de population entre le Pays de Grande Sologne et les autres territoires entre 1990 et 1999

	Echanges de population avec						Total des échanges de population		
	les autres pays du Loir-et-Cher			l'extérieur du Loir-et-Cher			Arrivants	Sortants	Solde
	Arrivants*	Sortants**	Solde***	Arrivants	Sortants	Solde			
Hommes	718	781	- 63	2 904	2 086	+ 818	3 622	2 687	+ 755
Femmes	726	787	- 61	3 110	2 259	+ 851	3 836	3 046	+ 790
Total	1 444	1 568	- 124	6 014	4 435	+ 1 669	7 458	5 913	+ 1 545
Moins de 15 ans	361	315	+ 46	1 245	794	+ 451	1 606	1 109	+ 497
15-29 ans	353	443	- 90	1 121	1 536	- 415	1 474	1 979	- 505
30-59 ans	575	573	+ 2	2 467	1 489	+ 978	3 042	2 062	+ 980
60 ans et +	155	237	- 82	1 181	526	+ 655	1 336	763	+ 573
Actifs	806	813	- 7	2 851	2 229	+ 622	3 657	3 042	+ 615
Inactifs	277	440	- 163	1 918	1 322	+ 596	2 195	1 762	+ 433

Source : INSEE - RGP

* arrivants : personnes vivant dans le pays en 1999 et qui n'y habitaient pas en 1990. - ** sortants : personnes vivant dans le pays en 1990 et qui habitent dans une commune extérieure au pays en 1999. - *** solde : différence entre arrivants et sortants ; un solde positif correspond à un apport net de population.

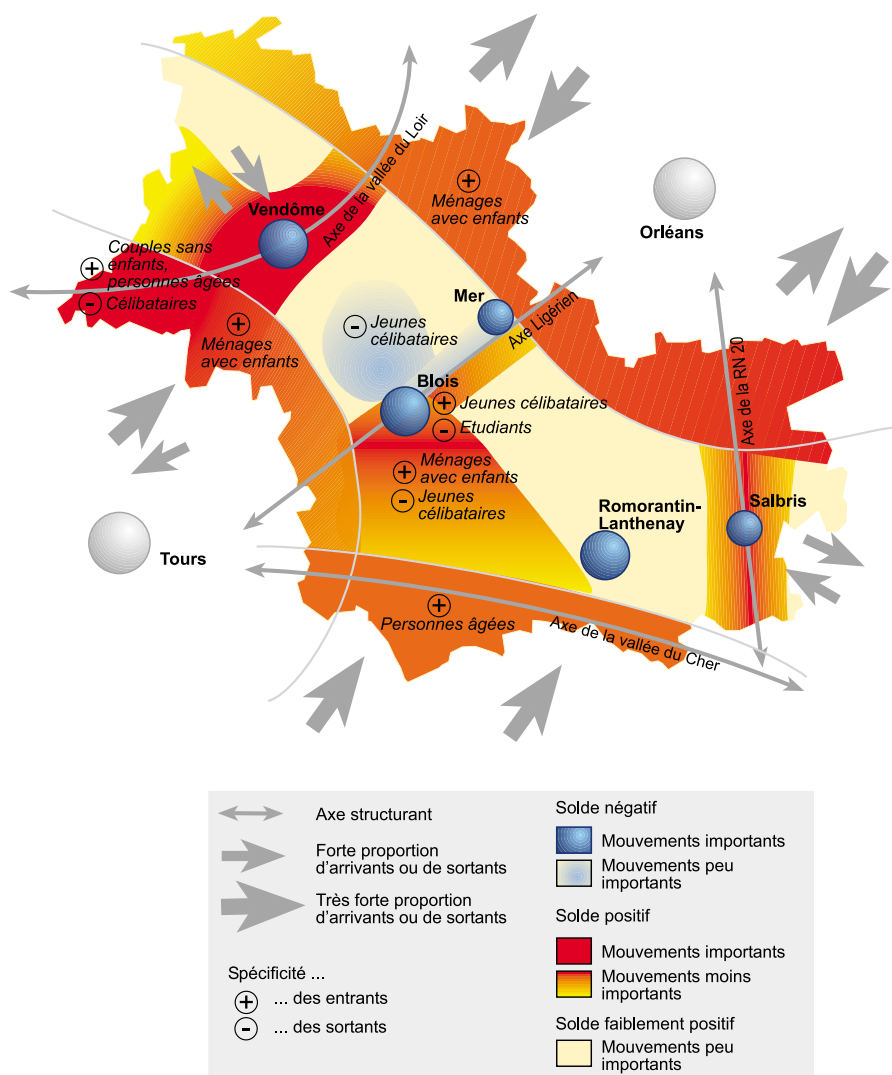
Part des personnes arrivées entre 1990 et 1999 dans la population 1999 (en %)



* Pour le Loir-et-Cher, ne sont pris en compte que les échanges de population avec l'extérieur du département

Source : INSEE - RGP

Synthèse des mouvements de population entre 1990 et 1999 en Loir-et-Cher

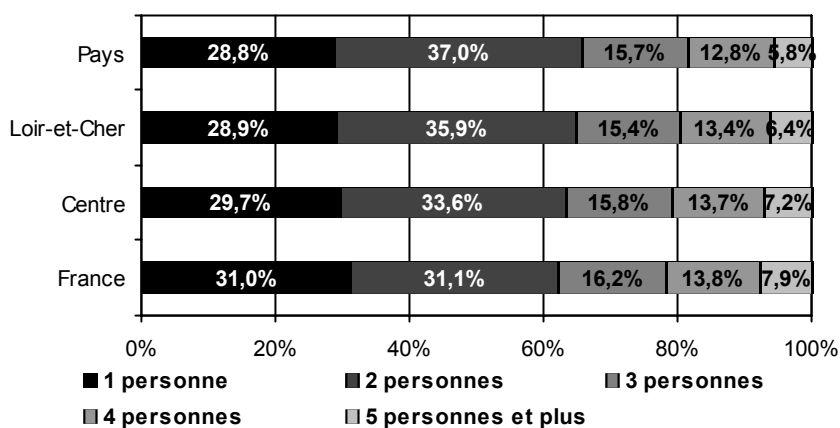


Source INSEE-RGP

Les couples sans enfant sont plus nombreux qu'ailleurs

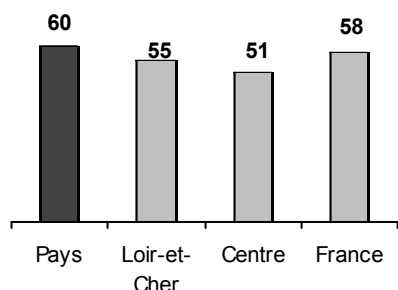
La population extérieure a sans doute influé sur la composition des ménages. Le pays de Grande Sologne compte ainsi proportionnellement plus de **couples sans enfant** qu'en moyenne dans le département, où cette proportion est elle-même sensiblement plus élevée que celle constatée dans la région ou la France. On note à l'inverse que la part des ménages de 4 personnes ou plus est assez faible.

Répartition des ménages selon la taille en 1999



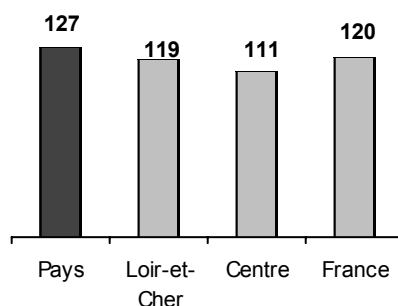
Source : INSEE - RGP

Nombre de logements
mis en chantier sur la période
1995-2004 pour 1000 habitants



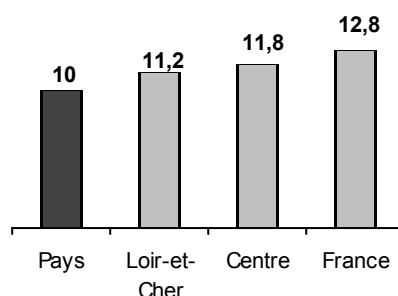
D'après sources : DRE - INSEE

Nombre de logements
mis en chantier sur la période
1995-2004 pour 1000 ménages



D'après sources : DRE - INSEE

Taux de natalité (pour 1 000 hab.)
entre 1990 et 1999

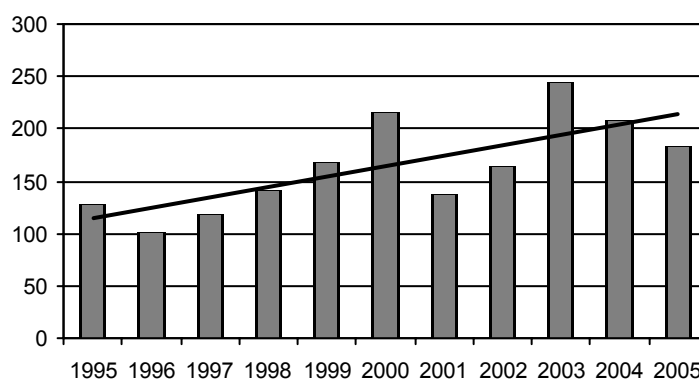


D'après sources : INED, INSEE

Nette progression de la construction de logements

Au cours des onze dernières années, **1 811 nouveaux logements** ont été mis en chantier dans le Pays, dont 87 % de maisons individuelles (moyenne départementale 83 %). Deux vagues d'accélération de la construction se sont succédées, la seconde atteignant un niveau supérieur. Sur les cinq premières années (1995-1999), 132 logements ont été commencés en moyenne par an, alors que sur les six suivantes, le nombre moyen monte à 192 par an. Cette intensité de l'activité construction se retrouve d'ailleurs dans le ratio de **60 nouveaux logements pour 1 000 habitants**¹ sur l'ensemble de la période, supérieur à la moyenne du Loir-et-Cher qui s'établit à 55 pour 1 000 (Centre : 45 pour 1 000, France : 58).

Nombre de de logements mis en chantier entre 1995 et 2004



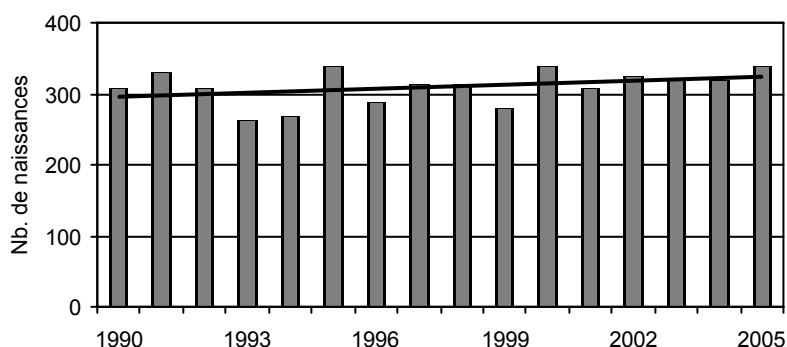
Source : DRE

Evolution très légèrement favorable du nombre des naissances

Le nombre des naissances enregistrées dans le Pays tend à augmenter légèrement. La reprise est moins accentuée que dans d'autres territoires du Loir-et-Cher, mais elle est réelle. Le mouvement est surtout perceptible depuis 2000. Ainsi, entre 1990 et 1999, la moyenne se situait à 300 naissances par an ; depuis, elle atteint 324.

Les dernières données pour le taux de natalité portent sur la période 1990-1999. Le résultat du Pays (10,0 pour 1 000 habitants) était le plus faible du département, dont la moyenne est elle-même encore inférieure à celle de la région et plus encore de la France métropolitaine.

Evolution du nombre de naissances



Source : INSEE

1. Au recensement de 1999.

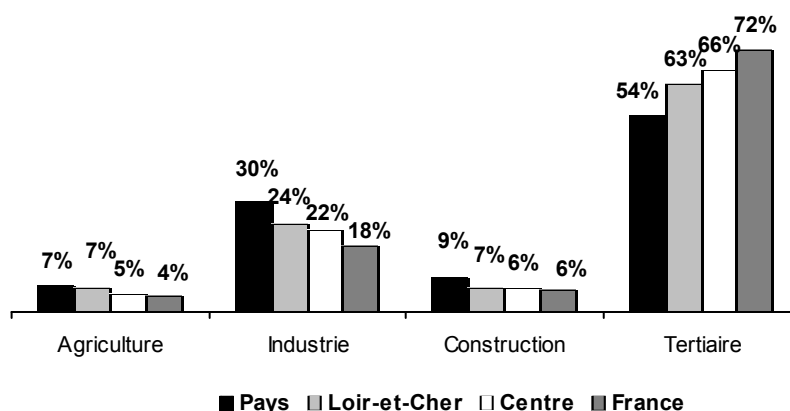
Emploi et marché du travail

Répartition et évolution de l'emploi total (données du RGP²)

En 1999, le Pays de Grande Sologne représentait 9 % de l'emploi départemental global. La part de l'industrie était à l'époque la plus élevée des territoires du Loir-et-Cher avec 29,9 %, malgré la perte d'un quart de ses effectifs entre 1990 et 1999. En corollaire, le tertiaire ne représentait que 53,7 % (moyenne départementale : 62,5 %).

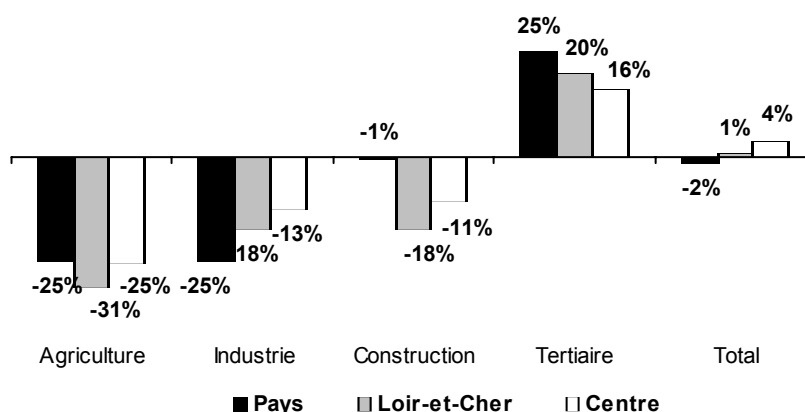
Globalement, le nombre total d'emplois a un peu diminué au cours de la période : - 1,7 %, tandis qu'il progressait faiblement en Loir-et-Cher (+ 0,8 %).

Répartition de l'emploi total par grand secteur en 1999



Source INSEE - RGP

Evolution de l'emploi total par grand secteur entre 1990 et 1999



Source INSEE - RGP

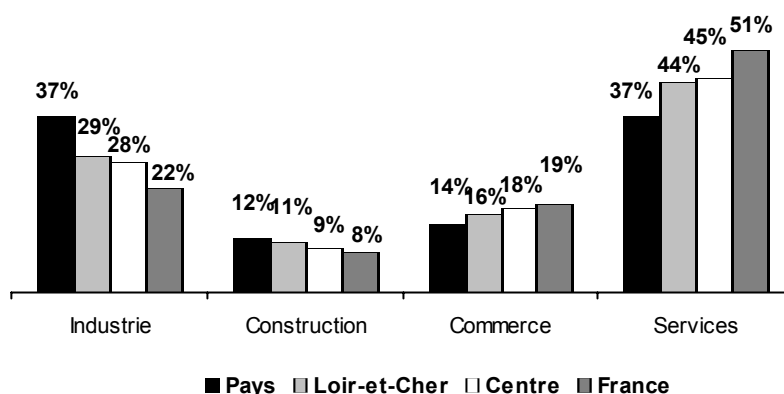
2. Le recensement est la seule source disponible à ce niveau géographique pour les données sur l'emploi total. En 1999, le Pays comptait 10 796 emplois.

L'évolution récente de l'emploi salarié³

A ce niveau géographique, seules les données de l'UNEDIC sont disponibles annuellement. Elles portent sur les emplois relevant du secteur privé et semi-public, à l'exception de l'agriculture. Au 31 décembre 2005, le Pays comptait **6 780 emplois salariés**, représentant 8,8 % du total départemental. La structure par grand secteur d'activité est assez différente de celle du Loir-et-Cher : moindre poids des services et du commerce, plus forte proportion d'emplois relevant de l'industrie.

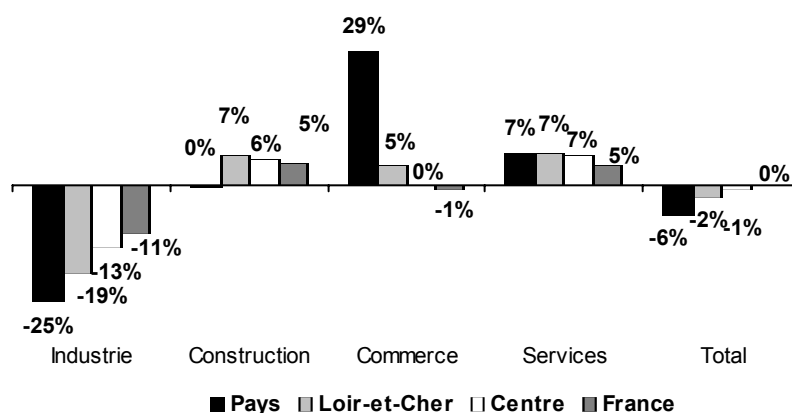
Le tissu économique du Pays de Grande Sologne se trouve confronté à la **sévère diminution d'une de ses activités traditionnelles : l'armement. L'industrie a détruit 25 % de ses postes de travail au cours des cinq dernières années**. Les effectifs du commerce sont en progression très importante en proportion, mais leur poids reste assez modeste. La Construction ne suit pas le mouvement général. La croissance des services, plutôt un peu plus dynamique qu'ailleurs, ne suffit pas à compenser les pertes de l'industrie. Au total, le Pays a perdu 6,4 % d'emplois entre 2001 et 2005, soit un rythme nettement plus élevé que l'ensemble du département (- 2,4 %).

Répartition de l'emploi salarié privé par grand secteur en 2005



Source UNEDIC - 2005 : données provisoires

Evolution de l'emploi salarié privé par grand secteur entre 2001 et 2005⁴



Source UNEDIC - 2005 : données provisoires

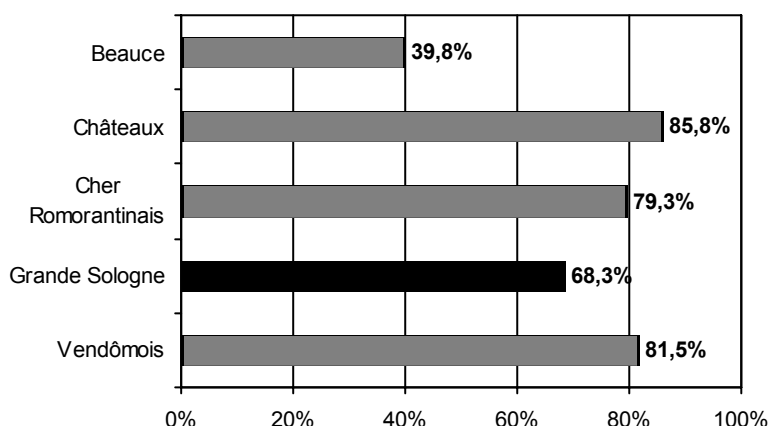
3. Il s'agit ici d'emplois au lieu de travail. Ils ne concernent que des entreprises présentes sur le Pays de Grande Sologne.

4. Au 31 décembre.

Migrations domicile-travail en 1999

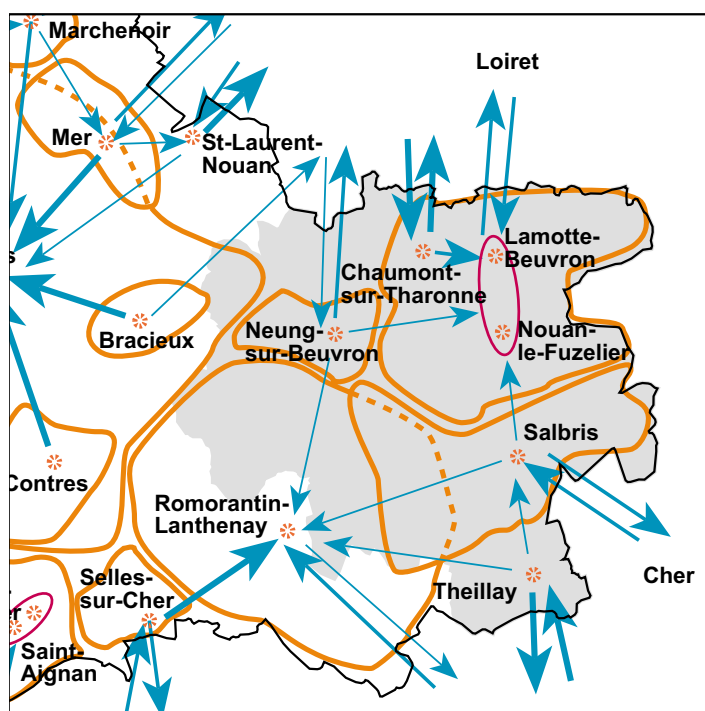
Évaluées en 1999, les relations domicile-travail ne rendent plus compte de la réalité d'aujourd'hui, en raison de la fermeture d'entreprises (dont Matra Auto) qui drainaient un vaste bassin. A cette date, près de 70 % des actifs travaillaient au sein du Pays. Parmi ceux ayant un emploi hors du territoire, la destination principale était logiquement Romorantin-Lanthenay ; notons également que 31 % se dirigeaient quotidiennement vers le Loiret et 15 % vers le Cher.

Taux d'emploi par Pays en 1999
(part des actifs résidant et travaillant dans le territoire)



D'après source : INSEE - RGP

Aires d'influence des pôles et relations entre pôles en 1999



Analyse des relations domicile-travail entre pôles et avec l'extérieur du département

- liaison comprise entre 5 et 10 %
- liaison comprise entre 10 et 20 %
- liaison supérieure à 20 %

- pôle attractif
- site multipolaire
- aire d'influence d'un pôle ou d'un site multipolaire

Les pôles de Blois, Romorantin, Vendôme et Montrichard comprennent plusieurs communes :

Blois / la Chaussée-Saint-Victor / Fossé / Saint-Gervais / Villebarou / Vineuil, Romorantin-Lanthenay / Pruniers-en-Sologne / Villefranche-sur-Cher, Vendôme / Naveil / Saint-Ouen, Montrichard / Saint-Julien-de-Chédon

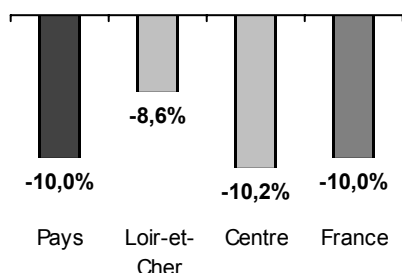
- Périmètre du Pays
- Limite du Loir-et-Cher

Flux calculés sur la base :
- au départ d'un pôle du département : proportion des actifs résidents travaillant dans un autre pôle du Loir-et-Cher ou à l'extérieur,
- en provenance de l'extérieur du département : proportion des emplois d'un pôle occupés par des résidents extérieurs au Loir-et-Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - D'après source : INSEE - RGP 1999

Fort recul du chômage en 2006

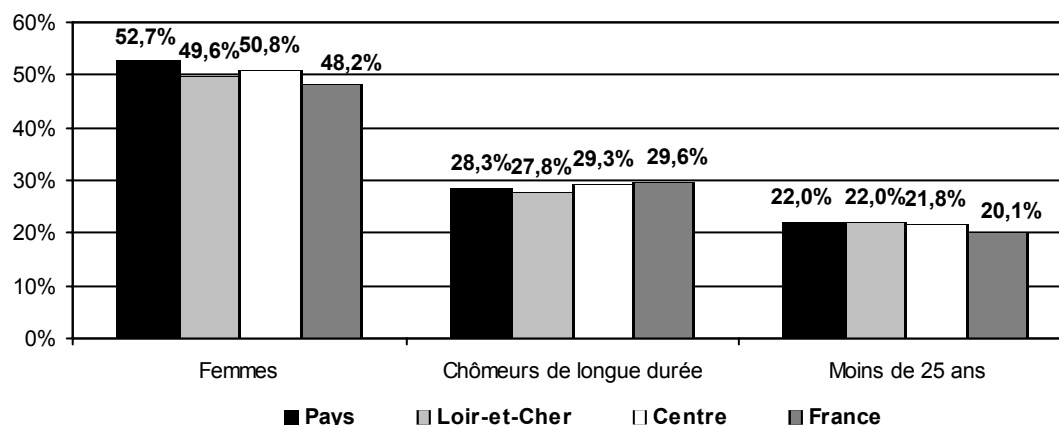
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois en 2006 (cat. 1 - données brutes)



D'après sources : ANPE, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

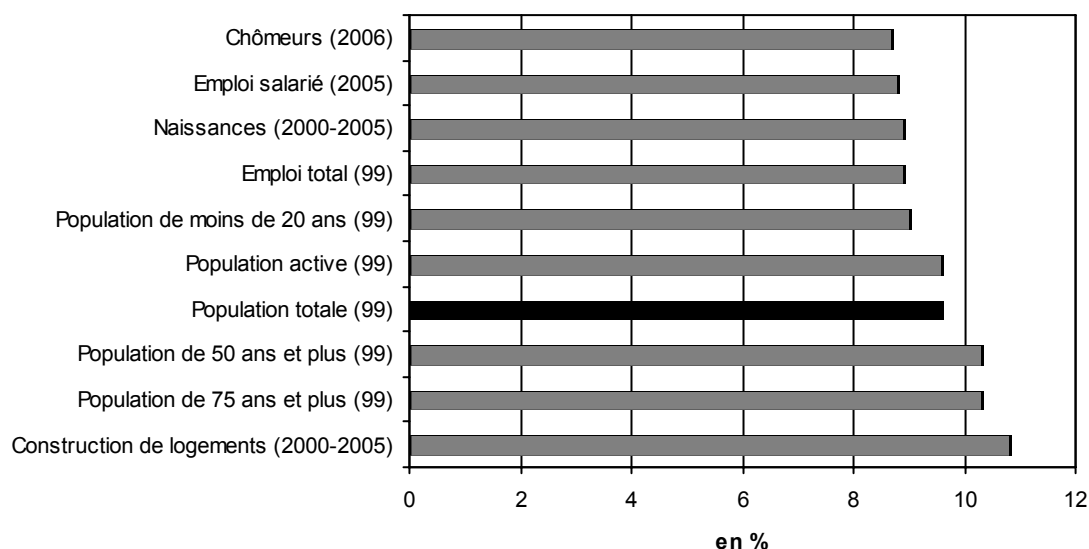
Au 31 décembre 2006, le pays compte 838 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Ils représentent 8,7 % du total départemental, ce qui apparaît légèrement inférieur au poids du Pays dans la population active du Loir-et-Cher (9,6 %). Les principales caractéristiques ne sont guère éloignées de la moyenne départementale. On remarque toutefois que le poids des femmes est un peu plus élevé en Grande Sologne. **Le nombre total des chômeurs a reculé de 10 % en 2006**, plus rapidement encore que pour l'ensemble du département (- 8,6 %), dont l'évolution est cependant un peu moins forte qu'aux échelons géographiques supérieurs. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Romorantin, dans laquelle s'inscrit le Pays de Grande Sologne, s'est en conséquence beaucoup réduit (7,5 % au 31 décembre) et n'est plus que très légèrement supérieur au taux départemental (7,2 %).

Principales caractéristiques du chômage au 31/12/2006



D'après source : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Tableau de synthèse : poids du Pays de Grande Sologne dans le département (en %)



L'organisation intercommunale

Les Communautés de communes



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Mars 2007

Les services à la population

Les services généraux

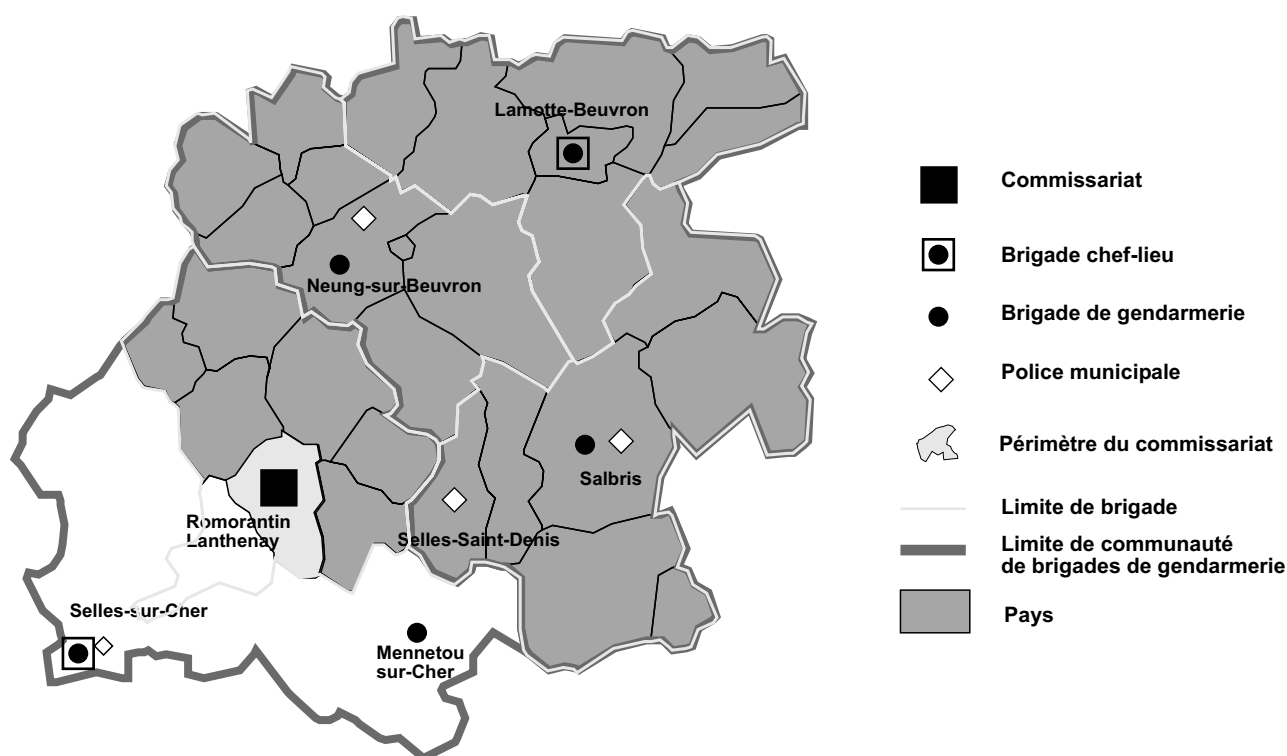
La sécurité

Les services de gendarmerie et de police

Le territoire est couvert par 4 brigades de gendarmerie. Ces services se situent à Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron et Salbris. Courmemin, Loreux, Millançay, Veilleins, Vernou-en-Sologne et Villeherviers dépendent en revanche de la brigade de Romorantin-Lanthenay.

Les communes de Neung-sur-Beuvron, Salbris et Selles-Saint-Denis se sont par ailleurs dotées d'une police municipale qui intervient uniquement sur leur territoire.

Les services de gendarmerie et de police



D'après sources : Préfecture de Loir-et-Cher, Gendarmerie Nationale, Commissariat de Police - Enquête communale - 2005

Les **centres d'incendie et de secours** sont les unités territoriales chargées principalement des missions de secours.

Ils sont créés et classés par arrêté du préfet en **centres de secours principaux, centres de secours et centres de première intervention** en application de l'article L. 1424-1, en fonction du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel, et conformément aux critères suivants :

- a) Les **centres de secours principaux** assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie, deux départs en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;
- b) Les **centres de secours** assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie ou un départ en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;
- c) Les **centres de première intervention** assurent au moins un départ en intervention.

Chaque centre d'incendie et de secours dispose, selon la catégorie à laquelle il appartient, d'un effectif lui permettant au minimum d'assurer la garde et les départs en intervention dans les conditions ci-dessus définies. Cet effectif est fixé dans le respect des dispositions des guides nationaux de référence mentionnés à l'article R. 1424-52, du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel.

Les services de secours

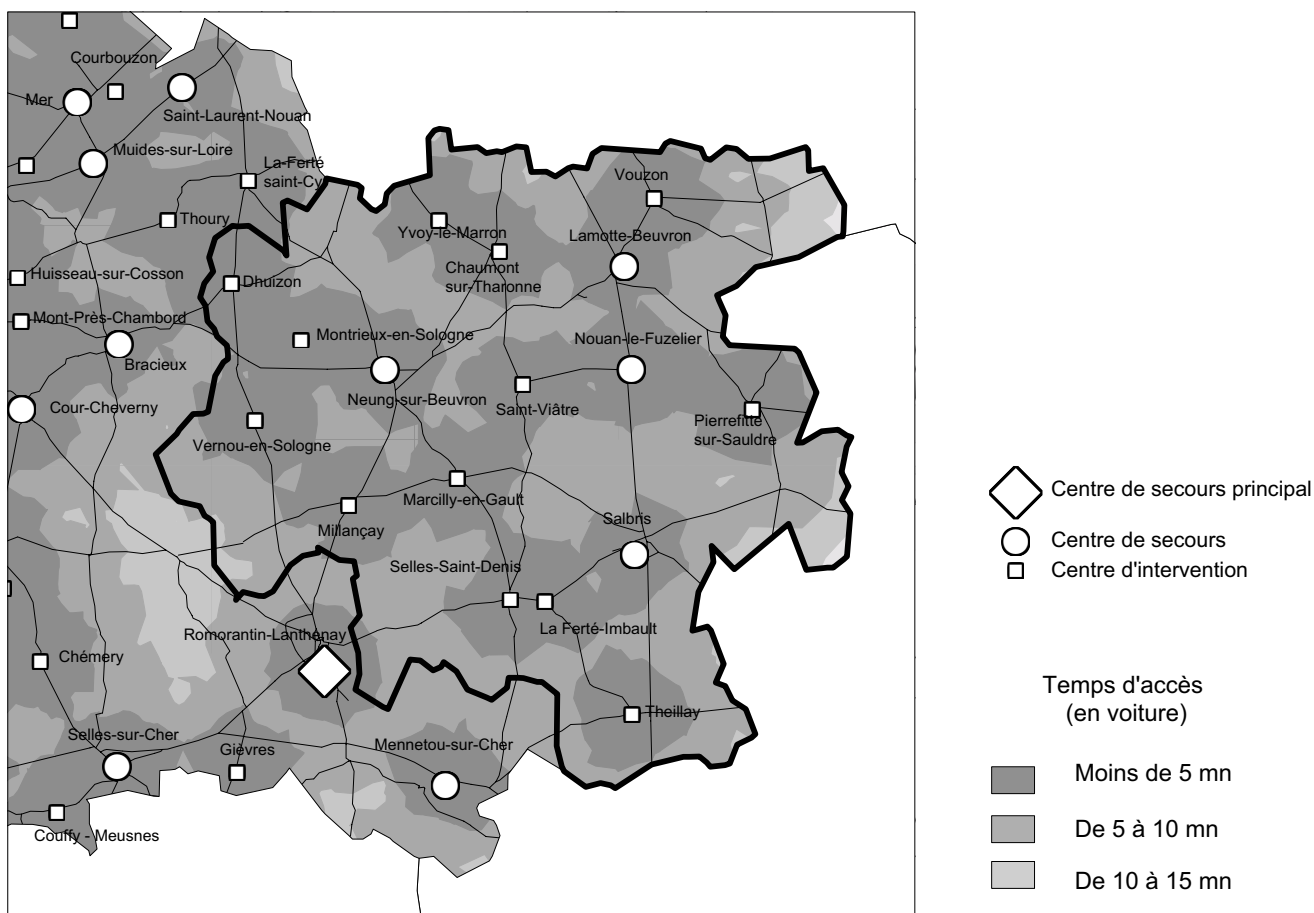
L'organisation des services d'Incendie et de Secours relève de la compétence du Conseil Général, à travers le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le SDIS s'articule autour de trois groupements (Nord, Centre et Sud).

Dans le Pays, on recense **4 centres de secours et 13 centres d'intervention**.

Le centre de secours principal, situé à Romorantin-Lanthenay en bordure du Pays, comprend 29 pompiers professionnels et 83 volontaires. Les centres de Salbris et Lamotte-Beuvron bénéficient également de la présence de professionnels (3 chacun). Au total, leurs effectifs sont respectivement de 45 et 38 personnes. Les autres centres de secours ne comprennent que des volontaires, un peu plus d'une vingtaine en moyenne par structure.

Les centres d'intervention sont répartis de façon à limiter au maximum le temps d'intervention des équipes. Celles-ci regroupent au total **160 pompiers volontaires**, soit une douzaine de personnes en moyenne par centre. Les effectifs évoluent entre 6 personnes à Millançay et 22 pour celui de Marcilly-en-Gault.

Les centres d'incendie et de secours situés en Loir-et-Cher



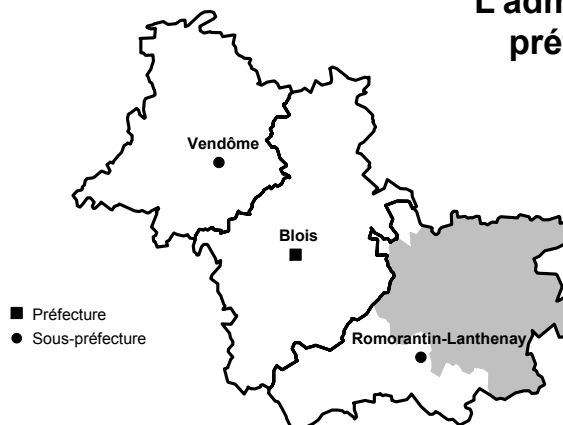
D'après source SDIS - mai 2007

L'administration préfectorale

Nota
Depuis le 1er janvier 2007, le canton de Saint-Aignan fait partie de l'arrondissement de Romorantin (auparavant, il appartenait à celui de Blois).

Pour ses démarches administratives, la population du Pays de Grande Sologne peut s'adresser à la **Sous-Préfecture** de l'arrondissement, située à **Romorantin-Lanthenay**. Ses bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 16 h.

L'administration préfectorale

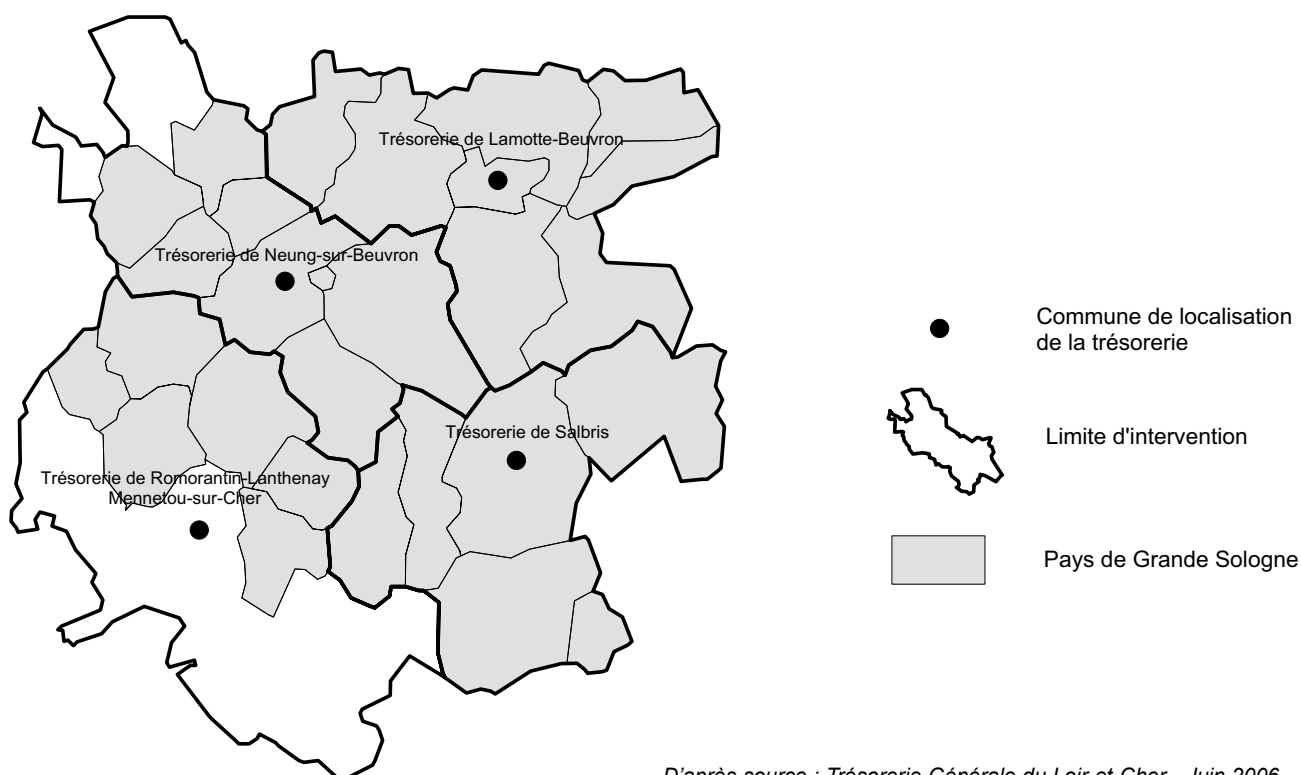


D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher - 2007

Les trésoreries publiques

Le territoire du Pays de Grande Sologne est couvert par **4 perceptions**, incluant celle de Romorantin-Lanthenay - Mennetou-sur-Cher dont le périmètre d'intervention s'étend à six communes du Pays. Les trois autres sont localisées dans les chefs-lieux de canton : Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron et Salbris.

Les trésoreries



D'après source : Trésorerie Générale du Loir-et-Cher - Juin 2006

Le bureau de poste

- tous services et produits

Le Relais Poste (nouvelle dénomination du point poste)

- un guichet postal dans un commerce de proximité
- vente de produits courants (timbres, Prêt à Poster, emballages) et services (dépôts d'objets affranchis, retrait des instances)
- des retraits financiers jusqu'à 150 euros par semaine

L'agence postale communale

- un guichet postal dans un local communal ou intercommunal
- vente de produits et services courants
- des retraits financiers et des versements en espèces

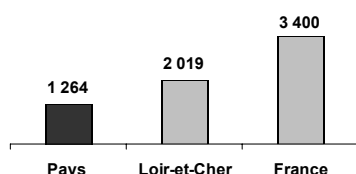
Le service postal

Le Pays dispose de 24 points de contact :

- 23 bureaux de poste,
- 1 agence postale communale gérée en partenariat avec la mairie de La Marolle-en-Sologne.

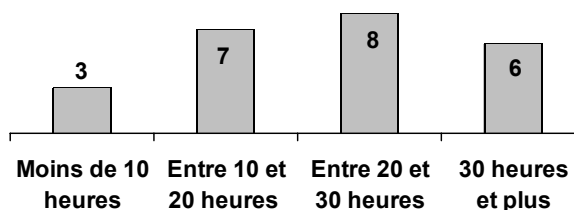
La couverture apparaît sensiblement plus élevée que dans les autres territoires du Loir-et-Cher. On compte en effet **1 point de contact pour 1 264 habitants** contre 1 pour plus de 2 000 en moyenne départementale et 1 pour 3 400 en France. Certains ont toutefois une amplitude horaire journalière réduite. Les bureaux de Courmemin, Chaon et Villeny ne sont ouverts que moins de 10 heures par semaine et 7 autres moins de 20 heures. Un risque de fermeture pèse d'ailleurs sur le point de contact de la commune de Chaon.

Nombre d'habitants pour 1 point de contact



D'après sources
Direction de la Poste de Loir-et-Cher (2005) -
INSEE (RGP)

Répartition des points de contact selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services postaux en Loir-et-Cher



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Un protocole de partenariat a été signé entre La Poste, le Conseil Général et l'Association des maires de Loir-et-Cher en décembre 2004. Il pose le principe du maintien des 155 points de contact du Loir-et-Cher, sous une forme renouvelée.

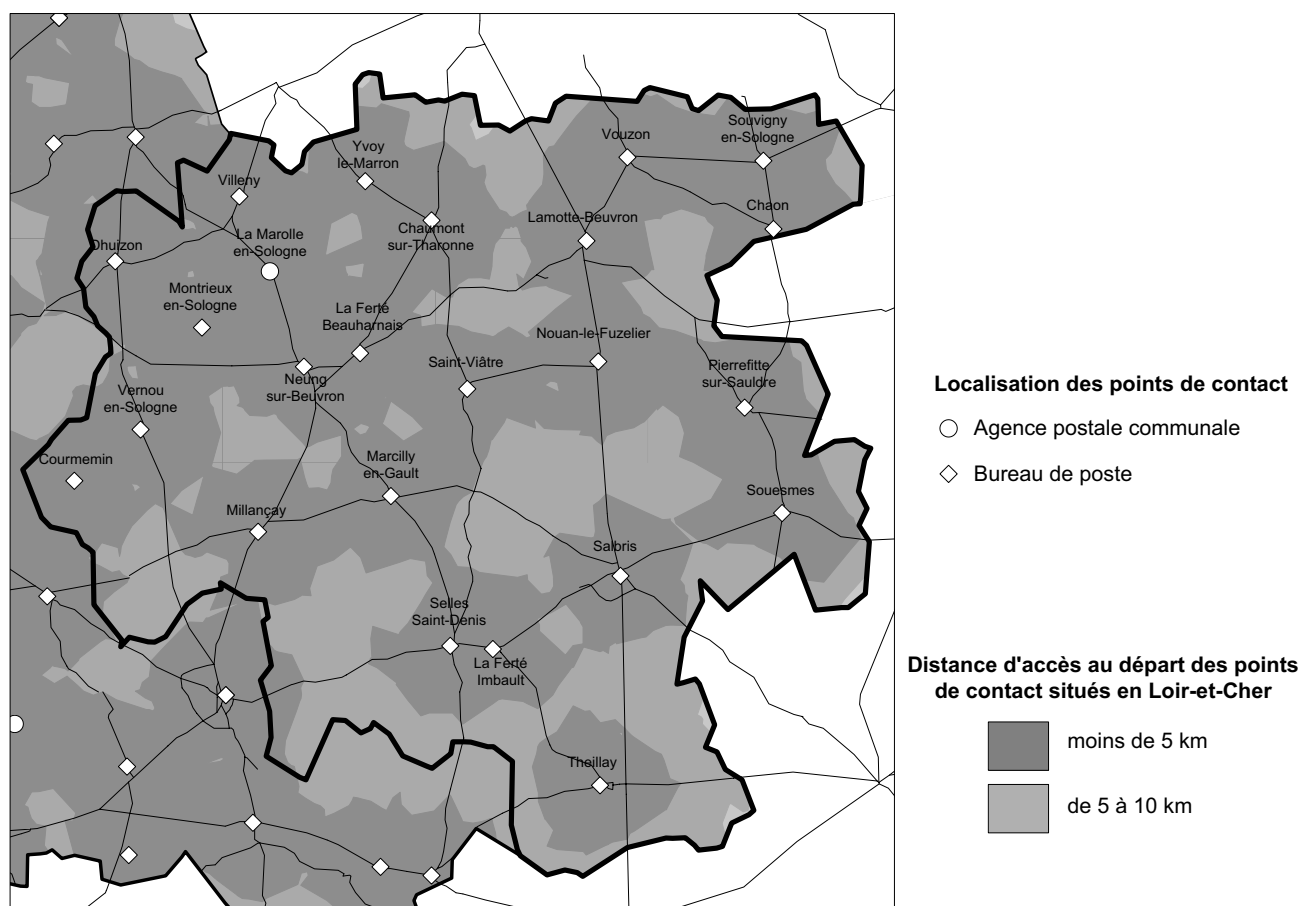
La loi de régulation postale interdit que "plus de 10 % de la population d'un département se trouve éloignée de plus de 5 Km des plus proches accès au réseau de la Poste et de plus de 20 minutes en trajet automobile".

Les points de contact de la Poste

	Pays	Loir-et-Cher
Bureau de poste	23	128
Agence postale	0	2
Agence postale communale	1	15
Relais Poste	0	11
Point de contact	24	156

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Distance d'accès aux points de contact situés en Loir-et-Cher



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services bancaires

15 agences bancaires sont présentes dans le Pays, réparties dans 4 communes. On observe une **certaine concentration** sur les pôles de services du territoire puisque Salbris compte 7 agences, Lamotte-Beuvron 5, Nouan-le-Fuzelier 2 et Neung-sur-Beuvron 1.

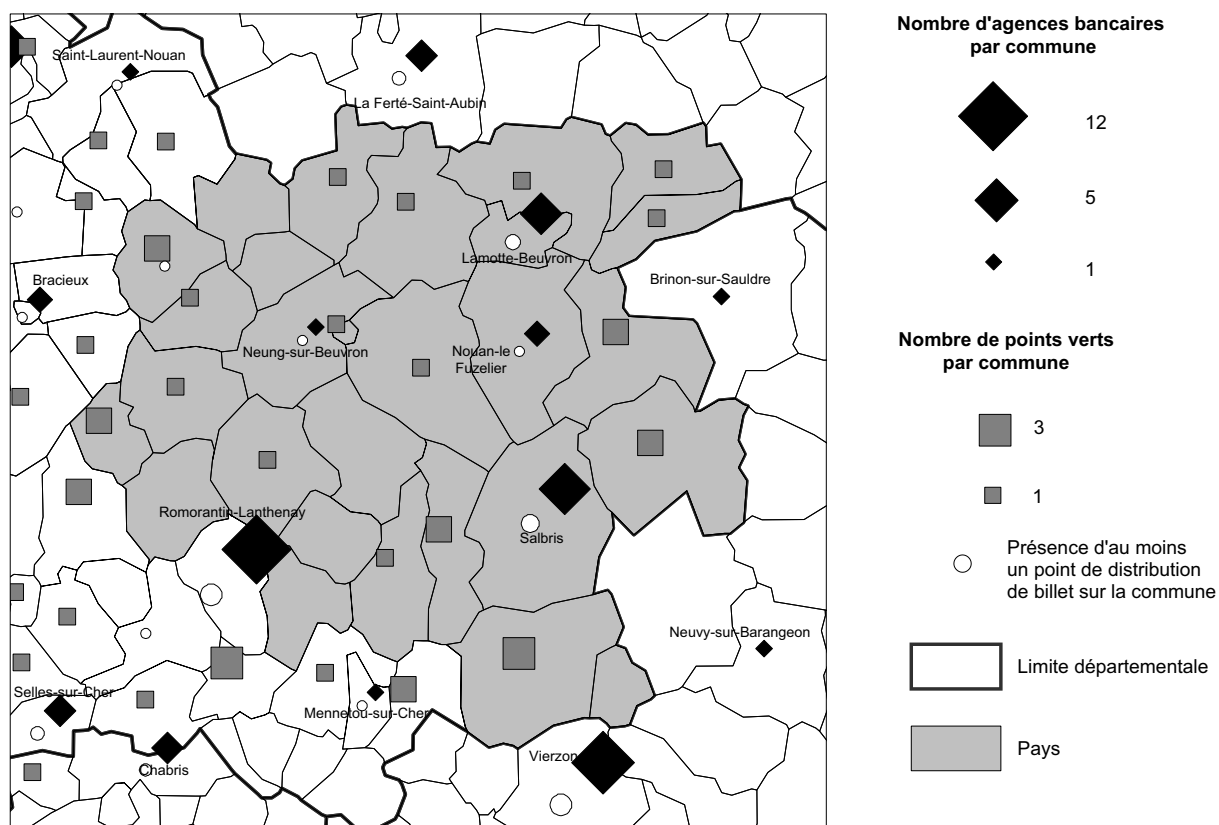
8 réseaux nationaux sont représentés offrant ainsi une capacité de choix et de mise en concurrence : CIC-BRO, Banque Populaire, Crédit Agricole, Banque Hervet, Caisse d'Epargne, Crédit Lyonnais, BNP-Paribas et Société Générale. Il convient bien entendu de prendre en compte également le réseau de la Poste.

Le Crédit Agricole propose en complément **un service de points verts au sein de commerces de proximité**. On en recense **24** sur l'ensemble du territoire, dans 17 communes.

A noter qu'il existe également 15 points de distribution de billets rattachés à des agences bancaires.

Soulignons que l'offre à proximité est très étoffée puisque Romorantin-Lanthenay dispose de 12 agences bancaires, Vierzon (10), La Ferté-Saint-Aubin (3), Brinon-sur-Sauldre (1) et Bracieux (2).

Les services bancaires



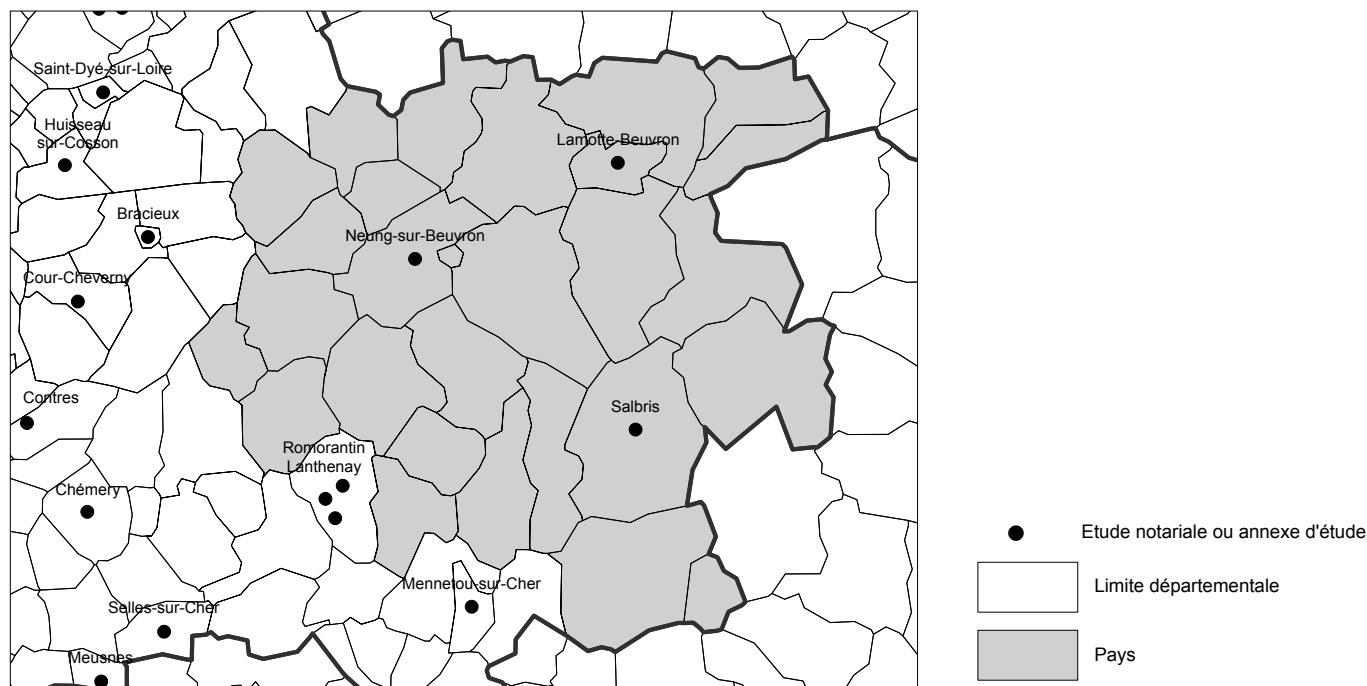
Seuls les points verts situés en Loir-et-Cher sont localisés sur la carte

D'après source : réseaux bancaires - 2005

Les notaires

Trois études notariales sont recensées dans le Pays, à Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron et Salbris. On compte ainsi une étude pour 10 100 habitants, soit une densité un peu inférieure à la moyenne départementale (1 pour 9 200 habitants). A proximité, on compte 3 études à Romorantin, une à Mennetou, une à La Ferté-Saint-Aubin et une à Vierzon.

Les notaires en Loir-et-Cher



D'après source Chambre des Notaires du Loir-et-Cher - mars 2007

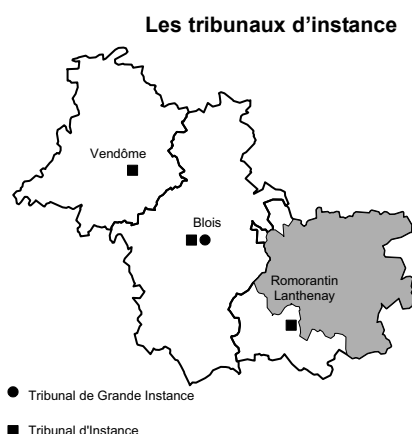
Les instances judiciaires

Un tribunal d'instance siège à Romorantin-Lanthenay. Le Loir-et-Cher compte par ailleurs un tribunal de Grande Instance à Blois, compétent sur l'ensemble du département.

Pour offrir une alternative amiable à une solution contentieuse des conflits, une vingtaine de **conciliateurs de justice** ont été nommés dans le département. Ils interviennent notamment en matière de troubles de voisinage, de litiges entre les commerçants ou les artisans et leurs clients, différends entre locataires et propriétaires, etc.

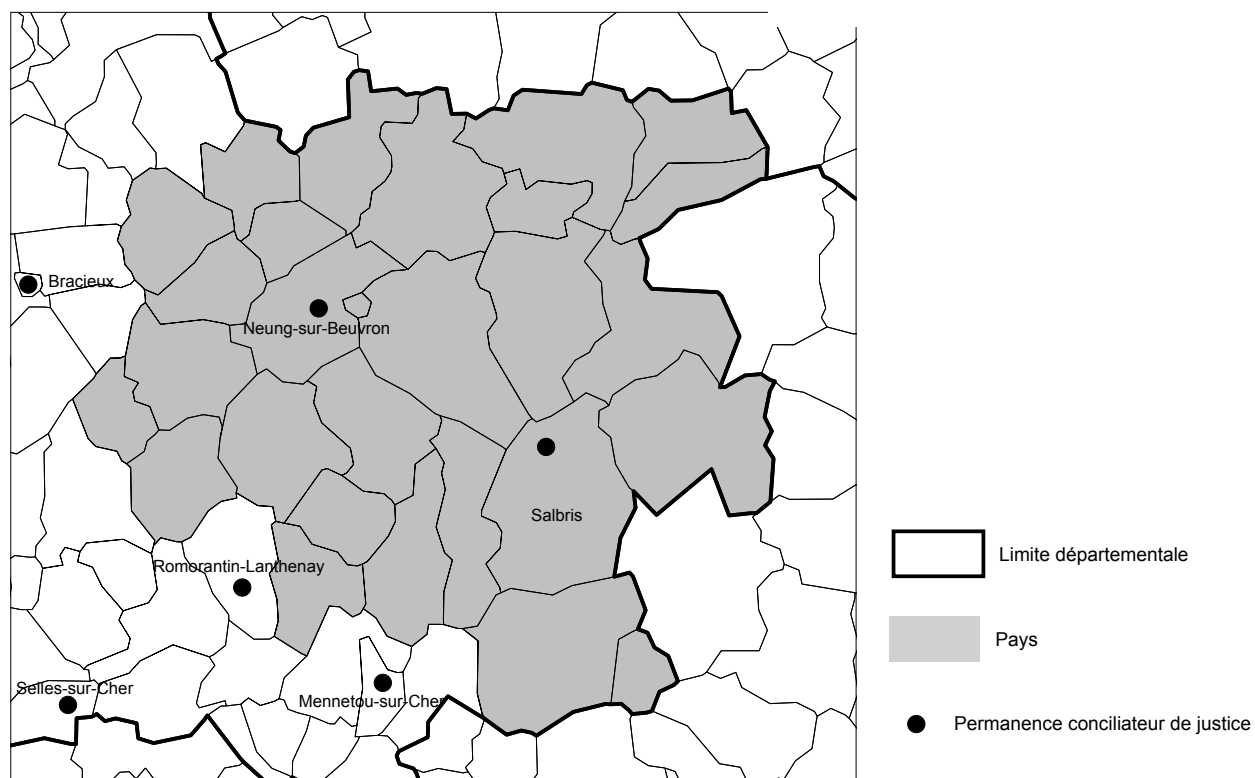
Deux permanences sont assurées sur le Pays, une deux fois par mois à Salbris et une mensuellement à Neung-sur-Beuvron.

Le tribunal de commerce de Romorantin a été supprimé. Les entreprises du Loir-et-Cher dépendent donc toutes de celui de Blois. Les litiges individuels entre employeurs et salariés peuvent être portés devant le Conseil de Prud'hommes siégeant à ce même tribunal.



D'après source : tribunaux d'instance

Les conciliateurs de justice en Loir-et-Cher



D'après source : Conciliateurs de justice - Février 2007

Mobilité et transports collectifs

Le réseau ferroviaire

Le territoire est irrigué par **deux lignes de chemin de fer** :

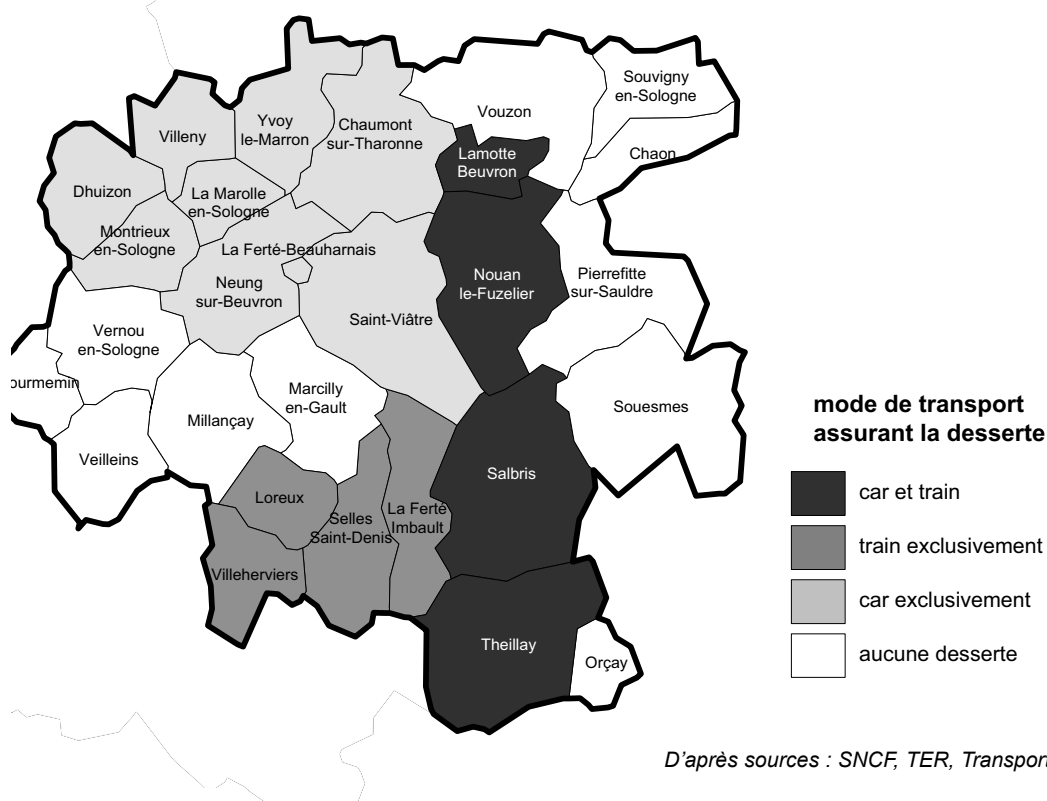
- **la ligne Vierzon/Salbris/Orléans**, qui dessert dans le Pays de Grande Sologne les gares de Theillay, Salbris, Nouan-le-Fuzelier et Lamotte-Beuvron. Le territoire est ainsi connecté aux lignes Paris-Toulouse et Nantes-Lyon ;
- **la ligne du Blanc Argent Salbris/Romorantin/Lucay-le-Mâle** qui assure une desserte des gares de Salbris, La Ferté-Imbault, Selles-Saint-Denis, Loreux, Villeherviers. Elle est très utilisée par les scolaires et en particulier les lycéens.

Les lignes régulières de car

En complément des liaisons ferroviaires, **2 lignes régulières de car partent de Lamotte-Beuvron et Salbris en direction de Blois**. Elles desservent 14 communes.

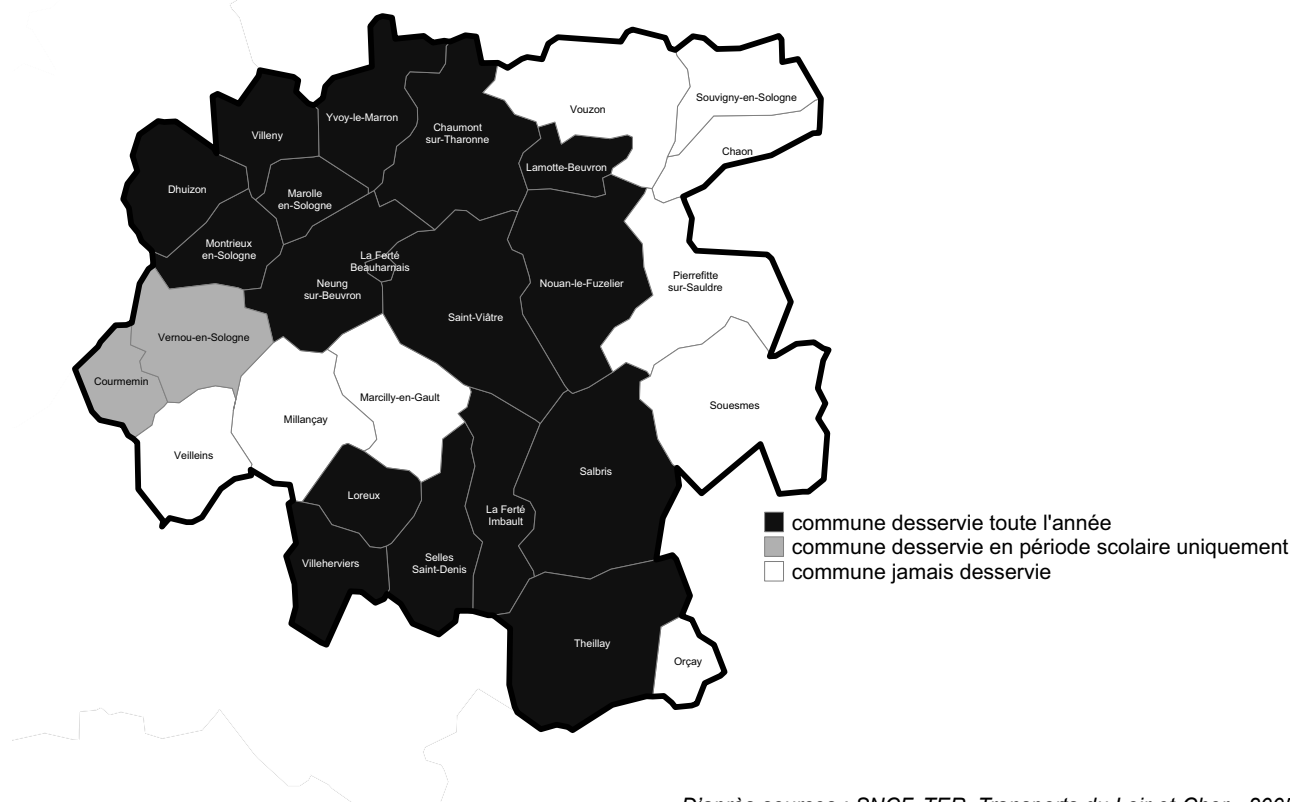
Il convient de noter que la ligne de car qui permettait de relier Souesmes et Pierrefitte-sur-Sauldre à Salbris a été supprimée.

Les communes desservies toute l'année par le réseau de transports collectifs (lignes régulières de cars ou de trains)



D'après sources : SNCF, TER, Transports du Loir-et-Cher - 2005

Qualité de la desserte des communes par le réseau de transports collectifs (lignes régulières de cars ou de trains)



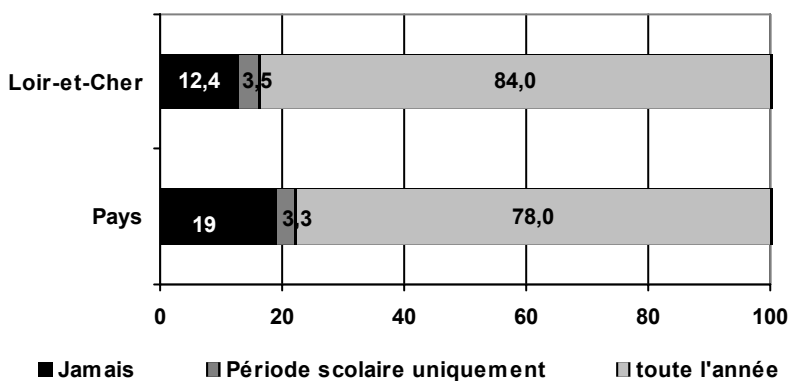
D'après sources : SNCF, TER, Transports du Loir-et-Cher - 2005

A l'intérieur de la commune de Selles-Saint-Denis, l'**Entraide Selloise**, met gratuitement à disposition de ses adhérents un minibus pour l'accompagnement vers les commerçants du bourg, les professionnels de santé, la maison de retraite, etc. tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

Moyennant une participation aux frais, ce service est proposé dans les cantons limitrophes de Romorantin, Salbris et Lamotte-Beuvron.

Tous modes de transport confondus, 9 communes ne sont jamais desservies. Elles regroupent **environ 20 % de la population du Pays de Grande Sologne** (recensement de 1999). Elles sont situées essentiellement dans la partie orientale du territoire (Vouzon, Souvigny-en-Sologne, Chaon, Pierrefitte-sur-Sauldre, Souesmes et Orçay), les autres se trouvant près de Romorantin (Veilleins, Millançay et Marcilly-en-Gault). Deux localités bénéficient d'un service de transport uniquement en période scolaire (Courmemin, Vernou-en-Sologne) et 17 toute l'année.

Part de la population desservie
par le réseau de transports collectifs (en %)



D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, TUB, VBus - INSEE (99)

Les taxis viennent pallier l'absence de transports collectifs ou compléter le réseau existant. Ils répondent notamment aux besoins de la population ne disposant pas de véhicules, essentiellement âgée, pour des déplacements liés à la santé, des démarches administratives ou des achats de proximité. Signalons que certaines sociétés proposent également un service d'ambulances ou de VSL (cf. volet santé).

Les taxis en Loir-et-Cher



Les services à la jeunesse

La petite enfance

Le Pays ne compte qu'une crèche collective : la crèche municipale de Salbris, qui dispose de 29 places pour accueillir les enfants du canton âgés de 10 semaines à 3 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30 (18h le vendredi).

2 haltes-garderies répondent plus ponctuellement aux problèmes de garde des jeunes enfants sur le territoire :

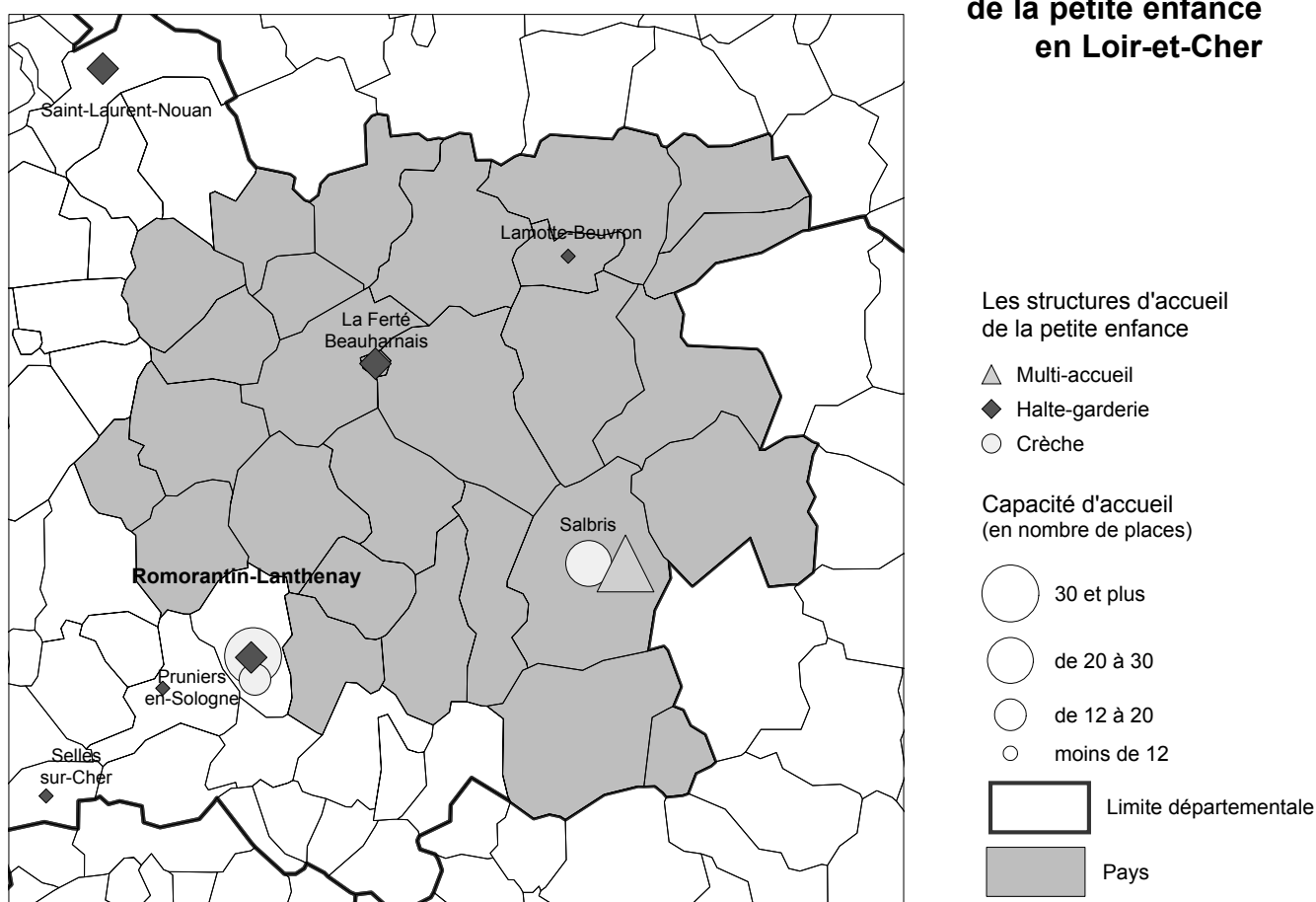
- à la **Lamottine (Lamotte-Beuvron)**, 10 places sont réservées aux enfants de 10 semaines à 4 ans les mardis et jeudis toute la journée ainsi que les mercredis et vendredis matins,

- le **Jardin d'enfants de la Ferté-Beauharnais** dispose de 14 places pour les 2 - 6 ans. Il n'est ouvert qu'en matinée du lundi au vendredi.

Le **multi-accueil de Salbris** combine une halte pour les enfants de moins de 3 ans avec un accueil péri-scolaire des 3 à 6 ans. Parallèlement, des enfants peuvent être accueillis à plein temps lorsque la demande ne peut être satisfaite par la crèche. Au total, ce dispositif regroupe 35 places et fonctionne au même rythme que la crèche.

Signalons également, pour les habitants des communes voisines de Romorantin-Lanthenay, la présence dans cette ville de 2 crèches et une halte-garderie.

Les structures d'accueil de la petite enfance en Loir-et-Cher



D'après sources : Conseil Général de Loir-et-Cher, Observatoire (Février 2007)

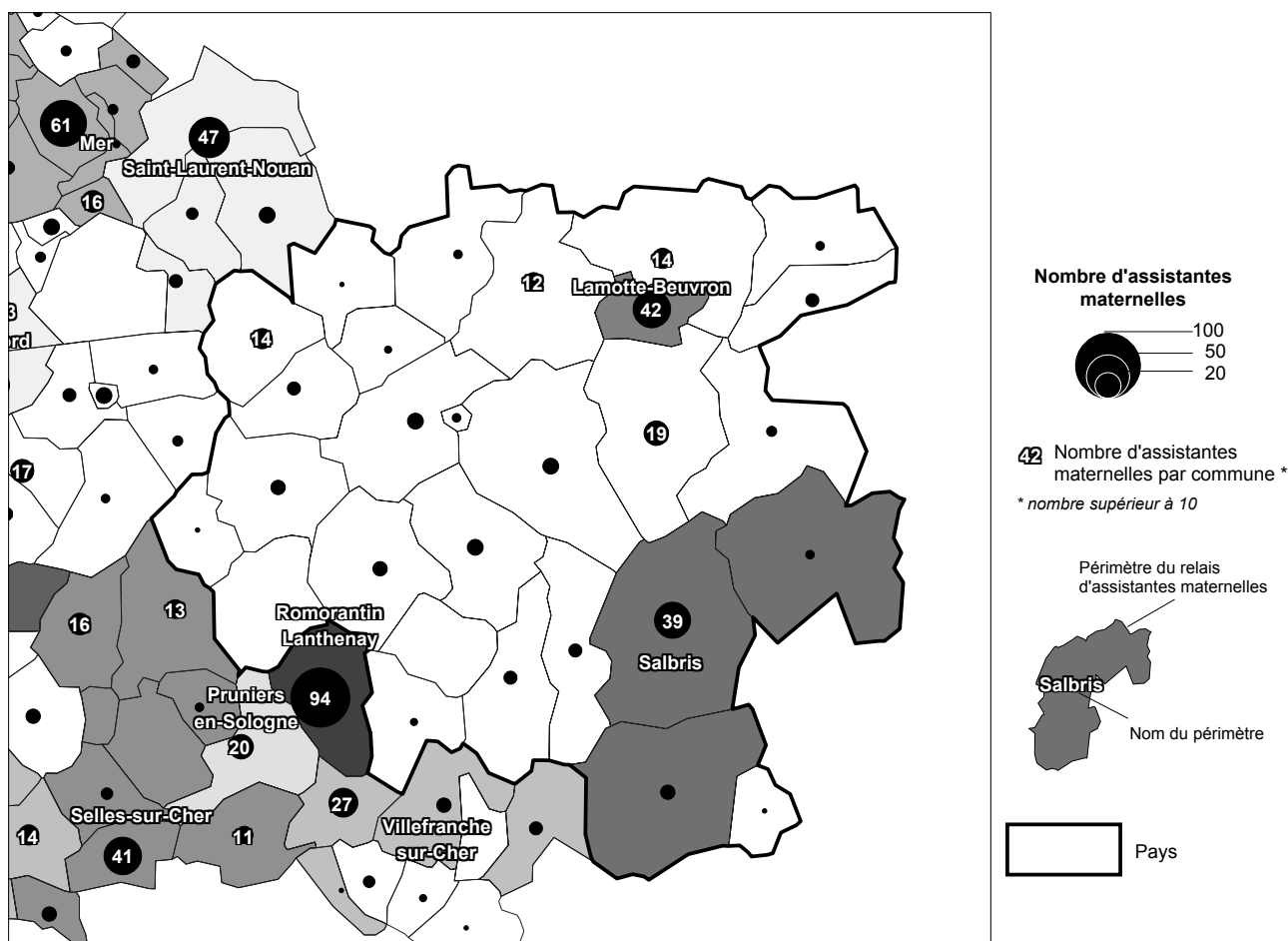
Créés à l'initiative des caisses d'allocations familiales et subventionnés par elles, les **Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** ont pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles. Ce sont des lieux d'information, aussi bien pour les parents que pour les assistantes. Ils participent au recensement de l'offre et de la demande d'accueil et à la diffusion de ces informations. Ils aident les familles dans leur choix et renseignent sur les prestations, les droits et les démarches.

Ce sont aussi des lieux de rencontre entre parents et assistantes et entre assistantes, qui rompent ainsi leur isolement et se professionnalisent. Des conférences et des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant leur sont destinées. Des activités y sont organisées pour les enfants (activités d'éveil, visites, fêtes). Les relais ont aussi pour mission d'assurer à l'enfant une stabilité et une continuité dans l'accueil. A cet égard, le relais joue un rôle de médiation et prévient les conflits éventuels entre parents et assistantes maternelles.

La capacité d'accueil globale (88 places) est peu étoffée au regard du nombre de naissances (plus de 300 par an), comme dans la plupart des territoires du Loir-et-Cher. La majorité des familles du Pays doivent faire appel aux assistantes maternelles agréées. Celles-ci sont au nombre de 241 réparties dans 26 communes (42 à Lamotte-Beuvron et 39 à Salbris).

Deux relais d'assistantes maternelles assurent l'accueil des parents et la coordination entre offre et demande, à Lamotte-Beuvron et Salbris. Leur périmètre d'intervention est cependant limité à la commune d'implantation pour le premier et à 3 communes pour le second.

Les assistantes maternelles

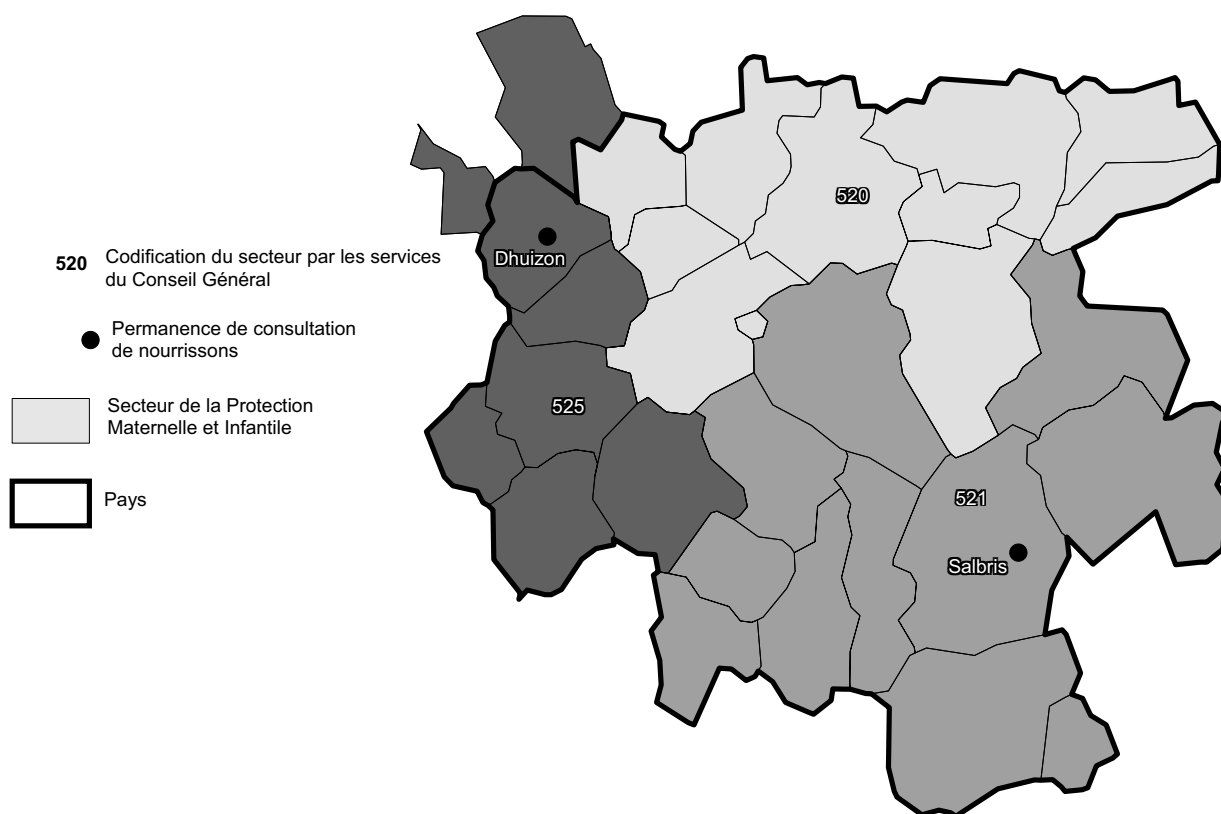


D'après sources : CAF de Loir-et-Cher, Conseil Général de Loir-et-Cher (2006)

Dans le cadre de l'action sociale départementale, le Conseil Général a défini le **périmètre d'intervention des puéricultrices** au sein de chaque Unité de Prévention et d'Action Sociale (cf. volet action sociale). Les puéricultrices ont notamment pour rôle d'assurer les visites post-natales, de concourir à la protection à l'enfance en danger, de participer aux consultations de nourrissons et aux bilans médicaux des enfants de 3 ans en école maternelle, d'animer des groupes d'éveil mères/enfants.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile du département intervient sur l'ensemble du territoire du Pays de Grande Sologne par des visites à domicile et dans les écoles maternelles. **Des consultations de nourrissons sont organisées à Salbris (un mardi matin par mois) et Dhuizon.**

La PMI et les consultations de nourrissons



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2007

Les juniors

Les écoles primaires et les services annexes

On dénombre **35 écoles primaires** dans le Pays, dont 8 maternelles et 16 établissements disposant à la fois de classes maternelles et primaires. Pour assurer de façon optimale la scolarisation des enfants, **9 regroupements pédagogiques intercommunaux**, qui concernent 20 communes du Pays, se sont mis en place. Celui de Chaon et Souvigny-en-Sologne associe une commune du Loiret (Sennely). Un système de **ramassage scolaire** existe dans 24 communes. Il est géré en intercommunalité dans 4 cas sur 5.

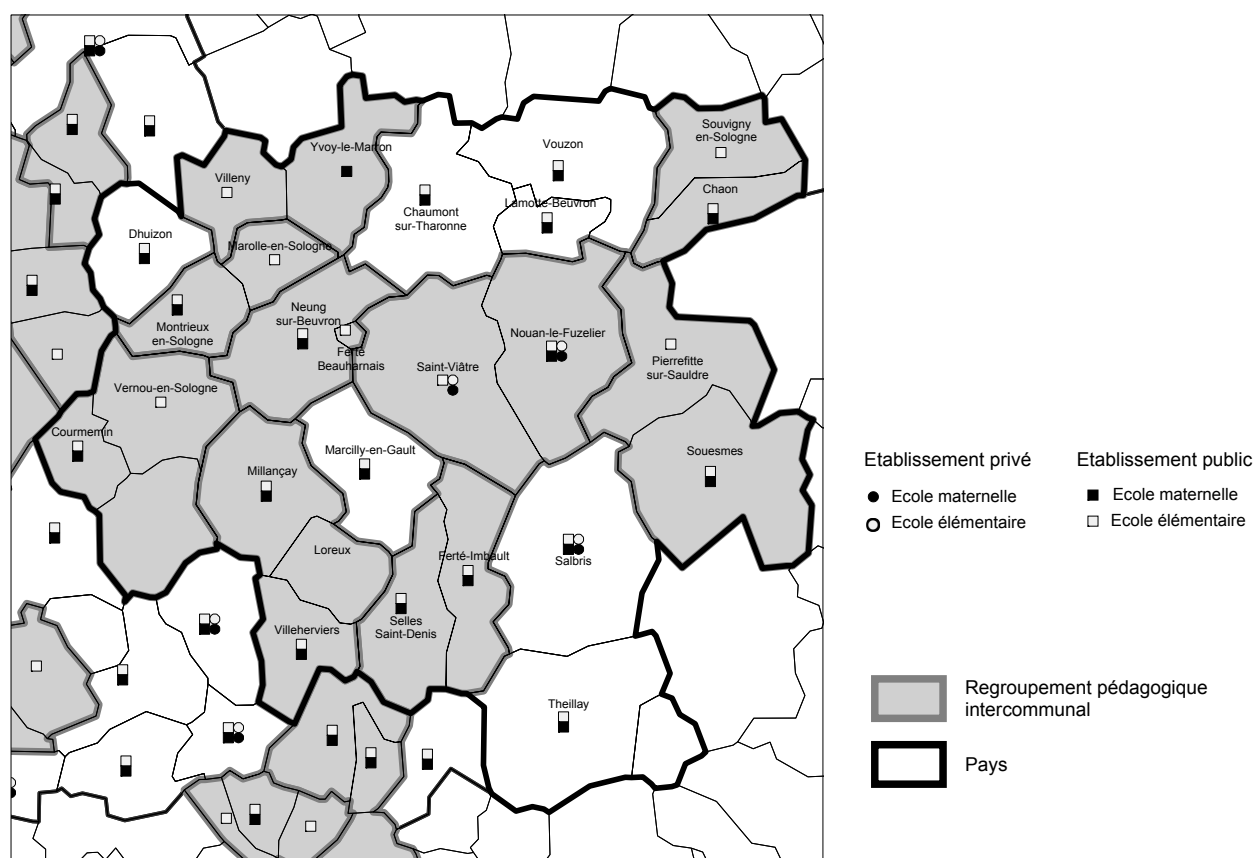
Trois communes ne disposent pas d'école, dont **une seule n'appartient pas à un regroupement** (Orçay).

Nombre d'écoles primaires et effectifs (2006-2007) selon le type

	Public		Privé		Total	
	Nb	Effectif	Nb	Effectif	Nb	Effectif
Ecole maternelle	9	582			9	582
Ecole maternelle et élémentaire	13	1 079	3	231	16	1 310
Ecole élémentaire	11	978			11	978
Total	32	2 639	3	231	35	2 870

Source : Inspection Académique

Les écoles primaires



Source : Inspection Académique (2006-2007)

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif qui contribue notamment à assurer, avec les équipes pédagogiques, la prévention des difficultés de progression dans le cursus scolaire et une bonne insertion dans la vie collective.

Plusieurs formes d'intervention coexistent :

- les aides spécialisées à dominante pédagogique,
- les aides spécialisées à dominante rééducative,
- un suivi psychologique.

Des **projets d'ouverture de garderie périscolaire spécialisée** ont été recensés sur les communes de Marcilly-en-Gault et Souvigny-en-Sologne.

Les jeunes en difficulté scolaire

Une école élémentaire de Salbris (Yves Gauthier) est dotée d'une **CLIS** (classe d'intégration scolaire), d'une capacité de 10 élèves.

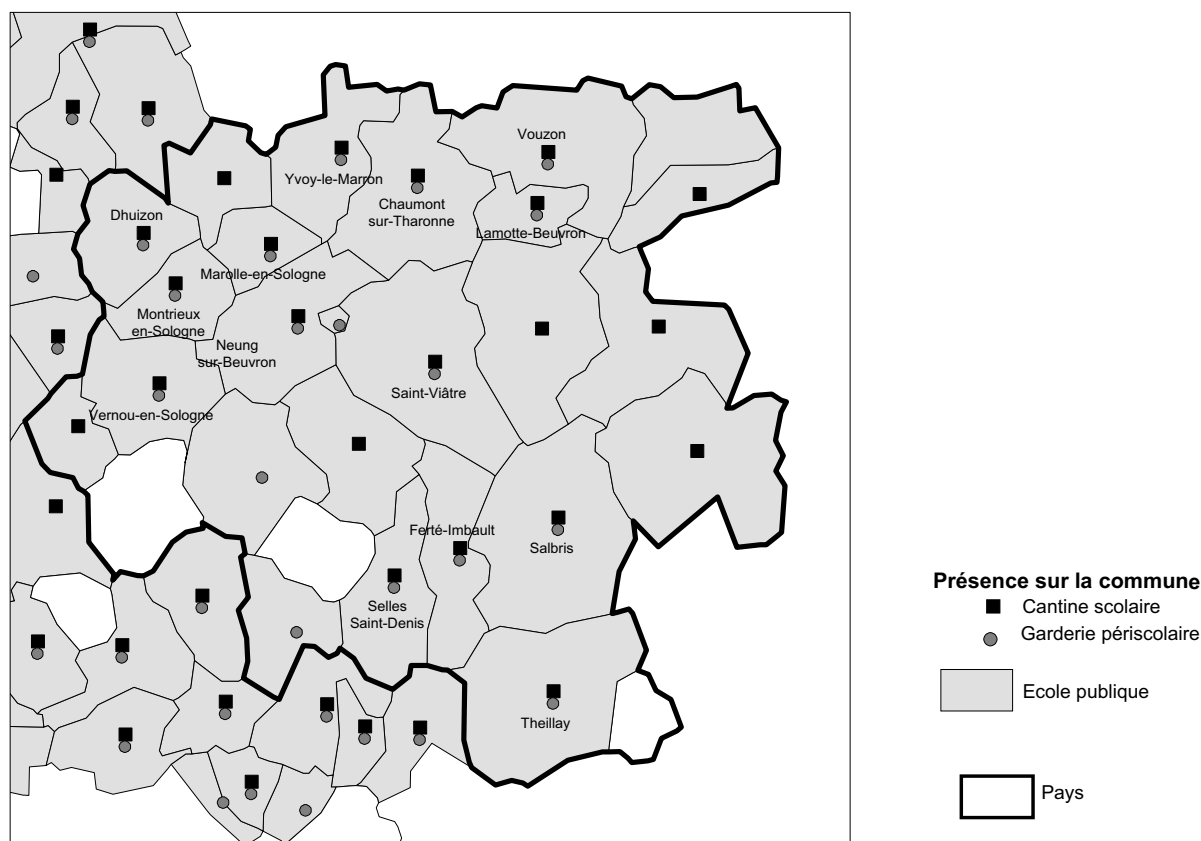
Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) comprend des écoles de Salbris (Yves Gauthier) et Lamotte-Beuvron (Charles Péguy).

Les cantines et les garderies périscolaires

21 communes disposent d'une **cantine scolaire** associée à une école publique. Près d'un quart sont gérées par des syndicats inter-communaux.

Des **garderies périscolaires** sont assurées dans **17 communes du territoire**. Elles couvrent fréquemment les besoins de plusieurs localités, notamment dans le cadre des regroupements pédagogiques inter-communaux. Dans la majorité des cas, elles accueillent indifféremment les élèves de maternelle et de primaire et sont ouvertes matin et soir. Certaines sont réservées aux 6-11 ans.

Les cantines et les garderies périscolaires du secteur public



D'après source : enquête communale 2005

Les informations recueillies auprès de l'ensemble des communes du département sont trop incomplètes ou imprécises pour réaliser une cartographie et qualifier l'offre en la matière.

A noter le **projet de création d'un centre de loisirs à Pierrefitte-sur-Sauldre**.

Les centres de loisirs

Pour occuper les jeunes pendant les vacances scolaires et le mercredi, **6 centres de loisirs sans hébergement** ont été identifiés sur le territoire du Pays. Ceux-ci peuvent être gérés directement par une commune ou un groupement de communes (SIVOS, communauté de communes) ou être associatif. Ils sont localisés à **La Ferté-Imbault, Marcilly-en Gault, Nouan-le-Fuzelier, Salbris, Souesmes et Vouzon** (en association avec Chaon et Souvigny-en-Sologne).

Les enfants y sont généralement accueillis dès l'âge de 4 ans. L'âge limite est variable ; il est en général de 12 ans, mais il est parfois de 11 ou 13 ans.

Au total, ces centres sont fréquentés par près de 400 enfants.

Les collèges

Le Pays est concerné par **5 secteurs de recrutement des collèges publics**. Ceux de Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron et Salbris sont situés en totalité dans le territoire. Quelques communes appartiennent à des secteurs majoritairement extérieurs, ceux de Maurice Genevoix - Romorantin en Loir-et-Cher, de Vierzon (Fernand Léger) hors département. On recense également à **proximité** du Pays un **établissement privé** à Romorantin-Lanthenay (Notre-Dame).

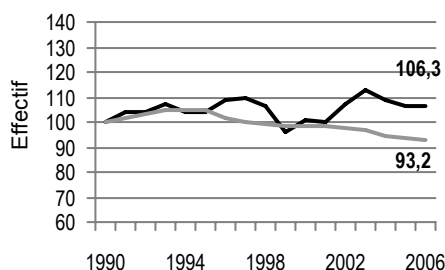
Les effectifs s'inscrivent nettement en hausse depuis 1990 pour les collèges publics de Neung-sur-Beuvron et Lamotte-Beuvron. Ils sont **plutôt stables** dans le collège **Maurice Genevoix de Romorantin**. En revanche, le nombre d'élèves de l'établissement de **Salbris** affiche un **recul** très marqué, particulièrement depuis 2004. Les perspectives pour ce dernier laissent espérer une stabilisation après 2008, mais l'érosion devrait se poursuivre d'ici là.

L'évasion vers le privé est moins marquée que dans d'autres territoires du département. Il est vrai que l'on ne compte qu'un établissement sur le territoire (collège Saint-Georges à Salbris) et un à proximité, ce qui limite les possibilités.

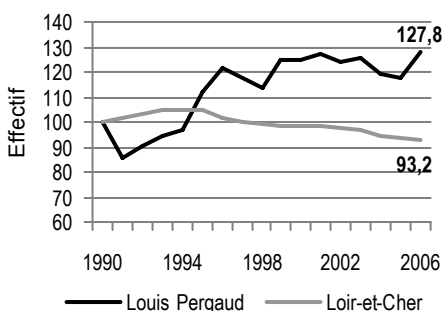
L'ensemble des collèges accueille en général une fois par semaine des **permanences du Centre d'Information et d'Orientation (CIO)**.

Evolution des effectifs des collèges publics présents dans le Pays base 100 en 1990

Collège Jean Rostand - Lamotte-Beuvron



Collège Louis Pergaud - Neung-sur-Beuvron

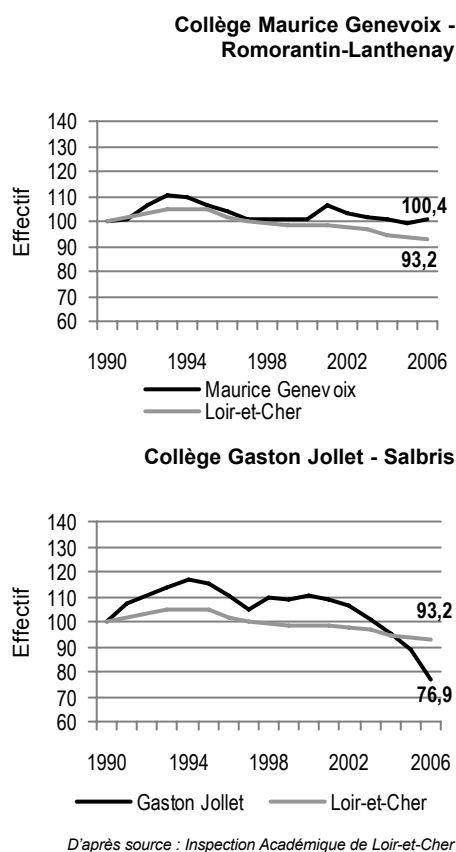


Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège en 2006* (en %)

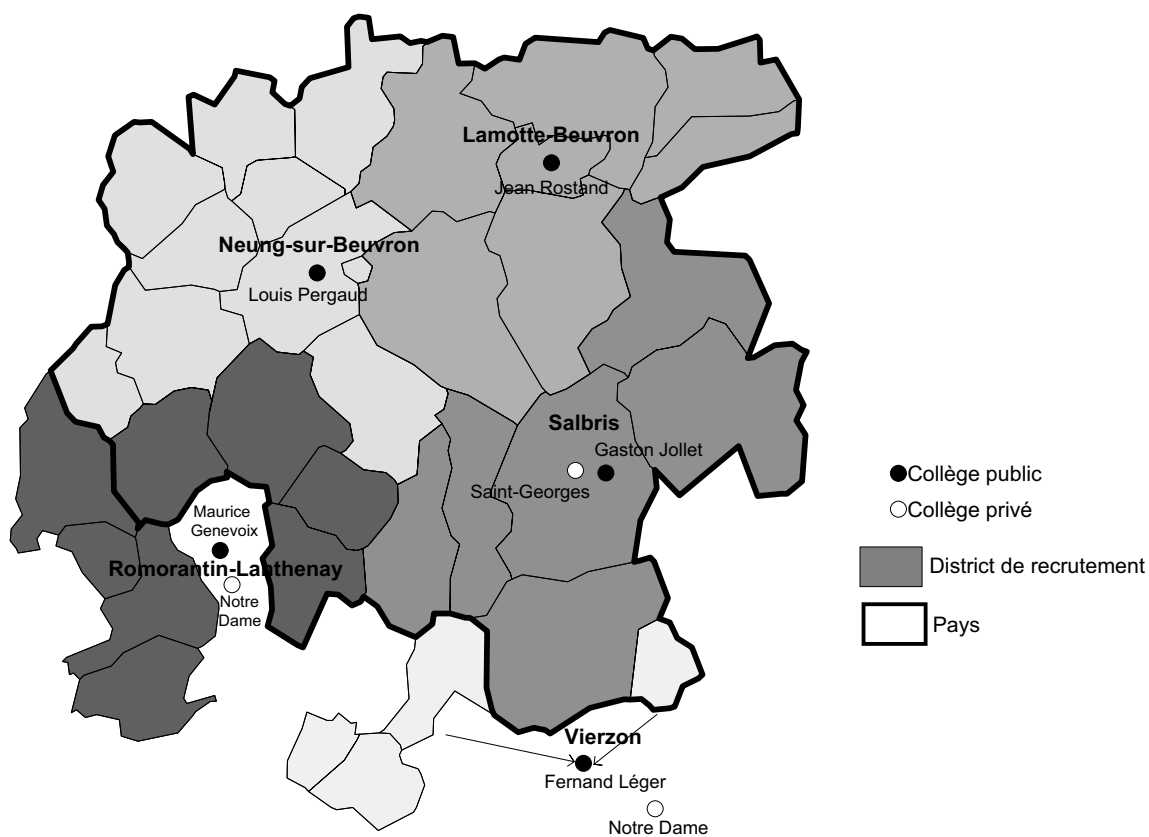
Etablissement public	Commune	Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège (en %)
Collège Jean Rostand	Lamotte-Beuvron	87,9
Collège Louis Pergaud	Neung-sur-Beuvron	86,8
Collège Maurice Genevoix	Romorantin	82,4
Collège Gaston Jollet	Salbris	82,9

D'après source : Inspection Académique de Loir-et-Cher

* collèges du Loir-et-Cher uniquement



Les collèges



D'après source : Inspection Académique (2007)

Liste des lycées à proximité du Pays

Public

Enseignement général et technologique

C. de France (Romorantin-Lanthenay)
 E. Vaillant (Vierzon)
 H. Brisson (Vierzon)
 Ph. Dessaignes (Blois)
 C. Claudel (Blois)
 A. Thierry (Blois)
 F. Villon (Beaugency)
 5 établissements à Orléans

Enseignement professionnel

Denis Papin (Romorantin-Lanthenay)
 H. Brisson (Vierzon)
 R. Cassin (Vierzon)
 S. Delaunay (Blois)
 Lycée de l'Hôtellerie et du Tourisme (Blois)
 Lycée Horticole (Blois)
 Leclerc de Hautecloque (St-Jean-de-la-Ruelle)
 P. Gauguin (Orléans)
 F. Dolto (Olivet)

Privé

Saint-Joseph (Vierzon)

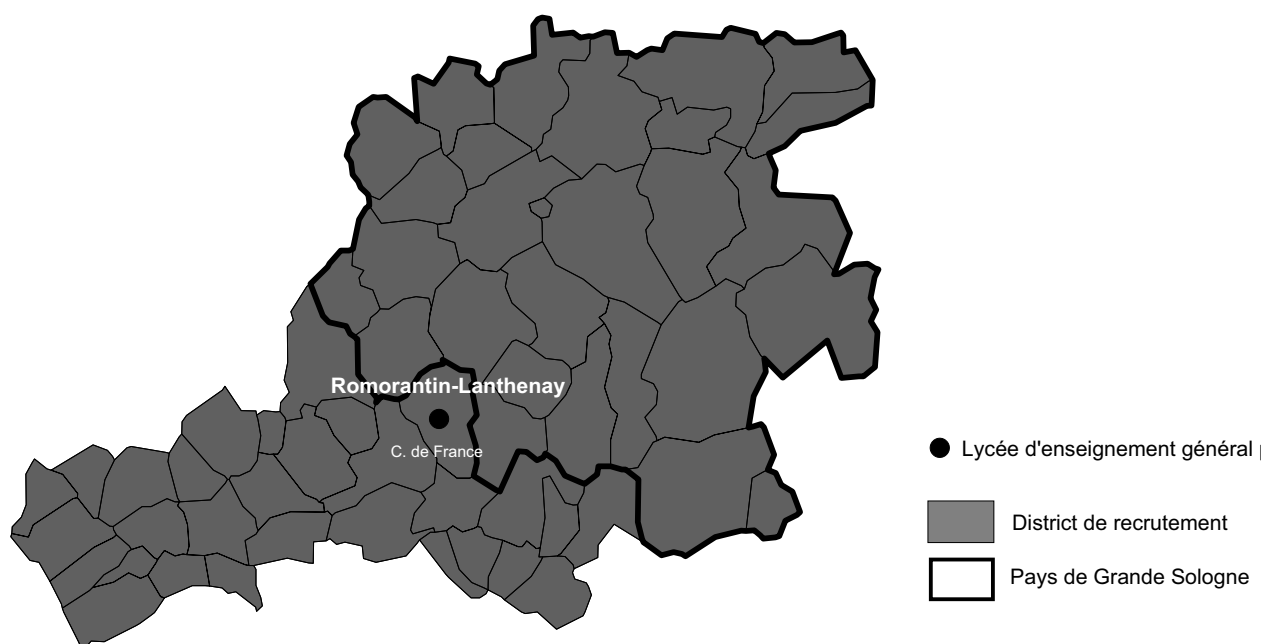
Boissay (Fougères-sur-Bièvre)

Notre-Dame des Aydes (Blois)
 La Providence (Blois)
 Sainte-Marie (Blois)
 L'Abbaye (Beaugency)
 5 établissements à Orléans

Les lycées

Pour l'enseignement secondaire de second cycle général et technologique, les lycéens dépendent tous du **secteur de recrutement du lycée Claude de France à Romorantin**. Celui-ci dispose d'un internat. Rappelons toutefois que l'affectation est également liée au choix des options, ce qui peut conduire les élèves dans l'un des lycées voisins. **L'enseignement professionnel** est représenté à proximité du territoire par le lycée Denis Papin (Romorantin). Signalons également la présence de plusieurs établissements publics ou privés, tant dans le domaine de l'enseignement général que professionnel, à Blois, Vierzon, Orléans et Beaugency notamment.

Les lycées d'enseignement général



D'après source : Inspection Académique (2007)

Des **consultations spécialisées** sont assurées par le Centre médico-psycho-pédagogique ainsi que le Centre d'action médico-sociale géré par le Centre hospitalier de Blois. Ce dernier est doté d'une capacité de 75 places pour le dépistage précoce de handicaps, la rééducation et les soins ambulatoires, les concertations pluridisciplinaires et la guidance parentale.

La mission Enfance du Conseil Général a pour rôle principal de suivre les enfants séparés de leur famille d'origine, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Elle constitue l'une des quatre grandes missions du Service social du Conseil Général (cf volet action sociale).

Lorsqu'une famille connaît des difficultés d'ordre éducatif, psychologique, relationnel qui risquent de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation des enfants, une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) peut être mise en place par le Centre éducatif et social spécialisé pour les AEMO judiciaires, par le Centre de Consultations spécialisé pour les AEMO administratives. Ces mesures permettent de maintenir le mineur dans son milieu tout en apportant aide et conseil à la famille.

L'Association des Orphelins Apprentis d'Auteuil **projette d'ouvrir un centre de formation** pour enfants en difficulté sur le territoire (le lieu reste à préciser).

L'accueil de l'enfance inadaptée ou en difficulté

Pour accueillir, former et soigner les enfants connaissant des troubles ou des difficultés, le Loir-et-Cher dispose d'un réseau assez dense d'établissements et de services, majoritairement localisés à Blois. Le Pays compte **trois établissements spécialisés** :

- **L'Institut Médico-Educatif Joseph Perrin à Vouzon** dispose de 82 places, dont 75 pour des jeunes de 6 à 20 ans atteints de déficience intellectuelle et 7 places pour des enfants autistes. L'établissement est mixte, en internat ou semi-internat.

- **La maison des enfants "Château de Cerçay" à Nouan-le Fuzelier** est un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) qui accueille des garçons de 6 à 20 ans présentant des troubles de la conduite et du comportement (internat - 36 places).

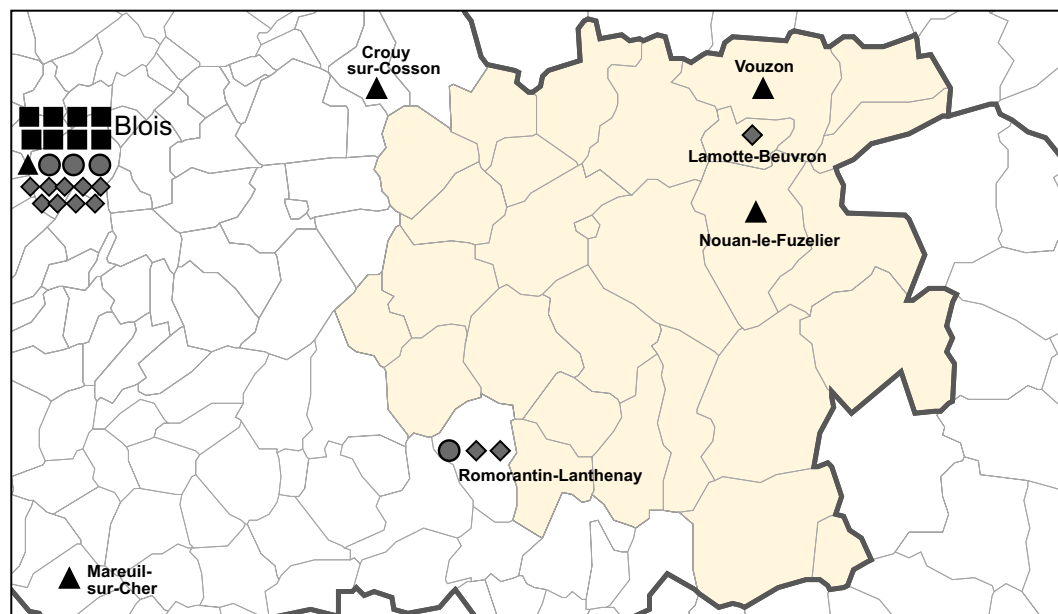
- **Le Centre d'Action Educative équestre de Saint-Maurice à Lamotte-Beuvron** compte 12 places en hébergement individualisé pour l'accueil de jeunes en insertion scolaire et professionnelle, placés par la protection judiciaire de la jeunesse (mixte).

- **Au Domaine de Chalès** (Nouan-le-Fuzelier et Saint-Viâtre), l'Oeuvre des Orphelins des Douanes compte, parmi ses activités, l'accueil d'enfants handicapés ou dont un parent est touché par la maladie.

Le Centre d'action éducative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Romorantin est compétent sur le Pays. Les autres **services liés à la justice** (Service d'investigation et d'orientation éducative, Service d'enquêtes sociales), sont regroupés à Blois ainsi que le **Centre éducatif pour enfants et adolescents en placement spécialisé** (121 places réparties en 5 unités, dont le service d'accueil d'urgence).

Le **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)** comprend, à Blois, la Maison de l'Enfance qui permet un accueil d'urgence des 3 à 14 ans et le Service d'accueil Mères et Enfants pour les mères en difficulté en attente d'un enfant (éventuellement accompagnées d'un jeune enfant).

Etablissements et services pour enfants inadaptés et handicapés en Loir-et-Cher



Etablissements et services pour enfants inadaptés et handicapés

▲ Etablissement pour enfants handicapés physiques et/ou mentaux (Institut Médico-Educatif, Institut Médico-Pédagogique, Institut Médico-Professionnel, Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)

■ Pays — Limite départementale

■ Maison d'enfants à caractère social
● Service d'éducation et de soins à domicile
◆ Service spécialisé

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher (2007)

Formation, insertion professionnelle et emploi

L'apprentissage

Plusieurs filières de formation par alternance existent en Loir-et-Cher et dans les environs :

- le CFA du Bâtiment et le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration et le CFA agricole, à Blois ;
- le CFA de l'Industrie du Centre, qui dispose de trois sites, à Amboise, Orléans et Châteaudun.
- le CFA des Transports (PROMOTRANS), à Saint-Ouen (conduite et maintenance) ;
- le CFAAD du Loir-et-Cher à Vendôme-Areines, spécialisé dans la production florale et légumière, les travaux paysagers et l'aménagement de l'espace ;

Parmi les spécialités moins courantes, les jeunes peuvent se préparer par l'apprentissage aux métiers de la pharmacie (préparateur) à Bourges, Joué-les-Tours et Orléans, de l'horlogerie à Tours, de la banque et de la finance à Orléans, du sport et de l'animation à Olivet, de l'hygiène et de l'environnement à Tours. Rappelons que l'apprentissage prépare au CAP et BEP, mais aussi à des Bac Pro, des BTS et DUT, des Licences et des Mastères, ainsi que des diplômes d'ingénieur.

L'offre de formation supérieure à proximité du Pays de Grande Sologne

En matière de formation supérieure, **le Loir-et-Cher tire parti d'une situation privilégiée entre trois grandes villes universitaires, Orléans, Tours et Le Mans**. Il dispose lui-même de plusieurs atouts en la matière avec le pôle Blésois :

- 2 écoles d'ingénieurs, l'ENIVL (génie des systèmes industriels) et l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage ;
- une antenne de l'université Rabelais (Tours) préparant au droit ;
- un IUT comprenant quatre départements (mesures physiques, génie des télécommunications et des réseaux, sciences et génie des matériaux, services et réseaux de communication) ;
- un IUP en génie électrique et informatique industrielle, conduisant jusqu'au Master professionnel ;
- l'ISEME (école supérieure de commerce et de management) ;
- l'IFSI, institut de formation en soins infirmiers ;
- l'IUFM, institut universitaire de formation des maîtres ;
- l'ETIC, Ecole Technique de l'Image de Communication.

Le Pays de Grande Sologne bénéficie de surcroît de la proximité du **pôle universitaire de Bourges** qui compte notamment une école d'ingénieurs, une faculté de Droit et un IUT.

Les lycées proposent également une grande variété de BTS, tant dans le domaine agricole, industriel que tertiaire.

L'offre régionale est vaste. Autour du Loir-et-Cher, on trouve 6 écoles d'ingénieurs (2 à Orléans, 2 à Tours, 1 à Bourges et au Mans), 7 IUT comprenant 28 filières différentes, 2 IUP. Les universités sont dotées de l'ensemble des filières classiques. Parmi les spécificités, on signalera la faculté de médecine et de pharmacie de Tours.

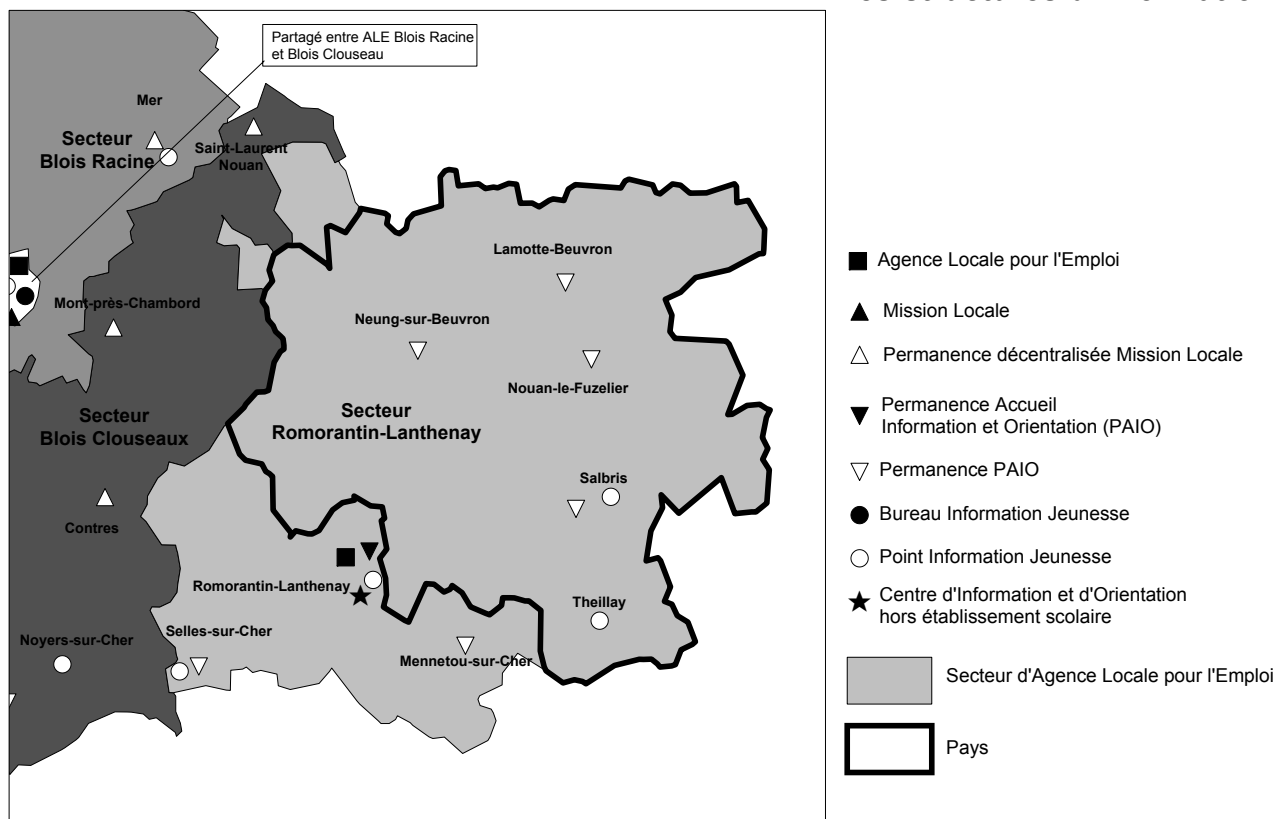
La formation professionnelle et continue

On recense en Loir-et-Cher de très nombreux organismes pour se former tout au long de la vie, tant sur le plan professionnel que personnel, allant des principaux réseaux nationaux aux entreprises individuelles. Parmi les plus importants, citons le CIMI (Centre International de Maintenance Industrielle - Blois), le centre de l'AFPA et l'antenne du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) à Blois, le GRETA (Romorantin, Blois), l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Economie Rurale) à Vendôme et le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes) d'Areines.

Outre les actions du Greta, signalons que la **plate-forme de professionnalisation de Romorantin accueille des formations organisées en fonction de la demande**. Par ailleurs, des organismes tels que l'AFEC ou Start-Up, localisés à Blois, **interviennent également de façon décentralisée**, en particulier pour les publics en recherche d'emploi.

Signalons la présence à **Vouzon** d'un **centre de formation pour adultes handicapés** (voir chapitre services aux personnes handicapées).

Les structures d'information



D'après sources : ANPE, Mission Locale, PAIO, CIO, Site Etoile Région Centre - 2007

Le Pôle Social de Salbris

Créé en octobre 2003, le Pôle Social rassemble en un même lieu des administrations et organismes à caractère et à vocation sociale, afin de permettre aux salbrisien(ne)s d'obtenir des réponses précises et rapides à leurs problèmes. On y trouve un panel de services émanant d'organismes tels que : les Caisses de retraites (CRAMTSC, CICAS), la Caisse d'Allocations Familiales, le point Sécurité Sociale, le Point Form'Emploi, la P.A.I.O., les conciliateurs de justice, l'A. D. I. L. (informations sur l'habitat), les ateliers d'aide à la recherche d'emploi proposés par l'A.N.P.E., des Agences de travail temporaire (Planett Intérim, Isa Intérim, ...), des Associations intermédiaires (ECLAIR, EUREKA SERVICES).

Le Centre Communal d'Action Sociale s'y est également installé.

Le Point **Form' Emploi de Grande Sologne**, géré par ID' Force (Croix Rouge) a comme objectif de tisser du lien social et de permettre à des personnes très éloignées de l'emploi d'intégrer un parcours de réinsertion. Des permanences sont assurées à Lamotte-Beuvron, Dhuizon, Neung-sur-Beuvron et Salbris.

Points d'information et lieux d'accueil des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi du Pays dépendent de **l'agence locale de l'ANPE de Romorantin**. Des permanences sont assurées à Lamotte-Beuvron et Salbris une fois par semaine, avec la réalisation d'ateliers. Il convient de préciser en outre que de nombreuses démarches (consultations des offres d'emploi notamment) peuvent aujourd'hui être effectuées par Internet.

Les jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion dans la vie active peuvent s'adresser à **la PAIO** (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) de Romorantin. Celle-ci tient des permanences à Salbris (le 2ème et le dernier jeudi après-midi de chaque mois), Lamotte-Beuvron (le 3ème jeudi après-midi de chaque mois), Nouan-le-Fuzelier (1er mercredi après-midi du mois) et Neung-sur-Beuvron (dernier mercredi après-midi du mois). Des interventions décentralisées sont également réalisées sur rendez-vous. Le **Point Information Jeunesse de Salbris** est ouvert le mercredi et le samedi après-midi. Il fournit une aide à la réalisation de CV et de lettres de motivation. A proximité du Pays, le PIJ de Romorantin fournit un ensemble d'informations sur les petits boulots (jobs d'été, baby sitting), les avis de concours, la vie culturelle. Il est labellisé "point Cyb" (espace jeune numérique).

Les contacts avec les **ASSEDIC** peuvent se réaliser à l'antenne de Romorantin. Le relais local de **l'APECITA** (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire) est localisé à la Chambre d'Agriculture, à Blois.

L'insertion par l'activité économique

L'association **"Eclair au Service du Quotidien"**, basée à Blois, est également présente en Grande Sologne. Elle intervient dans différents domaines : emplois de maison, travaux de bricolage, de jardinage, d'entretien et nettoyage, emplois de manutention et de magasinage, emplois administratifs ; elle réalise également du soutien scolaire. Elle a mis en place des **antennes à Neung-sur-Beuvron, Nouan-le-Fuzelier et Salbris**. Signalons par ailleurs la présence d'une antenne à **Romorantin**, où se trouvent également l'association **"Entraide et Solidarité Sologne"**, chantier d'insertion spécialisé dans l'environnement, l'animation d'une cafétéria et un atelier deux-roues. **Eureka Services**, autre structure d'insertion tient une permanence à Salbris, ainsi qu'à Romorantin.

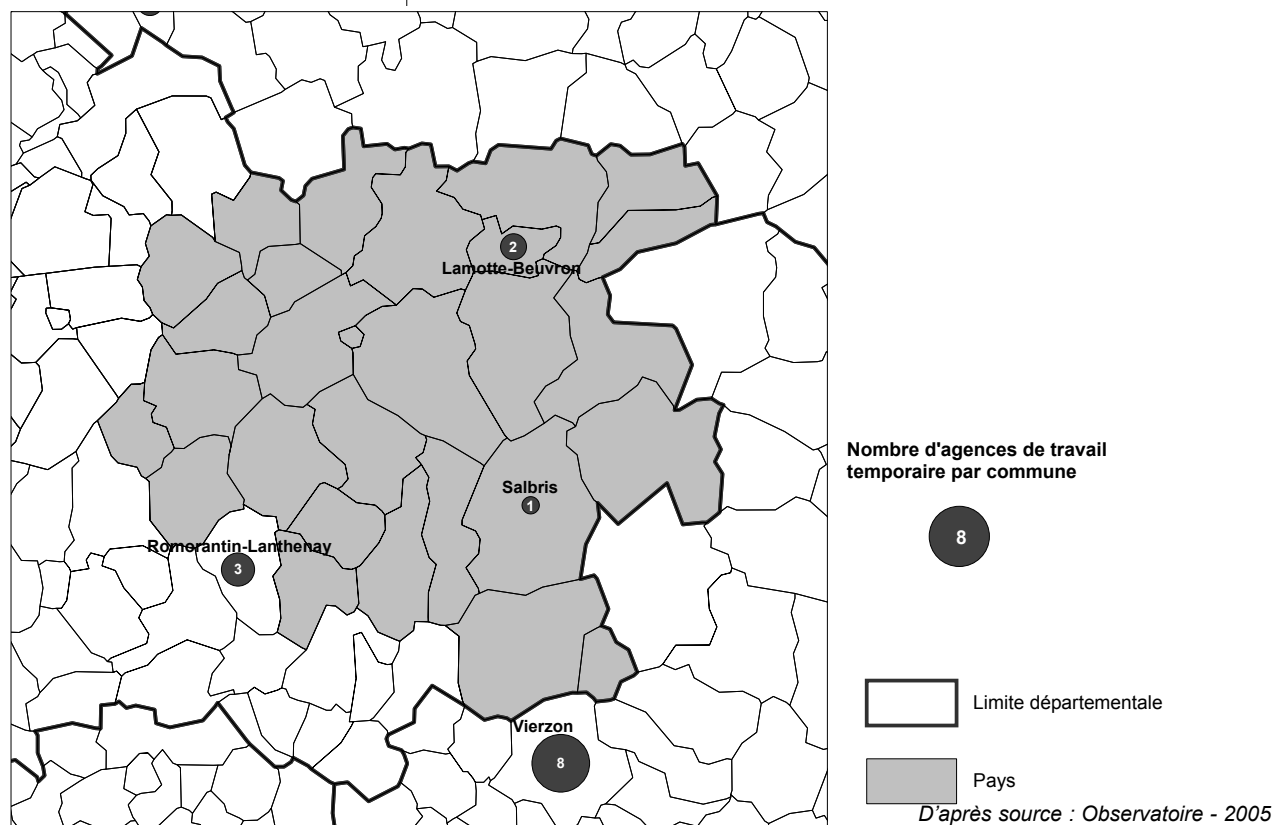
Il convient de mentionner qu'à Blois existe une **entreprise d'intérim d'insertion** (ID'EES Intérim) qui facilite le retour sur le marché de l'emploi des personnes passées par le système associatif.

Intérim et structures spécialisées

L'**intérim** constitue d'ailleurs de plus en plus une voie d'accès privilégiée au monde de l'entreprise, en particulier pour les jeunes. Le Pays de Grande Sologne compte 3 agences, deux localisées à Lamotte-Beuvron et une à Salbris, où une autre société tient également des permanences. A proximité, huit sont situées à Vierzon et 3 autres à Romorantin-Lanthenay.

L'association **Prométhée** intervient sur l'ensemble du département pour faciliter l'insertion et le maintien des personnes handicapées dans l'entreprise. Les structures spécialisées (CAT et ateliers protégés) sont traitées dans le volet Services aux personnes handicapées.

Les agences de travail temporaire



L'Ecoparc d'affaires de Sologne

Dans un cadre privilégié, autour d'un château, l'Ecoparc d'affaires de Sologne propose à Neung-sur-Beuvron des ateliers-relais, la location de bureaux, l'accès à l'Internet haut débit, des services communs et une salle de réunion de 60 places. Des conditions particulières sont proposées aux créateurs d'entreprise (bail de 23 mois avec loyer progressif, limité à 75 % du coût les 11 derniers mois).

L'Hôtel d'entreprises de Salbris (EDIS)

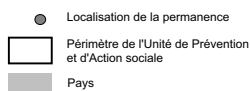
Les anciens locaux de l'usine Matra Bae Dynamics ont été reconvertis en **Technoparc**. Celui-ci accueille déjà une dizaine de sociétés ainsi que l'hôtel d'entreprises EDIS (Espace de Développement et d'Innovation de Salbris) dédié plus particulièrement aux PME à forte valeur ajoutée technologique. L'objectif est de proposer aux porteurs de projet (création ou développement) des locaux adaptés à leurs besoins, un accompagnement spécifique et des services mutualisés comprenant un service de gardiennage. A la fin du bail de 24 mois, une ingénierie de sortie de la structure est également mise en place avec une aide à la recherche du site d'implantation optimale.

Les services aux créateurs d'entreprises

Pour accompagner les porteurs de projet, faciliter leurs démarches et les orienter vers les sources de financement les plus appropriées, le Loir-et-Cher dispose de plusieurs outils. Le réseau des **Chambres Consulaires** propose des stages de création d'entreprise et accueille les postulants à la maison des entreprises à Blois. La **Chambre de Commerce et d'Industrie** possède une antenne à Romorantin, où la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** tient une permanence deux fois par mois. Cette dernière assure également la gestion de **Loir-et-Cher Initiative** (plate-forme d'initiative locale). Du côté du milieu associatif, on relève la **délégation départementale d'EGEE** (Entente entre les Générations pour l'Entreprise et l'Emploi) avec 17 bénévoles et la **Cagnotte Emploi Solidarité** qui apporte un soutien financier sous forme de prêt sans intérêts.

Pour les démarches de prospection, d'aide au développement et à l'implantation, les élus et les services économiques des collectivités peuvent s'appuyer sur l'**ADELEC** et le réseau des Chambres Consulaires. Les Communautés de communes prennent de plus en plus d'initiatives en ce domaine, à l'exemple de celles de la **Sologne des Rivières et de la Sologne des Etangs**, très actives en matière de parcs d'activités économiques et d'immobilier d'entreprise. De même, la ville de Salbris s'est dotée d'une agence de développement économique.

Les Unités de Prévention et d'Action Sociale du Conseil Général



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

La loi de décentralisation a confié au **Conseil Général** la responsabilité et le financement du Service Départemental d'Action Sociale.

Le Loir-et-Cher est divisé en cinq **UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale)**, assurant quatre missions fondamentales :

- le service social de proximité,
- l'insertion,
- la protection maternelle et infantile,
- l'enfance.

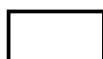
A l'intérieur de chaque UPAS, le **service social de proximité** est sectorisé de manière à couvrir le territoire de façon homogène.

Ses missions sont multiples :

- accueillir, informer et orienter le public,
- faciliter l'accès éventuel aux prestations ou dispositifs (FSL, RMI par exemple),
- effectuer des évaluations et diagnostics qui le conduiront à proposer des interventions au titre de l'aide sociale à l'enfance (aide financière, aide à domicile, prise en charge physique),
- proposer des mesures de protection,
- réaliser un suivi préventif ou proposer une prise en charge plus spécifique,
- assurer la mission de prévention de l'enfance maltraitée et intervenir après la réception de signalements d'enfants en danger,
- organiser des actions collectives en faveur de familles en situation de précarité financière ou confrontées à un problème de logement ou d'insertion.



△ Permanence (symbole différencié par secteur)



Pays

L'action sociale

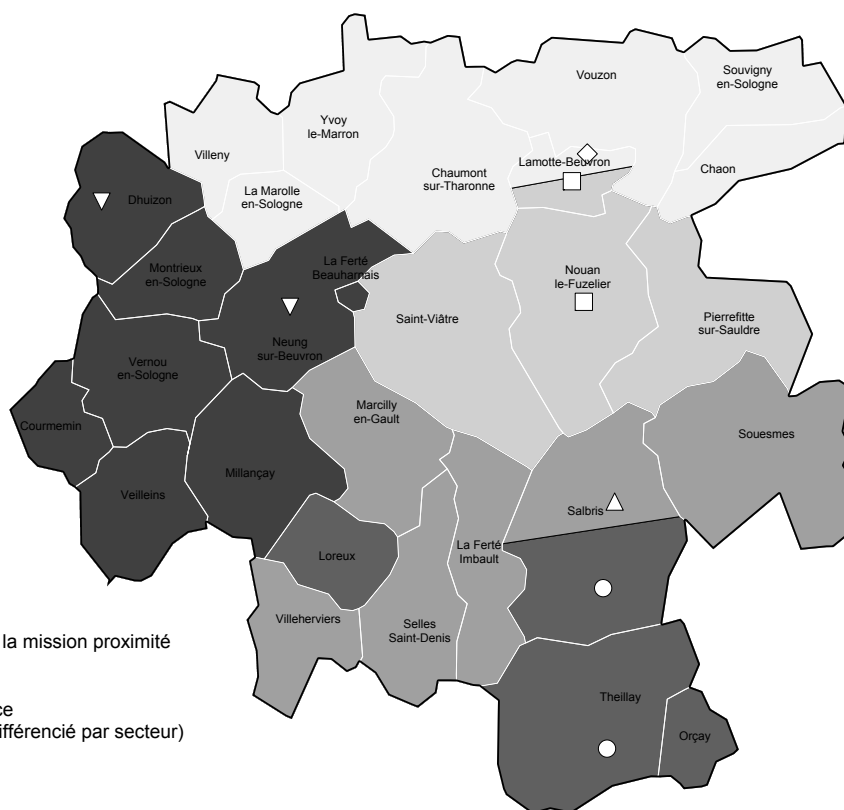
Les acteurs

Les permanences et lieux d'accès des services à vocation départementale

Le service social de proximité du Conseil Général

Le Pays de Grande Sologne se trouve essentiellement couvert par l'**UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale) de Romorantin-Lanthenay**. Au total, **5 secteurs du Service Social de Proximité** couvrent le territoire du Pays.

Le service social de proximité du Conseil Général



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2007

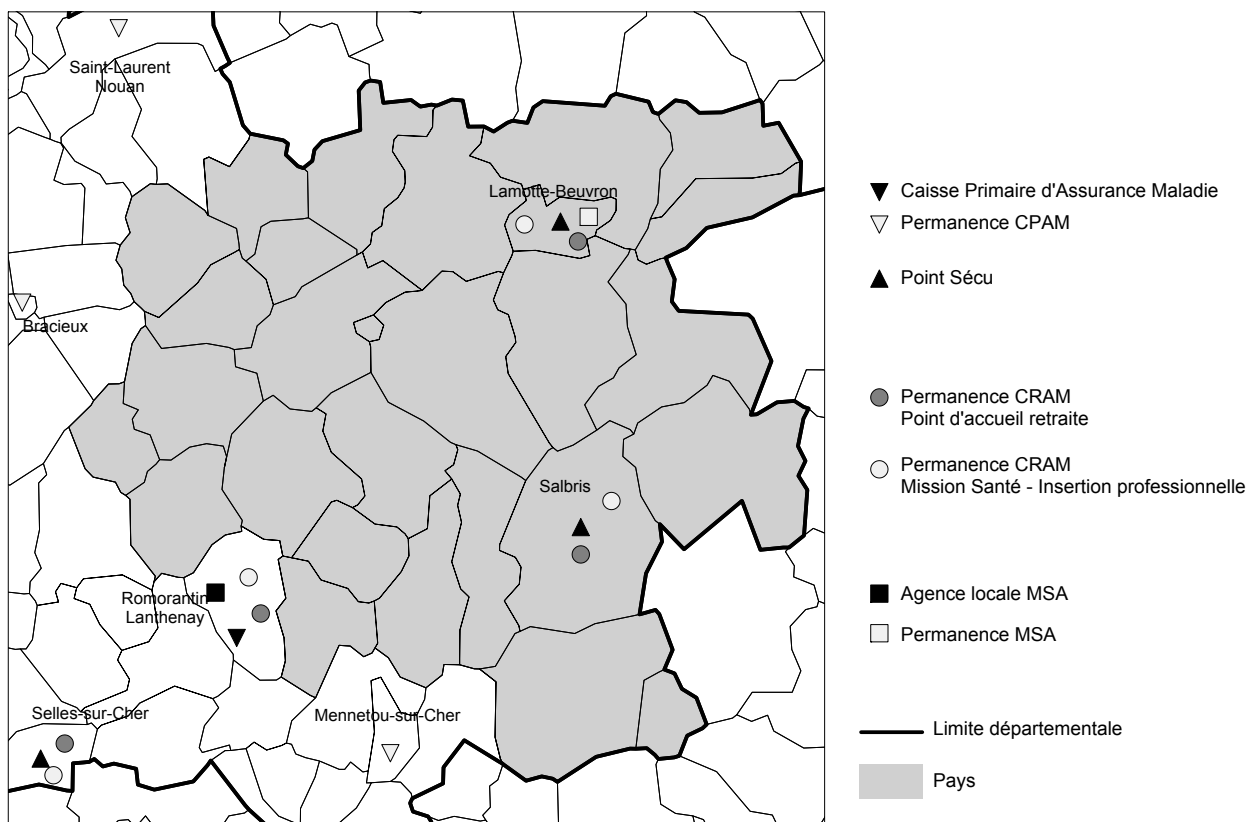
Les organismes de sécurité sociale

• La Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie a mis en place **deux “points sécu”**, à **Lamotte-Beuvron** et **Salbris**. Ils sont ouverts tous les jours sauf le mercredi et accessibles aux personnes handicapées. La caisse la plus proche est basée à Romorantin. Il existe également un service téléphonique centralisé qui permet de recueillir facilement des informations.

Les cartes vitales peuvent désormais être mises à jour dans les pharmacies du département.

Les permanences des organismes de sécurité sociale



D'après sources : CPAM, CRAM et MSA - 2007

• La Caisse Régionale d'Assurance Maladie - CRAM

Le Service social de la CRAM intervient auprès des assurés du régime général dans trois domaines :

- l'accès aux soins et le droit à la santé : il contribue au développement des conditions nécessaires à la santé pour les personnes en situation de précarité ou fragilisées par la maladie, l'accident ;
- le maintien dans l'emploi : il participe à la prévention de la désinsertion professionnelle par une prise en charge précoce des personnes en arrêt de travail du fait d'une maladie ou d'un accident ;
- l'aide aux personnes en perte d'autonomie : il recherche les solutions personnalisées pour aménager les conditions de vie des personnes

âgées ou handicapées, en favorisant notamment leur maintien à domicile (pour ce dernier point, voir les volets correspondants).

Les personnes ont en général le choix entre plusieurs lieux de rencontre d'un assistant social (sur rendez-vous). Pour le Pays, des **permanences du service santé - insertion professionnelle se tiennent à Lamotte-Beuvron** deux fois par mois (2ème et 4ème vendredis matin) et à **Salbris** une fois par mois (1er mercredi matin). Si la personne ne peut se déplacer du fait de ses problèmes de santé, l'assistant social se rend à son domicile.

- **La Mutualité Sociale Agricole**

La MSA constitue le guichet unique de ses adhérents pour l'ensemble des questions de protection sociale : santé, famille, retraite. **Des permanences** sont organisées à **Lamotte-Beuvron** une fois par mois (1er jeudi matin). A proximité, les ressortissants peuvent se rendre à la permanence de Romorantin (deux fois par semaine).

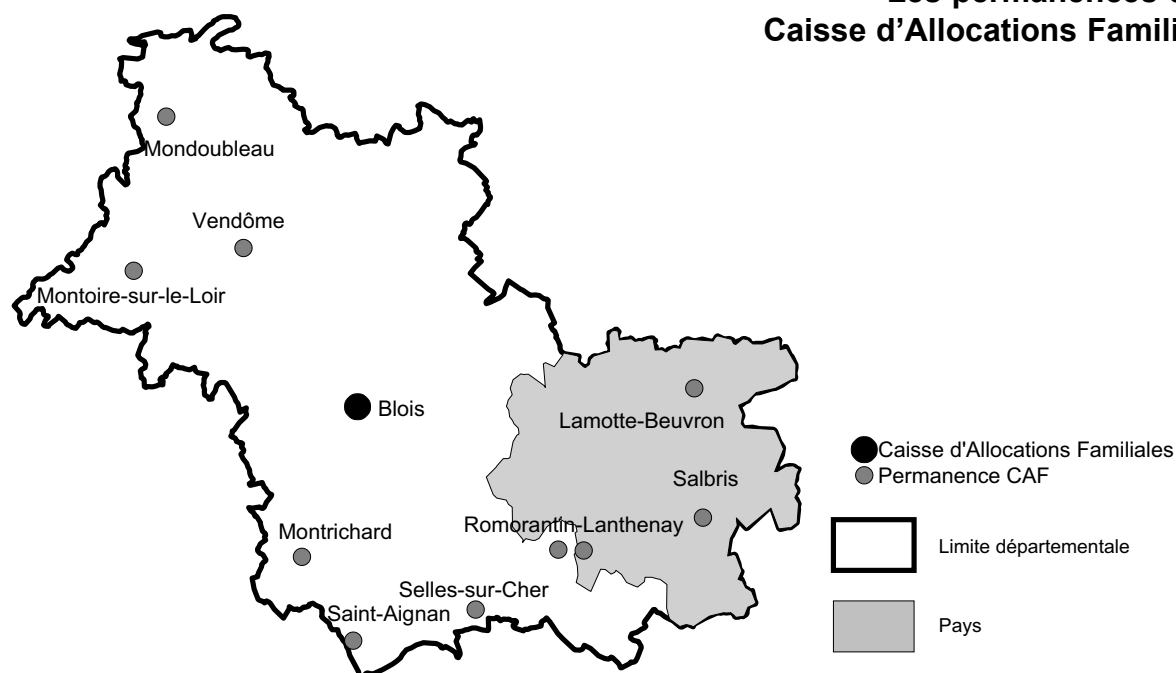
La Caisse d'Allocations Familiales

Des permanences administratives de la CAF se tiennent elles aussi à **Lamotte-Beuvron** et **Salbris**, deux matinées par mois.

Les services sociaux des collectivités

La plupart des communes se sont dotées d'un CCAS ou, au minimum, d'un service social structuré.

Les permanences de la Caisse d'Allocations Familiales



D'après sources : CAF (2007)

Des services à domicile pour tous

La Fédération ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Loir-et-Cher regroupe une douzaine d'associations locales intervenant sur un périmètre spécifique et l'association ADMR Handi-Cap-Vie qui œuvre sur l'ensemble du département. Elle compte 310 bénévoles et 1 929 salariés (980 équivalents temps plein) en 2004. Elle apporte des services en matière de santé (SSIAD), de maintien à domicile (voir les volets personnes âgées et personnes handicapées) et un soutien aux familles.

Lorsqu'un évènement nouveau au sein du foyer vient bouleverser l'organisation familiale (maladie, grossesse, déménagement, surcharge...), mais aussi pour l'insertion ou la réinsertion des personnes ou familles en difficulté sociale, l'ADMR met à disposition des professionnels qualifiés, auxiliaire de vie sociale (AVS) ou technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) suivant la nature des besoins. Ces aides peuvent se présenter sous différentes formes :

- aide à la vie quotidienne (ménage, repas, repassage, courses...);
- accompagnement dans les démarches (budget, relation avec les organismes...);
- relais pour maintenir un équilibre familial lors de difficultés passagères (naissance, maladie, décès...);
- aide à l'insertion sociale et éducative (suivi scolaire, activités ludiques...).

Ces types d'intervention peuvent être pris en charge par les caisses d'allocations familiales ou le Conseil Général. En 2004, plus de 600 familles en ont bénéficié.

Précisons que les **aires d'intervention des associations locales sont en cours de modification pour se rapprocher de celles des SSIAD.**

La Fédération ADMR est agréée "service aux personnes".

L'ARGM (Association Romorantinaise de Gardes Malades à Domicile) propose l'intervention d'assistantes de vie pour accompagner et aider les personnes dans les actes de la vie quotidienne (santé hygiène, repas, etc...) ainsi que dans la vie sociale et relationnelle. 108 personnes ou familles ont fait appel à ses services en 2004 dans les secteurs de Romorantin, Selles ou Mennetou.

Le mouvement associatif

L'association locale ADMR La Solognote intervient sur la partie septentrionale du Pays. Deux autres associations sont en cours de restructuration, autour de Salbris et de Romorantin. Des antennes locales sont présentes au sein des Maisons de Services de Vernou-en-Sologne et Salbris au sein du Pays, de Romorantin-Lanthenay à proximité. Une permanence est également assurée à Dhuizon deux fois par semaine.

L'Entraide Selloise, basée à Selles-Saint-Denis, intervient également sur le territoire de La Ferté-Imbault, Marcilly-en-Gault, Loreux et Villeherviers. Outre le portage de repas, elle met à disposition un minibus pour l'accompagnement vers les commerces, les services, les professionnels de santé, etc. Elle propose également un service de linge en liaison avec le CAT de Belleville à Salbris et, pour ses adhérents, un service de collecte des ordonnances et distribution de médicaments.

Notons également l'intervention de **l'Association Romorantinaise de Gardes Malades à Domicile** auprès de personnes de tout âge, malades ou convalescentes ou en situation de handicap et résidant à Romorantin ou dans les communes environnantes.

Périmètre d'intervention des associations locales ADMR



D'après source : ADMR (2006)

Les services aux personnes âgées

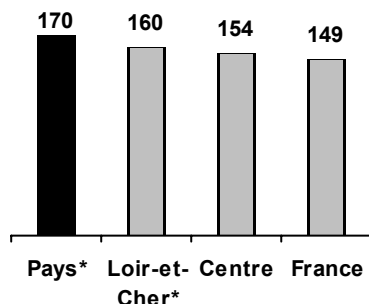
Une forte densité de places d'accueil

Le Pays de Grande Sologne compte **11 structures d'accueil pour personnes âgées**. Localisées dans 10 communes différentes, elles se répartissent en **5 EHPAD** (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), **3 maisons de retraite** et **3 foyers-logements**. Au total, la capacité atteint **558 places**, soit 170 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. **Ce ratio de couverture des besoins est légèrement supérieur à la moyenne départementale** (160 places pour 1 000 personnes), qui se situe un cran au-dessus de celles des échelons géographiques supérieurs.

Une vingtaine d'établissements se trouvent à proximité du Pays, dont les maisons de retraite de Romorantin-Lanthenay, Châtres-sur-Cher, Vierzon, La Ferté-Saint-Aubin et les foyers-logements de Pruniers-en-Sologne et Soings-en-Sologne.

A noter que la Communauté de communes de la Sologne des Etangs a décidé de **créer une maison de retraite communautaire** à Neung-sur-Beuvron, qui sera dotée d'une capacité significative pour l'accueil des personnes atteintes d'Alzheimer. Cette nouvelle structure remplacera les établissements actuels de La Marolle-en-Sologne et Neung-sur-Beuvron, qui seront fermés.

Nombre de places en maison de retraite pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus

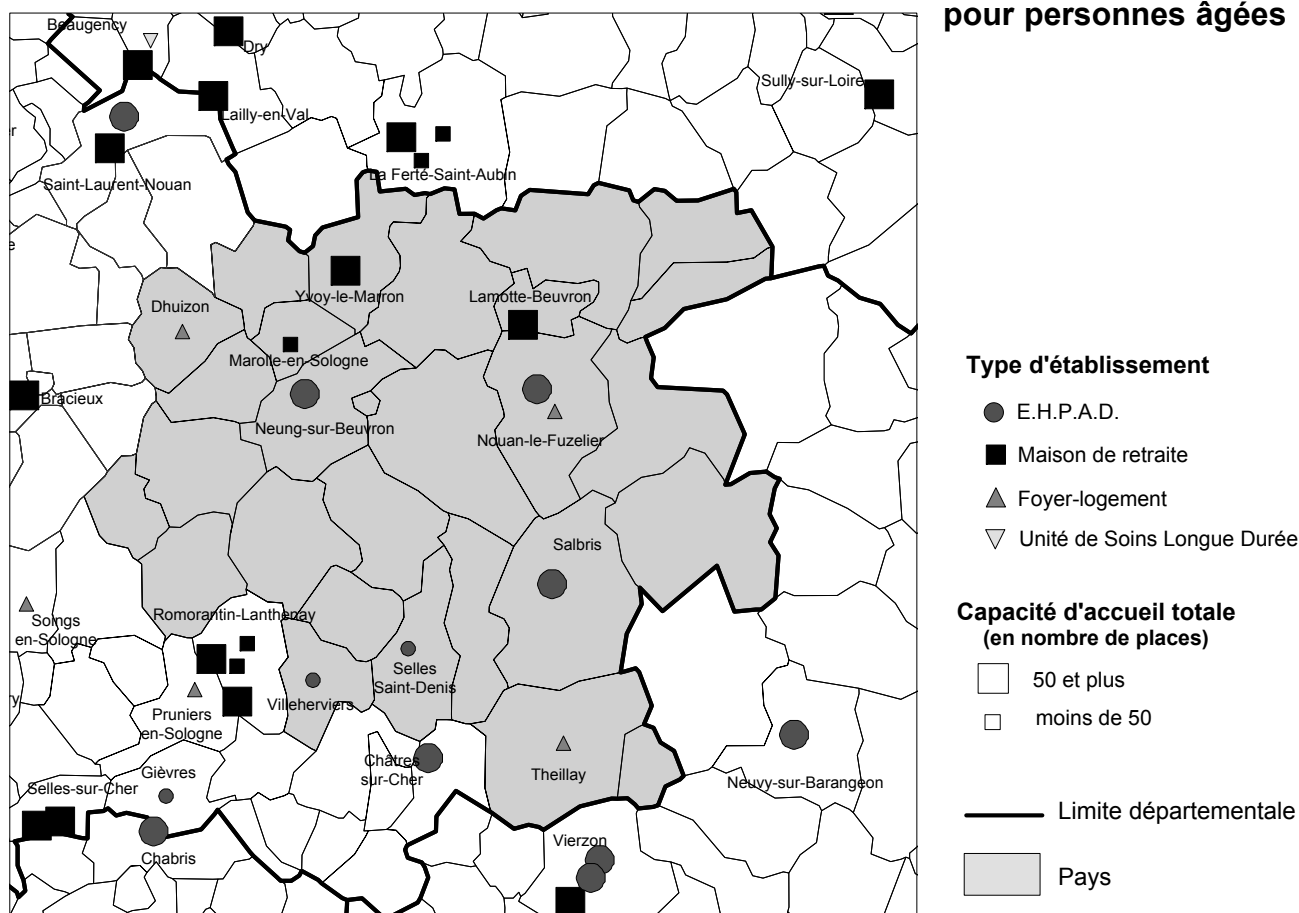


D'après sources : Conseil Général - DRASS - INSEE

* : données 2007

La MARPA de Nouan-le-Fuzelier va prochainement s'agrandir de deux logements supplémentaires.

Les structures d'accueil pour personnes âgées



D'après sources : Conseils Généraux - 2007

Le **CLIC** a pour mission :

- l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'information des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et des professionnels
- l'évaluation des besoins, aide à la mise en place de réponses concrètes et adaptées aux situations, suivi, coordination.

Les objectifs sont notamment :

- d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes âgées dépendantes, fragiles ou en perte d'autonomie,
- de permettre le soutien à domicile, l'accès à une filière de soins gériatriques, de favoriser le retour à domicile ou aider à l'entrée en institution,
- de prévenir les situations de dépendance et de crise et d'assurer une mission de veille et d'alerte afin d'éviter les ruptures de prise en charge,
- de renforcer l'efficacité des prestations et des moyens mis en œuvre.

Les coordinations gérontologiques

Il n'existe pour l'instant que trois CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) en Loir-et-Cher. Le Pays ne dispose pas de ce service, mais une réflexion est en cours pour la création d'une structure de coordination gérontologique étendue à l'ensemble du département.

L'aide à domicile

Plusieurs structures ont mis en place des systèmes d'aide aux personnes âgées dépendantes. La mise en œuvre de l'APA début 2002 a permis une meilleure organisation et une meilleure prise en charge des besoins ; le nombre des demandes a d'ailleurs considérablement augmenté par rapport aux dispositifs antérieurs.

Des aides à domicile et des auxiliaires de vie de l'**ADMR** peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire et de l'**ARGM** sur un périmètre plus réduit (voir chapitre les acteurs).

Le problème des gardes de nuit, pour faciliter le maintien à domicile et soulager les familles, se pose avec une acuité grandissante. La pénurie de personnel constitue une entrave majeure au développement de ce service.

Les personnes âgées peuvent également faire appel, pour des travaux ménagers, de jardinage, de bricolage, etc. aux associations intermédiaires. Sur le Pays intervient en particulier l'**association Eclair au service du Quotidien** (voir volet insertion).

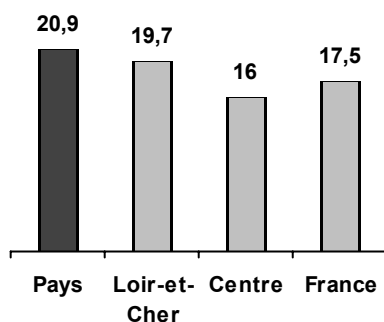
Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

L'organisation des soins infirmiers pour personnes âgées ou dépendantes est née d'initiatives locales. C'est néanmoins la DDASS qui instruit les demandes d'intervention et contrôle les organismes.

Le territoire du Pays de Grande Sologne est couvert par quatre structures : 3 SSIAD gérés par la Fédération ADMR (Lamotte-Beuvron, Salbris, et Vernou-en-Sologne), ainsi que l'**hôpital de Romorantin**. Début 2007, elles comptent au total 130 places autorisées (dont 120 installées), mais l'aire de compétence de deux des secteurs s'étend en dehors des limites du Pays. Le nombre de places installées pour 1 000 personnes de 60 ans et plus varie entre 7 et 9,2 (la moyenne se situe à 8 places). Les ratios régionaux et nationaux sont cependant calculés pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, ce qui est plus proche de la réalité d'aujourd'hui. Pour les SSIAD qui concernent le Pays, on compte ainsi globalement 20,9 places installées pour 1 000 personnes, résultat supérieur aux moyennes départementale régionale ou nationale (légèrement antérieures). **Le taux d'équipement paraît donc satisfaisant en la matière.**

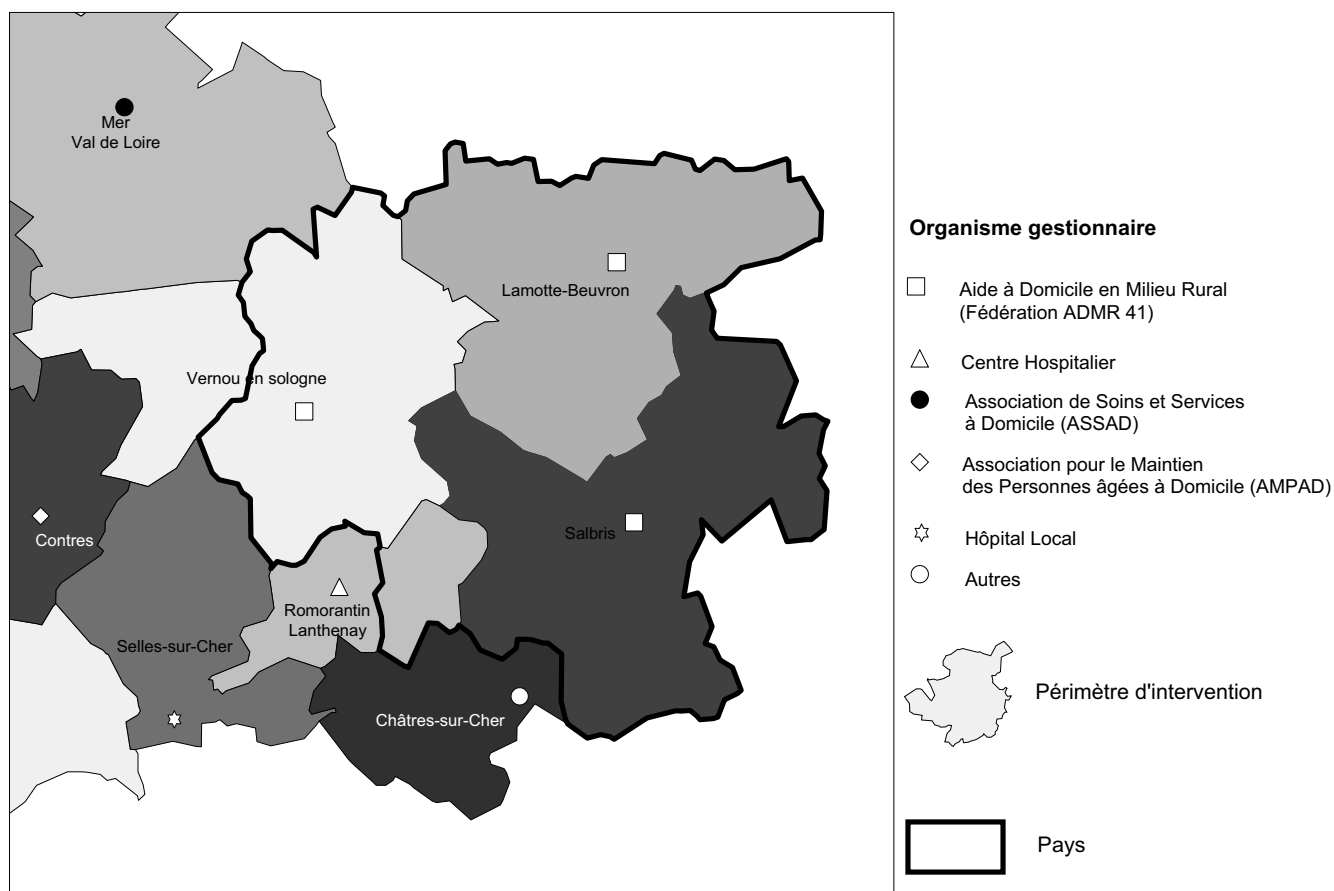
Le décret du 24 juin 2004 précise que les SSIAD sont destinés aux personnes de 60 ans et plus malades ou dépendantes, ainsi qu'aux moins de 60 ans présentant un handicap ou une maladie chronique.

Nombre de places de SSIAD installées pour 1 000 personnes de 75 ans et plus au 01/01/07 (Pays, Loir-et-Cher) et au 01/01/05 (Centre, France)



D'après sources : DDASS - DRASS, INSEE

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)



D'après source : DDASS (2005)

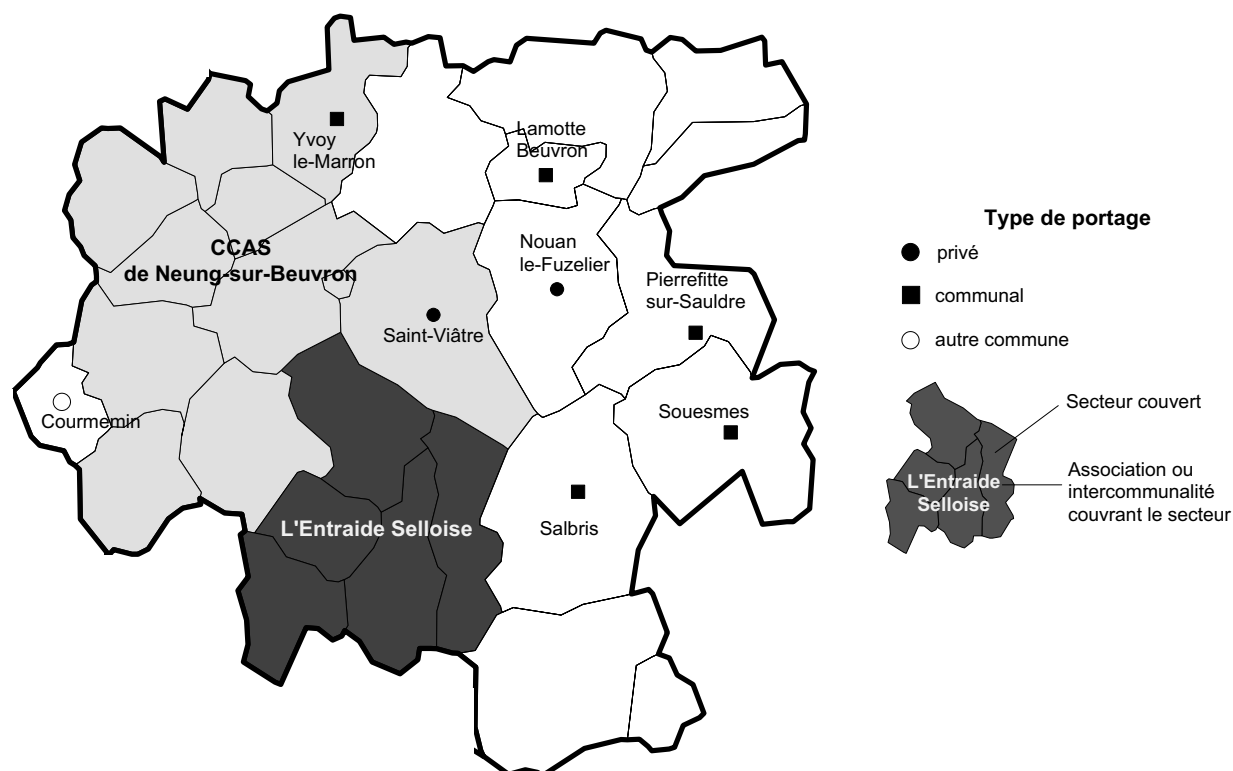
Les services de portage de repas

Pour les personnes âgées qui le souhaitent, des portages de repas à domicile sont organisés progressivement dans de nombreuses communes. Ces prestations sont mises en place sur le Pays par différentes structures :

- Le **CCAS de Neung-sur-Beuvron** intervient sur 11 communes.
- L'association **l'Entraide Selloise, de Selles-Saint-Denis**, propose ses services sur 5 communes.
- Les prestations sont assurées par **les collectivités** (directement ou par l'intermédiaire d'un CCAS) à Lamotte-Beuvron, Salbris, Pierrefitte-sur-Sauldre, Souesmes, Courmemin et par la maison de retraite à Yvoy-le-Marron (en complément du CCAS de Neung).
- Des commerçants fournissent le portage à Nouan-le-Fuzelier et Saint-Viâtre.

Aucune disposition n'a été détectée dans 6 communes.

Les services de portage de repas à domicile



D'après source : Enquête communale (2005)

Les services de surveillance

Le maintien des personnes âgées à domicile pose la question des risques d'accident ou de détresse physique en l'absence de tierce personne. Pour pallier ces difficultés, des systèmes de télé-alarme ont été mis en œuvre. On en relève au moins **un qui intervient sur le territoire du Pays : Présence verte** (rattachée à la MSA), qui touche la majeure partie du département.

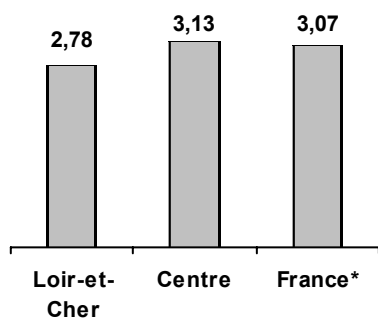
Les autres services

Le service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie met à disposition un système de permanence téléphonique à l'attention des personnes retraitées du régime général de la Sécurité Sociale en perte d'autonomie ne relevant pas de l'APA (sauf ressortissants de la MSA). Il a pour objet de faciliter le maintien à domicile par l'écoute, l'orientation et, le cas échéant, le montage des dossiers. **La CRAM assure par ailleurs des permanences** dans les points d'accueil retraite, sur rendez-vous, à **Lamotte-Beuvron et Salbris** (un jour par mois), **pour les questions relatives aux retraites** des ressortissants du régime général.

Les personnes âgées peuvent avoir recours, si nécessaire, au service appareillage de la CPAM (cf. volet santé).

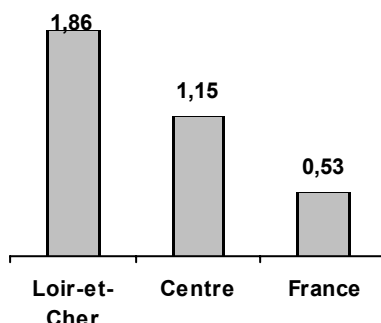
Les personnes âgées rencontrant des difficultés particulières de mobilité liées à leur état de santé peuvent bénéficier des services de l'association Trans-Espace (cf. services aux personnes handicapées).

Nombre de places en ESAT pour
1 000 personnes de 20 à 59 ans
(2005)



D'après source : DRASS (* : 2004)

Nombre de places en entreprises
adaptées pour 1 000 personnes
de 20 à 59 ans (2005)



D'après source : DRASS

Les services aux personnes handicapées

L'accueil des adultes handicapés comprend plusieurs types d'établissements, chacun ayant une fonction particulière. On recense en Loir-et-Cher 11 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT - ex CAT) et 5 entreprises adaptées (ex Ateliers Protégés), pour un total de 861 places, 9 foyers d'hébergement (281 places) et 9 services de suite et d'accompagnement à la vie sociale (145 places) attachés à un ESAT, 5 foyers occupationnels (130 places), 3 foyers d'accueil médicalisé (202 places) et 3 établissements médico-sociaux (190 places).

Le département présente un taux d'équipement en entreprises adaptées largement supérieur aux moyennes de référence. Il est également très bien placé pour les foyers de vie et d'accueil médicalisé. En revanche, l'équipement en places d'ESAT se situe un cran au-dessous, l'écart avec la moyenne régionale étant assez important.

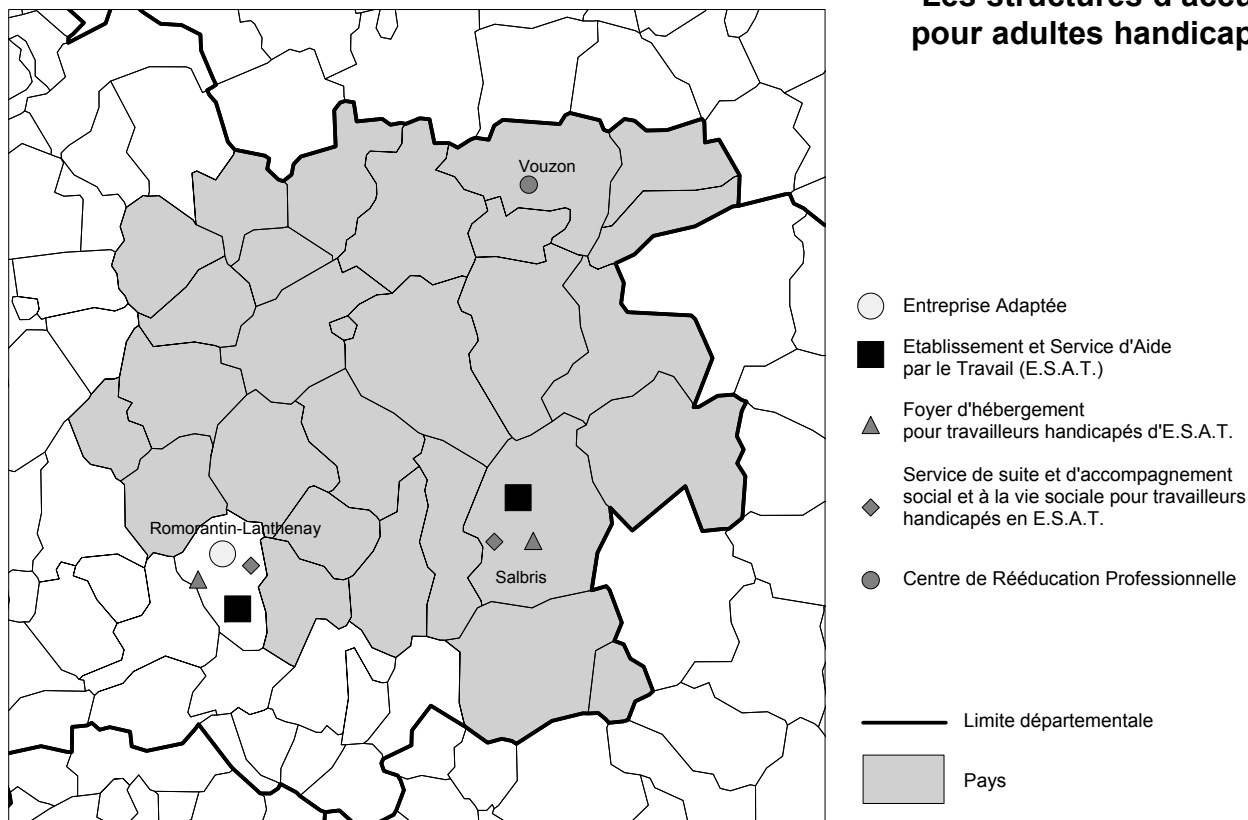
On recense dans le Pays de Grande Sologne un **ESAT** à Salbris (48 places), auquel sont associés un **foyer d'hébergement** de 24 places et un **service de suite et d'accompagnement social** de 6 places.

A Vouzon, le **centre de Préorientation et de Rééducation Professionnelle des Rhuets** peut accueillir 130 stagiaires. Sa mission est de favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes en situation de handicap, par la construction du projet professionnel et par une formation qualifiante.

Notons à proximité la présence d'une entreprise adaptée et d'un ESAT à Romorantin-Lanthenay, avec foyer d'hébergement et service de suite.

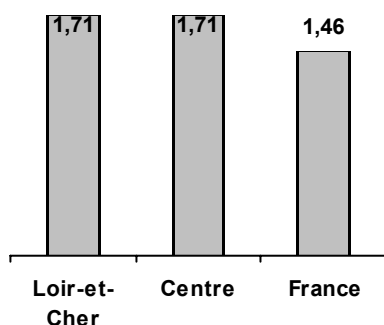
Rappelons que l'association **Prométhée** intervient sur tout le Loir-et-Cher pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des handicapés (voir chapitre formation, insertion professionnelle et emploi).

Les structures d'accueil pour adultes handicapés



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher (2007)

Nombre de places en foyers de vie
et en foyers d'accueil médicalisé
pour 1 000 personnes
de 20 à 59 ans (2005)



D'après source : DRASS

L'Association Trans-Espace

Elle a pour objectif principal de pallier le manque de transports en commun adaptés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Elle dispose de trois véhicules, dont deux adaptés pour l'accès en fauteuil roulant. Trois chauffeurs-accompagnateurs répondent aux besoins des personnes lors de leurs déplacements et assurent l'accompagnement au cours de leurs sorties (aide aux courses, etc.). Ce service est disponible tous les jours sauf le samedi, sur réservation 48 h à l'avance, aux membres de l'association (cotisation annuelle symbolique). Des frais de participation sont calculés sur la base de la distance parcourue. En 2004, l'Association comptait parmi ses adhérents 169 particuliers (dont une quinzaine n'habitant pas Agglopolys) et 8 associations. Plus de 3 300 trajets ont été assurés au cours de l'année.

L'Association pour la Mobilité des Handicapés

Le but de l'AMH, fondée en 1998, est de redonner " un droit à la mobilité " aux handicapés moteur. Elle vient en aide à ceux qui se retrouvent en fauteuil roulant et qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour acquérir un véhicule adapté ou en faire adapter un. L'association met à disposition à des tarifs préférentiels un véhicule correspondant au handicap du demandeur, pour plusieurs jours voire plusieurs semaines. Son parc est actuellement composé de 6 véhicules.

L'aide à domicile et les soins infirmiers

Les personnes handicapées bénéficient de la même organisation que les personnes âgées en ce qui concerne les soins infirmiers à domicile (cf. volet précédent).

L'aide à domicile est prise en charge par une association spécifique de la Fédération ADMR (Handi - Cap - Vie), qui rayonne sur l'ensemble du Loir-et-Cher. Les bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne ou d'une Majoration Tierce Personne peuvent faire appel à une auxiliaire de vie qui l'aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, ménages, courses, etc.). En 2004, ce sont 107 personnes du département qui ont eu recours à ce service, fort de 67 auxiliaires de vie.

L'aide à la mobilité

Pour les personnes à mobilité réduite, l'utilisation des transports collectifs est malaisée, voire impossible. En dehors des taxis, onéreux, quelques initiatives ont été prises en Loir-et-Cher. Citons en particulier **l'association Trans-Espace, localisée à Blois** et **l'Association pour la Mobilité des Handicapés (AMH)** basée à Vievy-le-Rayé qui rayonnent toutes deux sur l'ensemble du département.

La Maison départementale des personnes handicapées

Instituée par la loi du 11 février 2005 sur le handicap, la **Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a ouvert ses portes en février 2006**. Elle a pour vocation de simplifier les démarches des personnes handicapées en mettant à leur disposition un guichet unique et de proximité.

Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs familles. Elle a été mise en place par le Conseil général en partenariat avec l'État (DDASS, DDTEFP, Inspection académique), les organismes de Sécurité sociale (CPAM, CAF, MSA), des représentants de mutuelle (Mutualité française de Loir-et-Cher), avec la participation des associations intervenant dans le domaine du handicap ; elle regroupe les activités de la COTOREP, de la CDES et du SIVA.

Ses missions :

- informer les personnes concernées et le grand public,
- accueillir et conseiller les personnes handicapées,
- aider à la définition de leur projet de vie,
- conduire l'évaluation des besoins de compensation du handicap ou d'orientation grâce à l'équipe pluridisciplinaire de professionnels et élaborer un plan personnalisé de compensation,
- prendre au sein de la commission des droits et de l'autonomie les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne handicapée, (attribution de prestation, orientation, etc.),
- accompagner la réalisation des plans de compensation.

Elle est dotée d'un Numéro vert : 0800 77 77 41.

La santé

L'offre de soins hospitalière

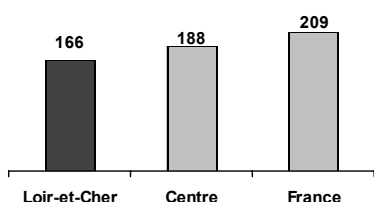
Le Pays ne bénéficie sur son territoire d'aucune offre hospitalière. Il est néanmoins desservi de façon satisfaisante par les structures localisées à proximité :

➤ Le **Centre Hospitalier de Romorantin-Lanthenay** dispose d'une capacité de 492 lits en section hospitalière, dont 155 pour les soins de longue durée. Outre les domaines classiques de médecine, chirurgie et obstétrique, il est doté d'un service de psychiatrie comprenant une spécialité en psychiatrie infanto-juvénile. Le plateau technique comprend 2 salles d'imagerie (Scanner et Doppler) et 6 salles destinées aux actes sous anesthésie, dont 4 réservées aux interventions chirurgicales.

➤ Le **Centre Hospitalier de référence du Loir-et-Cher est localisé à Blois**. D'une capacité de 900 lits, il est équipé d'un plateau technique qui comprend notamment 8 salles d'opération, 3 salles d'accouchement, 1 scanner et 1 IRM. L'offre blésoise est complétée par une **poly-clinique**, issue de la réunion de trois cliniques, Florimond-Robertet, St Côme et St Damien, les Lices. Elle exerce désormais dans un **nouveau bâtiment** localisé sur le Parc A10 et regroupe 250 lits et places.

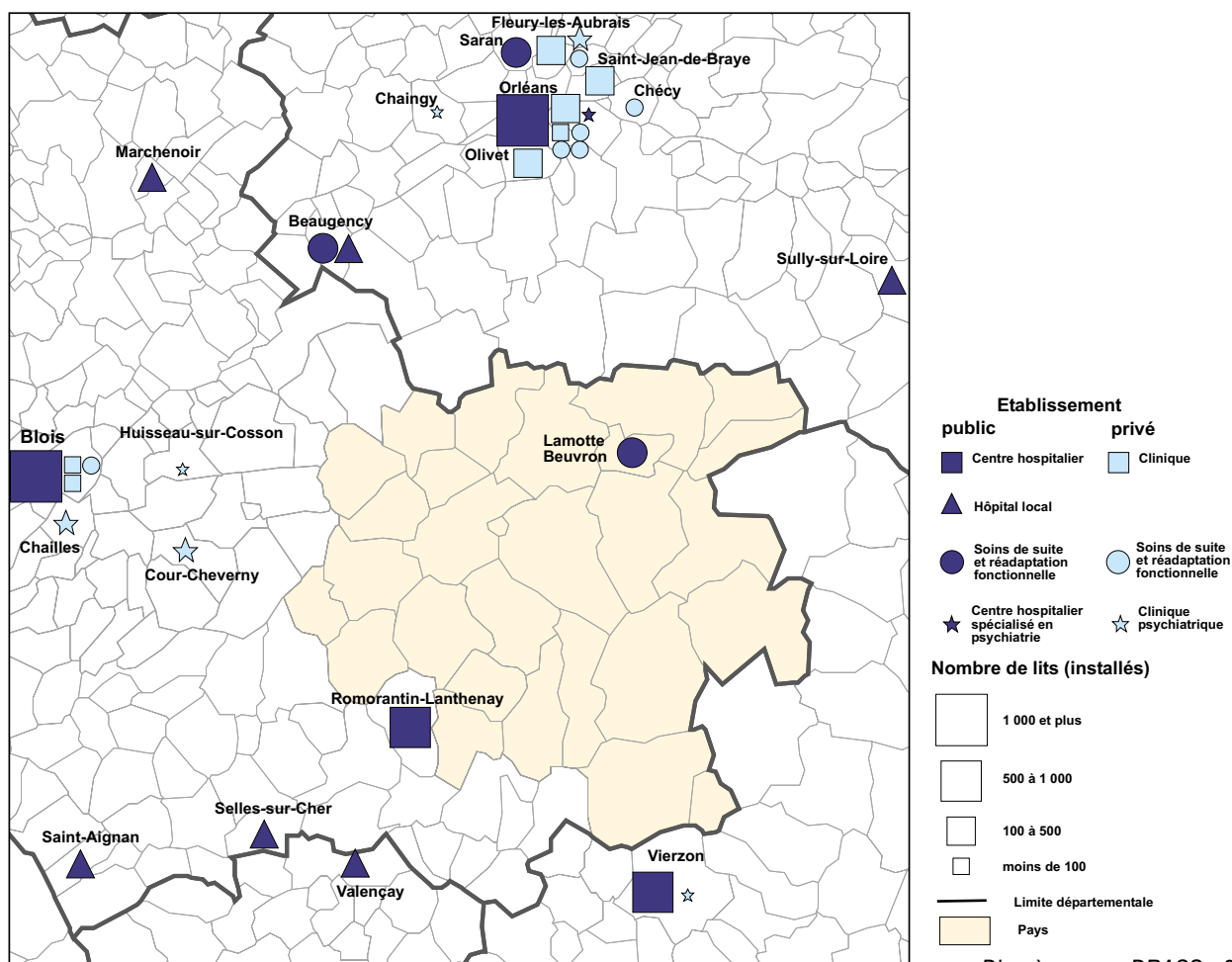
➤ Le **Centre Hospitalier Régional d'Orléans** est doté d'équipements très performants, dont une salle de coronarographie, deux caméras à scintillation, 2 scanners, 1 IRM, 5 échographes Doppler, etc. Il a une capacité totale de 1 295 lits.

Taux d'équipement en lits et places de médecine pour 100 000 habitants au 01/01/05



D'après sources DRASS - INSEE

Les établissements de santé



Hôpital local

- petit établissement, en grande partie dédié à l'hébergement de personnes âgées,
- assure également une offre de soins de suite et un service de médecine pour lequel interviennent des médecins libéraux.

Hôpital de proximité

- installé le plus souvent dans une Sous-Préfecture
- propose un service de médecine
- dispose le plus souvent d'un service d'urgence

Centre hospitalier de référence

- installé généralement dans une ville Préfecture
- dispose obligatoirement d'un service d'urgence, d'un service de réanimation et d'un bloc opératoire
- un service de néonatalogie est associé à la maternité

Centre hospitalier régional

- deux en Région Centre : à Tours et à Orléans
- maternité de niveau 3 (intégrant un service de réanimation néonatale et des spécialistes)

➤ Le **Centre Hospitalier de Vierzon**, d'une capacité de 332 lits (dont 90 pour les soins de longue durée) est doté de 2 salles d'imagerie (Scanner et Doppler) et 11 salles destinées aux actes sous anesthésie, dont 7 réservées aux interventions chirurgicales.

➤ Le **Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours** dispose évidemment d'équipements très performants. Sa capacité totale pour les soins de courte durée est de 1 300 lits.

Autres établissements ou services de santé

Le **Centre médical "Les Pins"**, à **Lamotte-Beuvron**, possède une capacité de 132 lits. Il s'agit d'un établissement de réadaptation fonctionnelle qui emploie plus de 200 salariés (représentant environ 132 Equivalents Temps Plein).

Le Pays compte également un **centre d'autodialyse** à La Ferté-Imbault, géré par le Cirad (Centre d'Installation du Rein Artificiel à Domicile). Une autre installation est présente à Vierzon.

Plusieurs unités psychiatriques se trouvent à proximité du territoire : le service spécialisé de l'hôpital de Romorantin, les cliniques psychiatriques de Cour-Cheverny et Vierzon.

Principaux établissements du Pays et de sa périphérie
nombre de lits en hospitalisation complète en 2005 par discipline

	Médecine	Chirurgie	Gynéco- logie Obstétrique	Total soins de courte durée	Psychiatrie	Soins longue durée	Total soins de suite	Total section hospitalière
Centre hospitalier de Romorantin	78	49	22	149	158	155	30	492
Centre Hospitalier de Blois	250	127	39	416	84	295	105	900
CHR d'Orléans	521	245	112	878		360	57	1 295
Centre Hospitalier de Vierzon	97	38	15	150		90	92	332
C.H.R.U. de Tours	696	493	110	1 299	223	130	80	1 732
Clinique Florimond Robertet*	16	81		97				97
Polyclinique de Blois St-Côme - St-Damien*	9	58	17	84				84

D'après source DRASS - 2005

* fusion et regroupement sur un site unique fin 2005.

Les services d'accueil et de traitement des urgences (SAU)

- assurent la prise en charge sur place de tous les types d'urgence, y compris lorsque le pronostic vital est menacé
- disposent de moyens lourds : service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), réanimation, plateau technique d'imagerie, de biologie, de chirurgie et d'anesthésie 24 h sur 24 et d'un éventail de spécialistes

Les unités de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)

- accueillent tout patient
- traitent sur place ceux qui nécessitent des soins correspondant aux moyens humains et techniques présents
- orientent les autres vers des établissements adaptés

Pôles spécialisés des urgences (POSU)

- ne peuvent assurer qu'un type d'urgences en rapport avec leur plateau technique et leurs disciplines d'équipements (ex : les POSU pédiatriques)

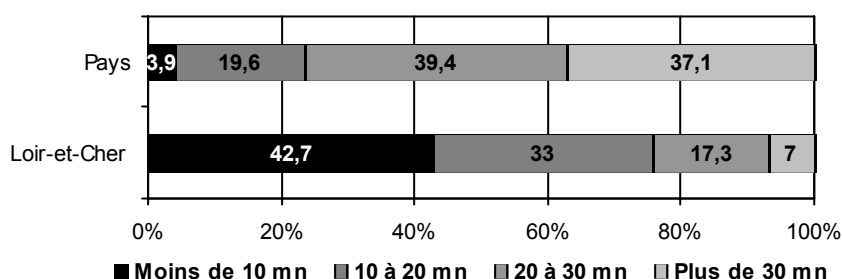
Les services d'urgence

Les **unités de proximité dites UPATOU** les plus proches sont situées à **Romorantin-Lanthenay** et **Vierzon**. Elles ont accueilli respectivement environ 16 000 et 18 000 patients en 2005. Les UPATOU ne possèdent pas de service de réanimation. En Loir-et-Cher, la coordination des urgences est assurée par le **Service d'accueil et de traitement des urgences du Centre hospitalier de Blois** qui a géré plus de 34 000 passages en 2005. Le **SAU d'Orléans-La Source** (plus de 51 000 passages) draine cependant une bonne partie du territoire.

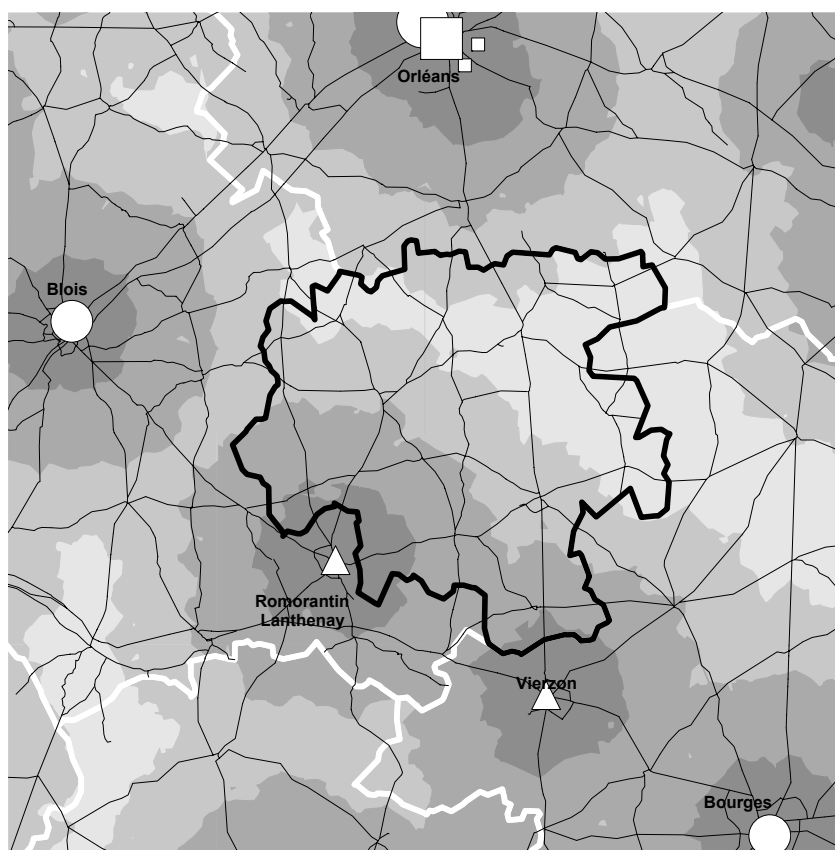
Des **unités spécialisées** en pédiatrie, en cardiologie et pour les mains existent à **Orléans** et **Tours**. Seul le CHRU de Tours peut assurer le traitement des grands brûlés.

Le **territoire souffre d'un certain enclavement**. En effet, plus de 37 % de la population du Pays se trouve éloignée de plus de 30 mn d'un centre d'accueil, alors que la moyenne est largement inférieure à 10 % en Loir-et-Cher. De même, 4 habitants sur 10 ont un temps d'accès compris entre 20 et 30 mn (33 % en moyenne départementale).

Répartition de la population selon le temps d'accès aux urgences



D'après sources DRASS (2005) - INSEE



Les services d'urgence

Services d'urgences

- △ UPATOU
- SAU
- POSU

Nombre de passages

- 45 000 - 60 000
- 20 000 - 45 000
- 5 000 - 20 000
- 0 - 5 000

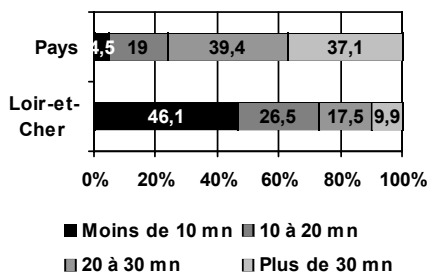
Temps d'accès (en voiture)

- moins de 10 mn
- de 10 à 20 mn
- de 20 à 30 mn
- plus de 30 mn

□ Pays

D'après source DRASS - 2005

Répartition des femmes de 15 à 49 ans selon le temps d'accès aux maternités



D'après sources DRASS (2005) - INSEE

Les maternités

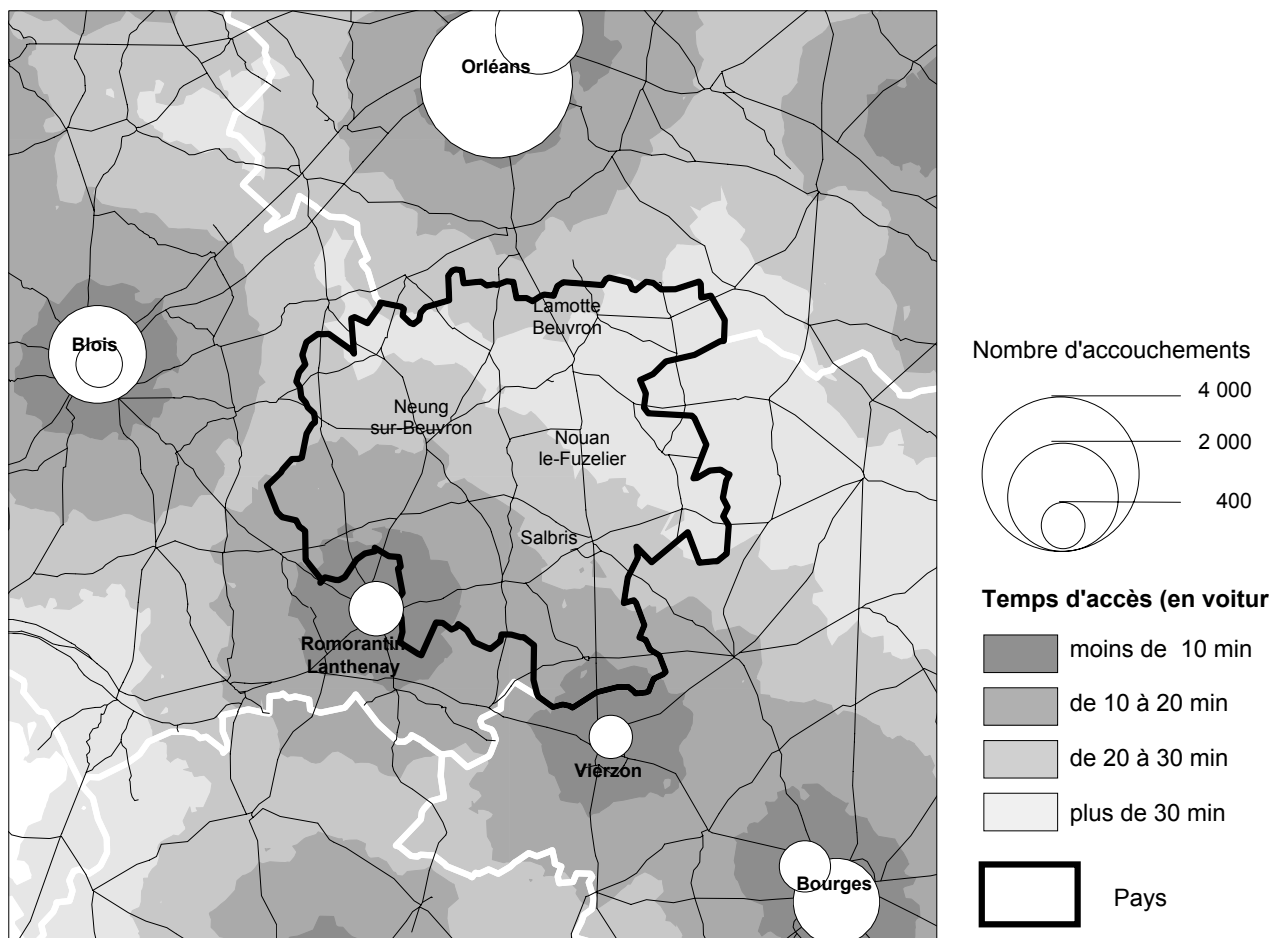
Comme pour les urgences, le territoire est **très désavantagé** par l'absence de structures hospitalières sur place. Bien que calculée sur une population particulière (femmes de 15 à 49 ans), la répartition des habitants en fonction de l'éloignement est identique à celle relevée pour les urgences. Ainsi, près de **8 femmes sur 10 sont distantes d'au moins 20 mn d'une maternité**, contre un peu plus d'un quart seulement en Loir-et-Cher. La zone la plus éloignée comprend en effet deux villes importantes du Pays, Lamotte-Beuvron et Nouan-le-Fuzelier.

Le **Centre Hospitalier de Romorantin** est doté d'un **service maternité de niveau 1**, destiné aux femmes dont la grossesse ne présente à priori aucun risque. Pour un meilleur fonctionnement, un nouveau bâtiment vient d'être construit pour regrouper la maternité et le bloc médico-chirurgical. **Deux maternités de niveau 1 sont présentes à proximité, au centre hospitalier de Vierzon et à la polyclinique de Blois.**

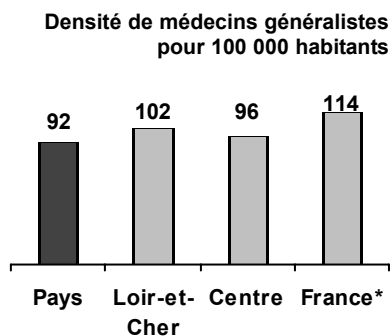
Le **centre hospitalier de Blois** possède un **service de néonatalogie et de soins de niveau 2** (pouvant accueillir des prématurés de 33 semaines et plus ayant besoin de soins mais sans prise en charge lourde, notamment sur le plan respiratoire).

Le **CHR d'Orléans** constitue une destination naturelle pour bon nombre d'habitantes du Pays. Il dispose d'ailleurs d'un **service de réanimation néonatale de niveau 3**. Il est spécialisé (comme le CHRU de Tours) dans le suivi des grossesses pathologiques ou multiples présentant un risque pour l'enfant à naître. Il peut accueillir de **grands prématurés** ou des **enfants souffrant de détresse respiratoire**.

Les maternités



D'après source DRASS - 2005



D'après sources : DRASS - INSEE
Selon la source Conseil départemental de l'Ordre des médecins
densité du Pays : 86 (26 médecins)

* : données au 01/01/04

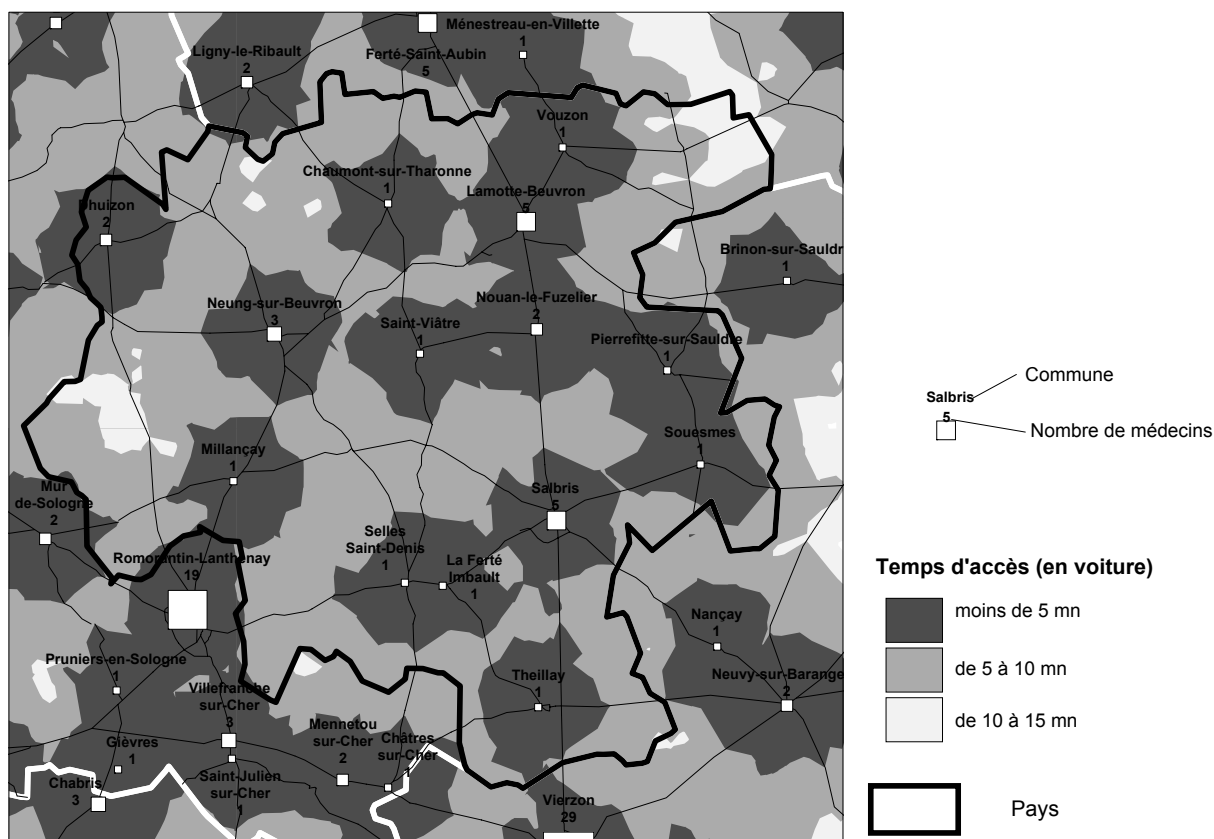
La commune de **Millançay** a en projet l'aménagement d'un **local pour accueillir un médecin**.

Les médecins généralistes

Le Pays de Grande Sologne présente au 31 décembre 2006 **une densité de 92 médecins pour 100 000 habitants***, légèrement inférieure à la moyenne départementale (102). La densité s'élève à 96 pour le Centre et à 114 pour la France. On recense **28 médecins généralistes** sur le territoire, répartis sur 14 communes, dont 5 sont établis à Lamotte-Beuvron et autant à Salbris.

La répartition au sein du territoire apparaît relativement équilibrée. De surcroît, l'offre est bien étoffée à proximité. On recense en effet près d'une centaine de praticiens dans un rayon de 10 km autour des frontières du territoire, dont une trentaine à Vierzon et une vingtaine à Romorantin-Lanthenay.

Temps d'accès aux cabinets des médecins généralistes



D'après source DRASS - 2005, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 31/12/2006

Les maisons médicales de garde

L'arrêté préfectoral n°2005-178-13 précise que "le rôle d'une maison médicale de garde est d'assurer une activité de consultation de médecins générale pour les situations ne pouvant attendre la réouverture des cabinets médicaux."

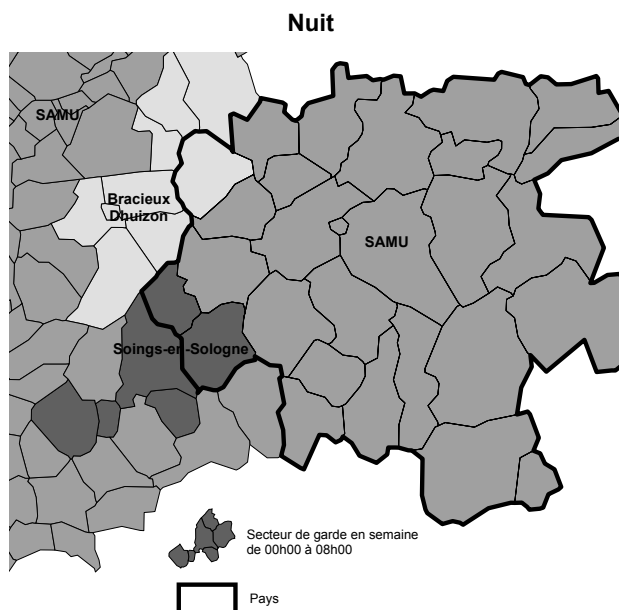
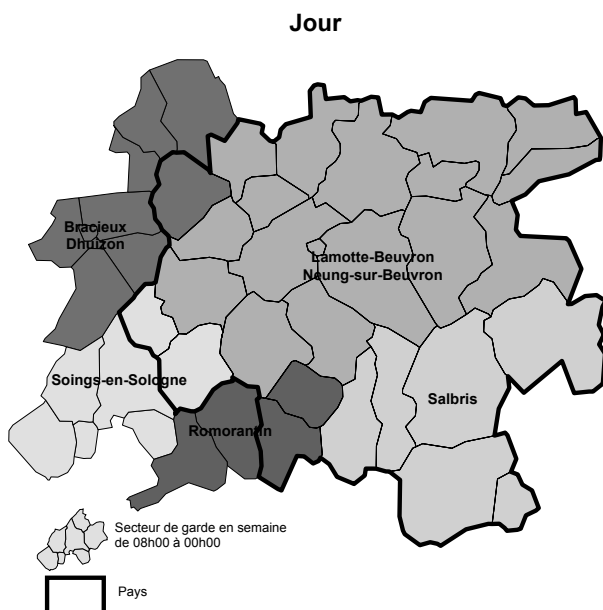
La permanence des soins est organisée selon **4 schémas** (semaine/week-end, jour/nuit).

L'accès aux médecins de permanence fait l'objet d'une régulation préalable. Tous les appels sont centralisés par le SAMU qui redirige vers le médecin de permanence ou les urgences de l'établissement le plus proche. La nuit, le SAMU intervient sur la plupart des communes du territoire.

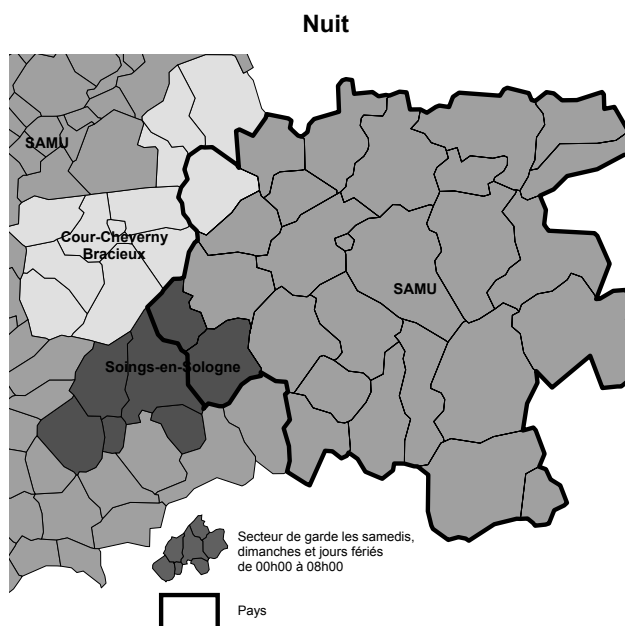
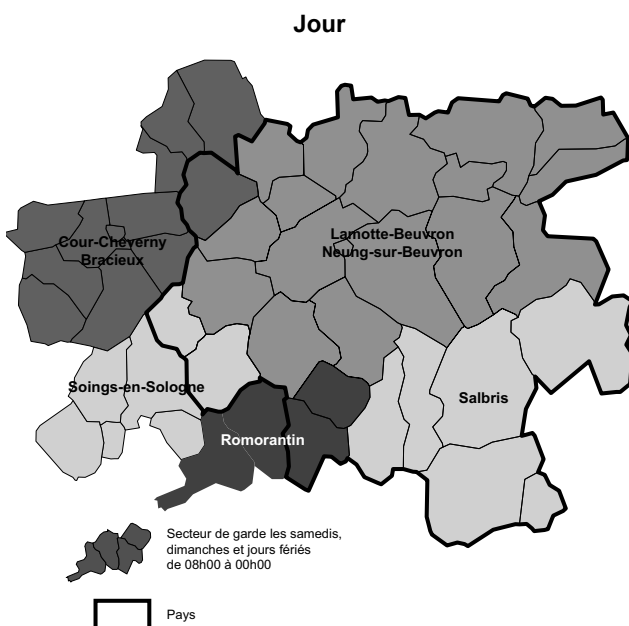
Une **maison médicale de garde** à Blois permet d'assurer la permanence des soins en soirée, le dimanche et les jours fériés, dans un lieu unique, en liaison avec le Centre Hospitalier.

Les secteurs de garde des médecins généralistes

en semaine

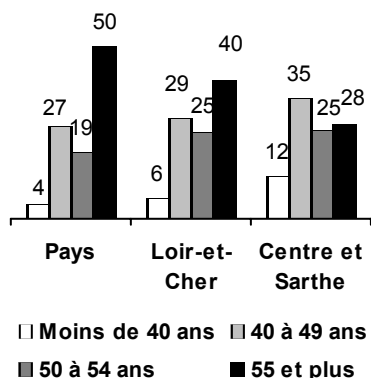


Les samedis, dimanches et jours fériés



D'après source DDASS de Loir-et-Cher - janvier 2007

Répartition par tranche d'âge des médecins généralistes



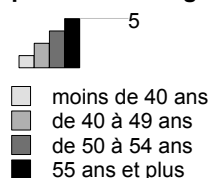
D'après sources : DRASS 2004, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 2006

En Loir-et-Cher, 65 % des praticiens ont plus de 50 ans et seulement 6 % moins de 40 ans. Cette tendance est d'autant plus préoccupante que deux phénomènes se conjuguent dans le sens d'une **difficulté de renouvellement** : les départs en retraite se font de plus en plus tôt et les territoires les moins peuplés peinent à attirer des professionnels.

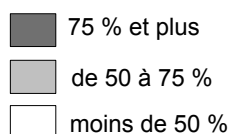
Pour le Pays de Grande Sologne, la **situation apparaît plus préoccupante encore**, la part des praticiens âgés de 55 ans ou plus s'avérant supérieure de 10 points à la moyenne départementale. Cependant au sein du territoire, on remarque certaines distorsions. Le canton de **Salbris** est confronté à un **vieillissement accentué** de sa population médicale puisque près de 3 praticiens sur 4 ont 50 ans ou plus. Le canton de **Lamotte-Beuvron** est dans une situation un peu moins préoccupante : il compte certes une part élevée de médecins de plus de 50 ans (2 sur 3), mais la proportion des moins de 40 ans n'y est pas négligeable (11 %, soit le double de la moyenne du Loir-et-Cher).

L'âge des médecins généralistes

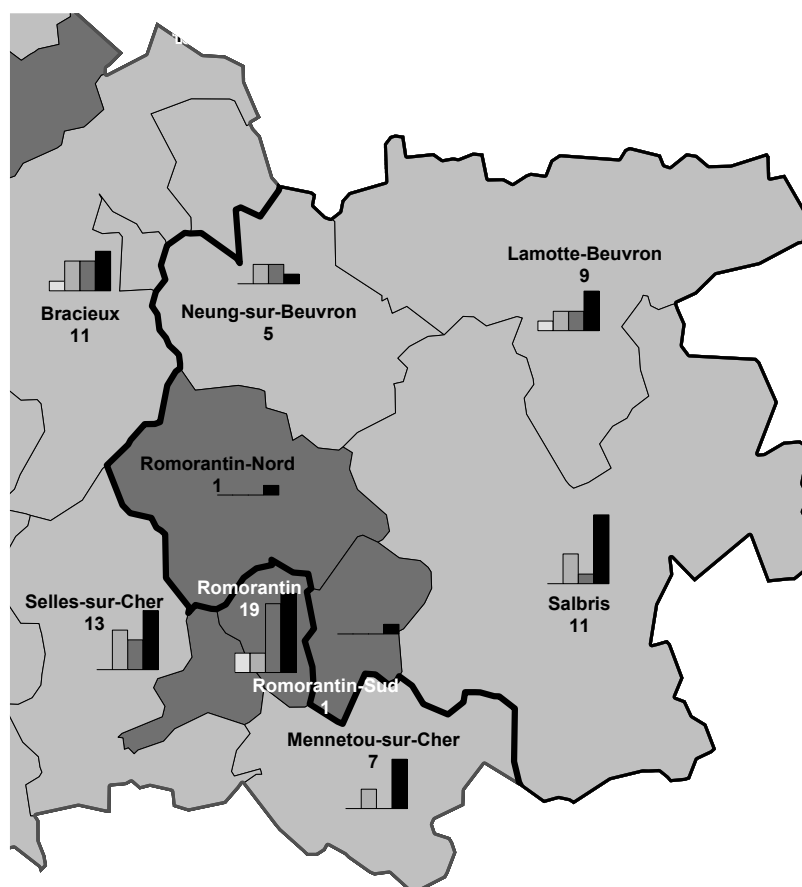
Les médecins généralistes par tranche d'âges



Part des médecins généralistes libéraux de 50 ans ou plus par canton

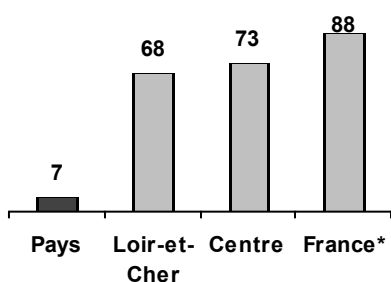


Salbris — Nom du canton
11 — Nombre de médecins dans le canton



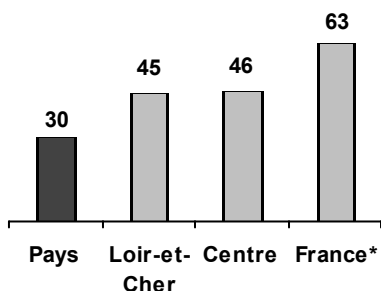
D'après source : Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 12/2006

Densité de médecins spécialistes pour 100 000 habitants



D'après sources DRASS (2006) - INSEE
*: données au 01/01/04

Densité de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants



D'après sources DRASS (2006) - INSEE
*: données au 01/01/04

Les médecins spécialistes

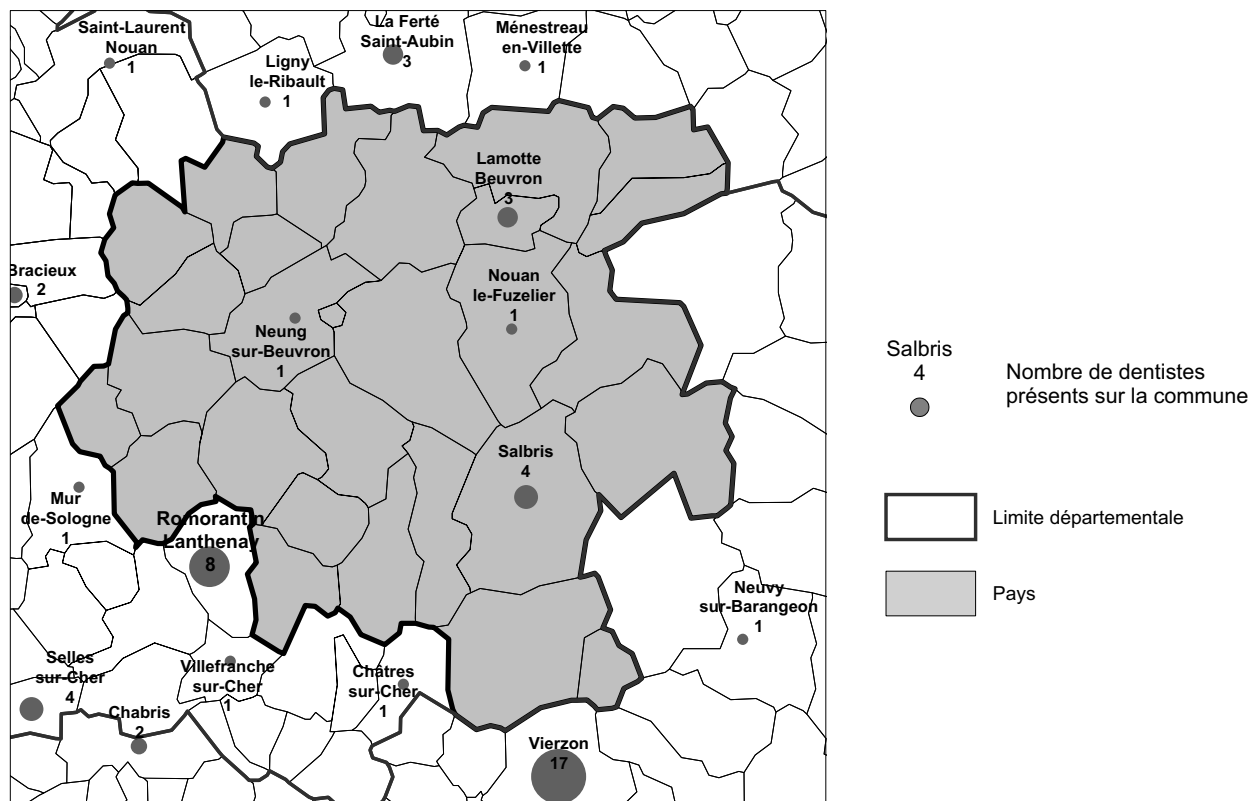
Sont exclus ici du champ des médecins spécialistes les chirurgiens dentistes. En l'absence d'établissements hospitaliers, le Pays en compte seulement 2, soit une **densité de 7 pour 100 000 habitants**. Ce sont des ophtalmologistes. On ne recense notamment aucun pédiatre, ce qui peut constituer un frein pour l'accueil de nouveaux habitants. Pour cette spécialité comme pour d'autres, une partie importante de la population se rend à Orléans.

Les chirurgiens dentistes

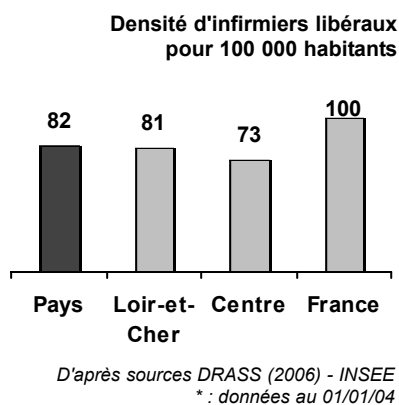
Le Pays est là encore **assez faiblement pourvu : 9 chirurgiens dentistes** se répartissent dans 4 communes (4 à Salbris et 3 à Lamotte-Beuvron). La **densité est sensiblement inférieure** à celle du département ou de la région, qui sont elles-mêmes déjà faibles (25 % en dessous du niveau national).

L'offre à la **périphérie** permet néanmoins de compléter utilement celle du territoire.

Les chirurgiens dentistes



D'après source DRASS - 2006



Les infirmiers libéraux

Le Pays compte 25 infirmiers libéraux, répartis dans 10 communes. Leur **localisation au sein du territoire apparaît relativement homogène**. Là encore, l'offre en périphérie constitue un complément très appréciable, en particulier pour les populations situées en périphérie de Romorantin-Lanthenay.

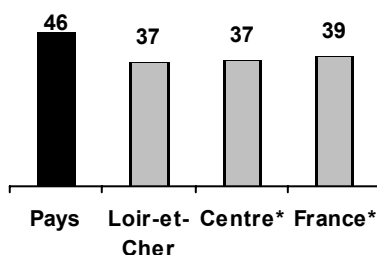
La **densité** pour 100 000 habitants (82) est **supérieure d'un point à la moyenne** du département et donc plus élevée que celle de la région ; la moyenne nationale se situe néanmoins à un niveau nettement au-dessus. Il convient de préciser que pour les personnes âgées ou handicapées, les SSIAD apportent un service complémentaire (voir le paragraphe consacré aux personnes âgées).

Les infirmiers libéraux



D'après source DRASS - 2006

**Densité de pharmacies
pour 100 000 habitants**



D'après sources DRASS - INSEE
*: Centre et France - données 2005

Un système d'implantation planifié et régulé

Depuis 1941, les règles d'implantation des pharmacies sont passées d'un système libre à un système planifié (Cf. Code de la Santé publique et la loi du 27 juillet 1999 créant la CMU). Aucune création d'officine ne peut être

accordée dans les villes

où la licence a déjà été délivrée à :

- une officine pour 3 000 habitants pour les villes de plus de 30 000 habitants ;
- une officine pour 2 500 habitants dans les villes de moins de 30 000 habitants (ou un ensemble de communes contiguës) ;
- une officine pour 3500 habitants quelle que soit la taille des communes dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Guyane, qui ont un statut particulier.

La loi impose également la présence d'un nombre minimum de pharmaciens adjoints selon le chiffre d'affaires de la pharmacie, dans le but d'assurer une qualité optimale du service médical rendu.

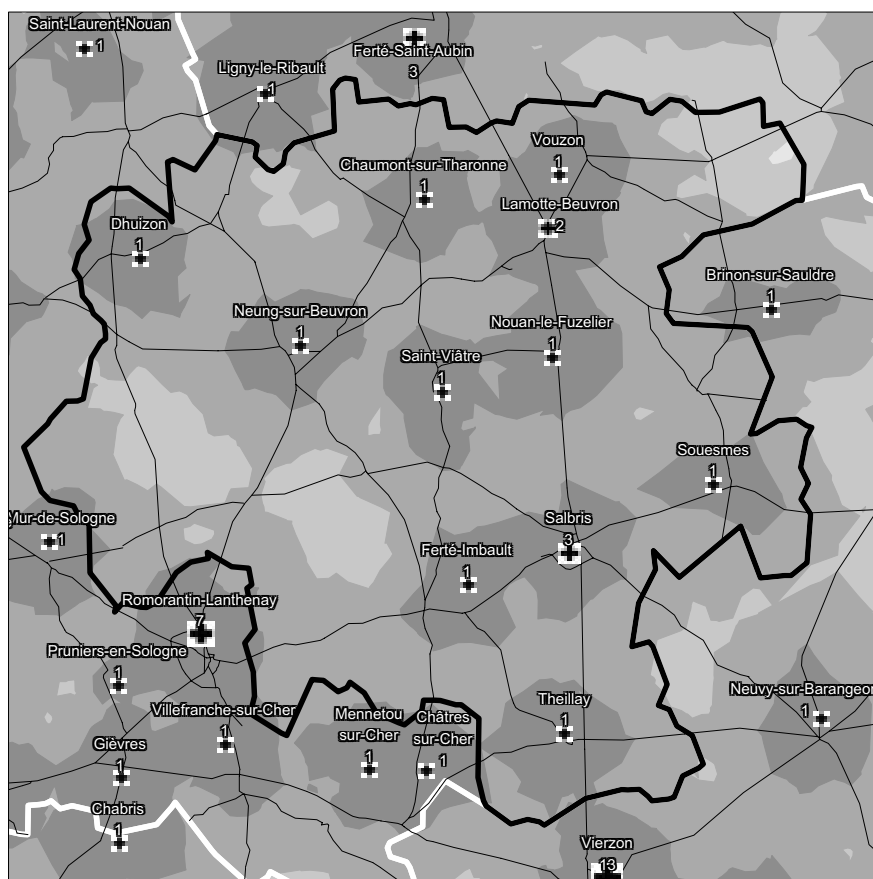
Les pharmacies

Les pharmacies sont des commerces très particuliers : leur implantation est étroitement réglementée, le titulaire doit être un pharmacien diplômé.

Fin 2006, la **Grande Sologne en compte 14**, réparties dans 11 communes. Cela correspond à 1 pharmacie pour un peu moins de 2 170 habitants (1 pour 2 700 habitants en Loir-et-Cher). **La densité s'établit pour le Pays à 46 pharmacies pour 100 000 hbts**, soit un **résultat sensiblement supérieur** aux moyennes des territoires de référence.

La couverture est donc tout à fait satisfaisante. D'ailleurs, pratiquement toute la population se trouve située à moins de 10 minutes d'une pharmacie. Outre des ressources propres déjà bien étoffées, le Pays bénéficie en effet de la présence de nombreuses officines dans sa proche périphérie (une quinzaine dans les communes contiguës).

Temps d'accès aux pharmacies



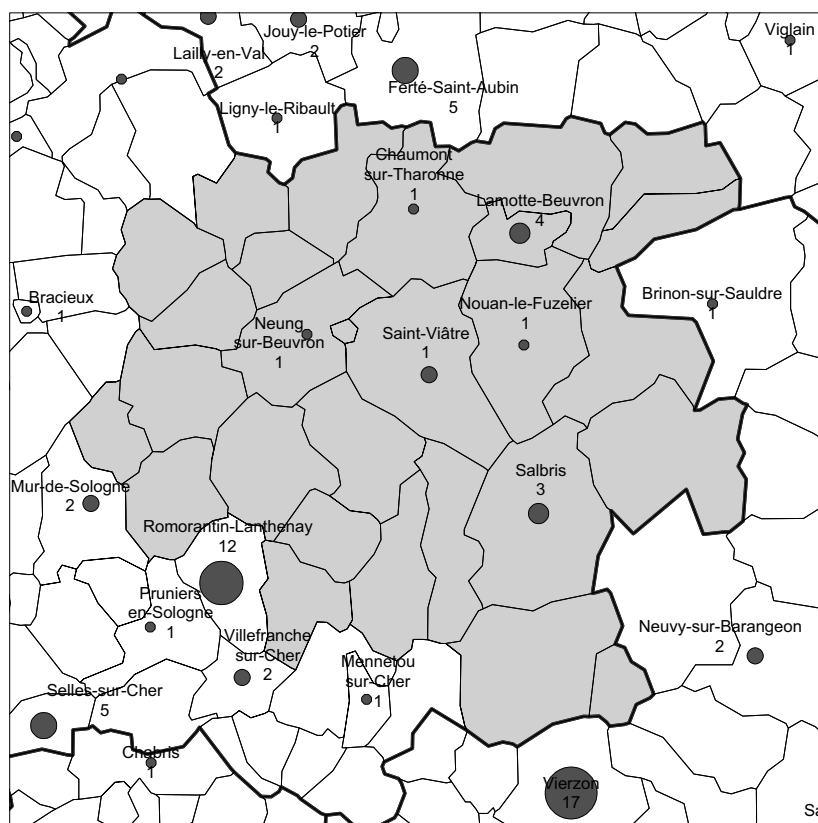
D'après source DRASS - 2006

Les autres professions médicales

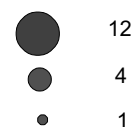
La densité de kinésithérapeutes exerçant en libéral est assez faible, **36 pour 100 000 hab.** dans le Pays de Grande Sologne (11 praticiens), contre 55 en Loir-et-Cher, 58 dans le Centre, et 75 au niveau national. Il convient de préciser que l'offre romorantinaise toute proche est bien fournie (12 kinésithérapeutes). On compte également 5 pédicures-podologues, 1 orthoptiste et 3 orthophonistes.

Parmi les activités commerciales liées à la santé, on trouve 3 opticiens.

Les masseurs kinésithérapeutes en Loir-et-Cher



Nombre de masseurs-kinésithérapeutes par commune



Pays

Limite départementale

D'après sources : DRASS, Observatoire - 2006

Caractéristiques de l'offre de services de santé

	Nombre Pays de Grande Sologne	Densité de professionnels de santé libéraux pour 100 000 hab. Pays de Grande Sologne	Loir-et-Cher	Centre	France*
Médecins généralistes libéraux	28	92**	102	96	114
Médecins spécialistes libéraux	2	7	68	73	88
Chirurgiens-dentistes	9	30	45	46	63
Infirmiers libéraux	25	82	81	73	100
Kinésithérapeutes	11	36	55	58	75
Sage-femmes libérales***	0	0	17	11	16
Audioprothésiste	0	0	2	1	1
Orthophonistes	3	10	14	18	20
Opticiens-lunetiers	3	10	10	8	8
Orthoptistes	1	3	2	2	3
Pédicure-podologue	5	17	16	16	17
Psychomotriciens	0	0	1	1.2	0.75
Pharmacies	14	46	37	37	39

* Données au 01/01/2004

**Selon la source Conseil départemental de l'Ordre des médecins densité du Pays : 86 (26 médecins)

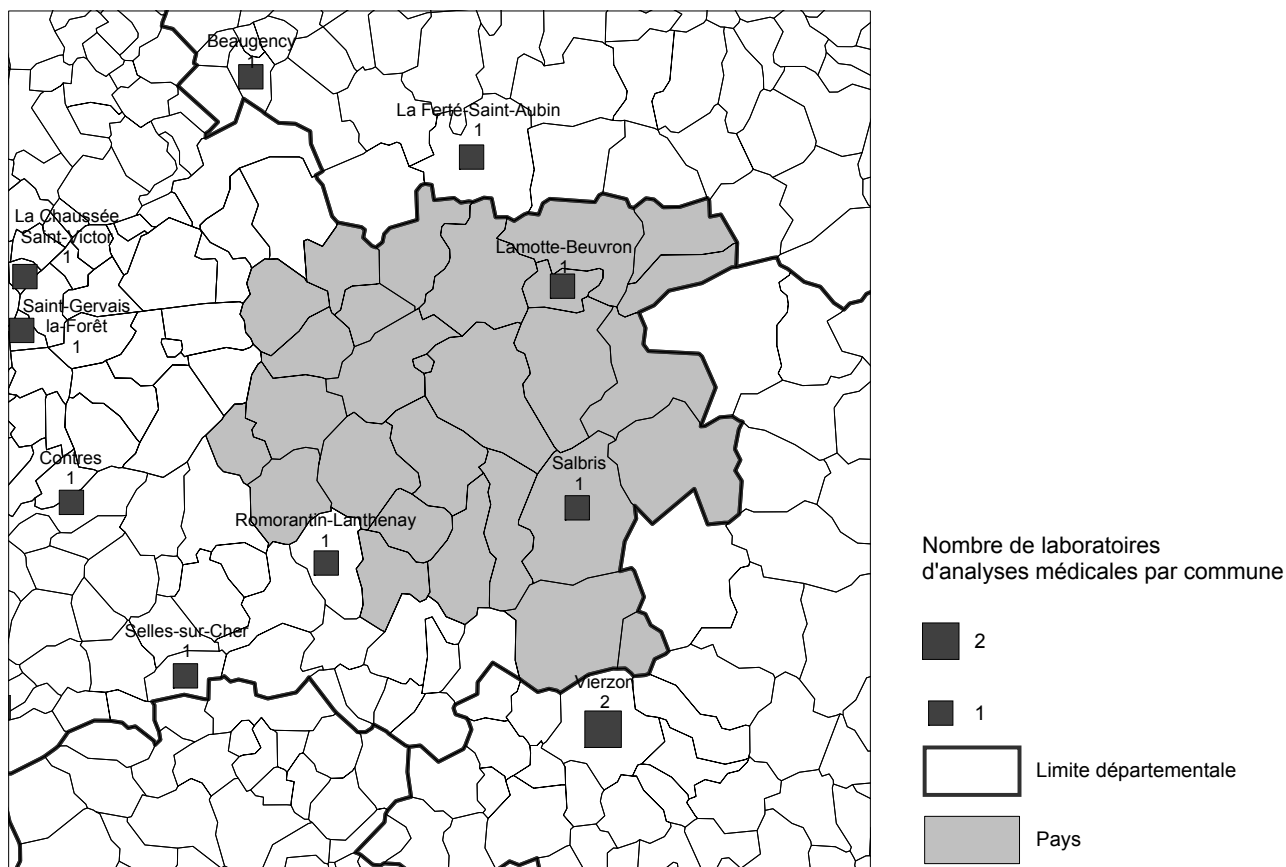
***pour 100 000 femmes de 15-49 ans

D'après sources : DRASS, Observatoire - 2006

Les laboratoires d'analyses

On recense 2 laboratoires d'analyses médicales dans le Pays, à Lamotte-Beuvron et Salbris. Les plus proches en dehors du territoire se trouvent à Romorantin-Lanthenay, Vierzon et La Ferté-Saint-Aubin. Précisons que ce service est de surcroît très souvent assuré par les infirmiers libéraux qui effectuent les prélèvements et assurent le lien avec les laboratoires.

Les laboratoires d'analyses médicales



D'après sources : DRASS, Observatoire - 2007

Les ambulances et VSL

4 entreprises privées de transports sanitaires sont présentes sur le territoire, à Lamotte-Beuvron, Neung-sur-Beuvron, Salbris et Villeny. Elles totalisent 23 véhicules (8 ambulances et 15 VSL - véhicules sanitaires légers), soit une densité de 7 véhicules pour 1 000 personnes de 75 ans et plus ; le taux d'équipement est ainsi inférieur à celui du Loir-et-Cher dont la moyenne s'établit à 8,2.

Les vétérinaires

On compte 8 vétérinaires dans le Pays de Grande Sologne, 5 à Lamotte-Beuvron (dont un avec une spécialité équine) et 3 à Salbris.

Les ambulanciers en Loir-et-Cher



D'après sources : DDASS, Observatoire - 2006

Les autres services liés à la santé

Un certain nombre de services de prévention sanitaire sont présents sur Blois, Romorantin-Lanthenay et Orléans principalement :

- consultations pour les infections sexuellement transmissibles à Blois et Orléans ;
- consultations du Centre de Planification et d'Education Familiale dans les trois centres hospitaliers (médicales ou assurées par des conseillères conjugales et familiales) ;
- Dispensaire de Blois pour la tuberculose et les maladies respiratoires ;
- pour la cancérologie, consultations aux Centres Hospitaliers de Blois et Orléans.
- le service de PMI assure la vaccination des enfants de moins de 6 ans (cf. PMI dans le volet petite enfance).

Le Mouvement Français pour le planning familial reçoit à Romorantin-Lanthenay les personnes cherchant des informations sur la sexualité ou confrontées à des violences conjugales. Il propose une écoute, un accompagnement psychologique et un appui aux démarches juridiques. Une permanence téléphonique est également assurée certains jours.

Un service d'appareillage (fauteuil roulant par exemple) existe au centre départemental de la CPAM à Blois.

Les informations relatives à l'assurance maladie figurent dans le volet action sociale.

L'offre sportive et culturelle

La pratique sportive

Plus de 30 disciplines sportives différentes sont pratiquées sur le territoire du Pays, par l'intermédiaire d'environ 90 associations. La localisation de ces clubs est bien évidemment fonction des équipements à disposition, mais elle reflète aussi le dynamisme local.

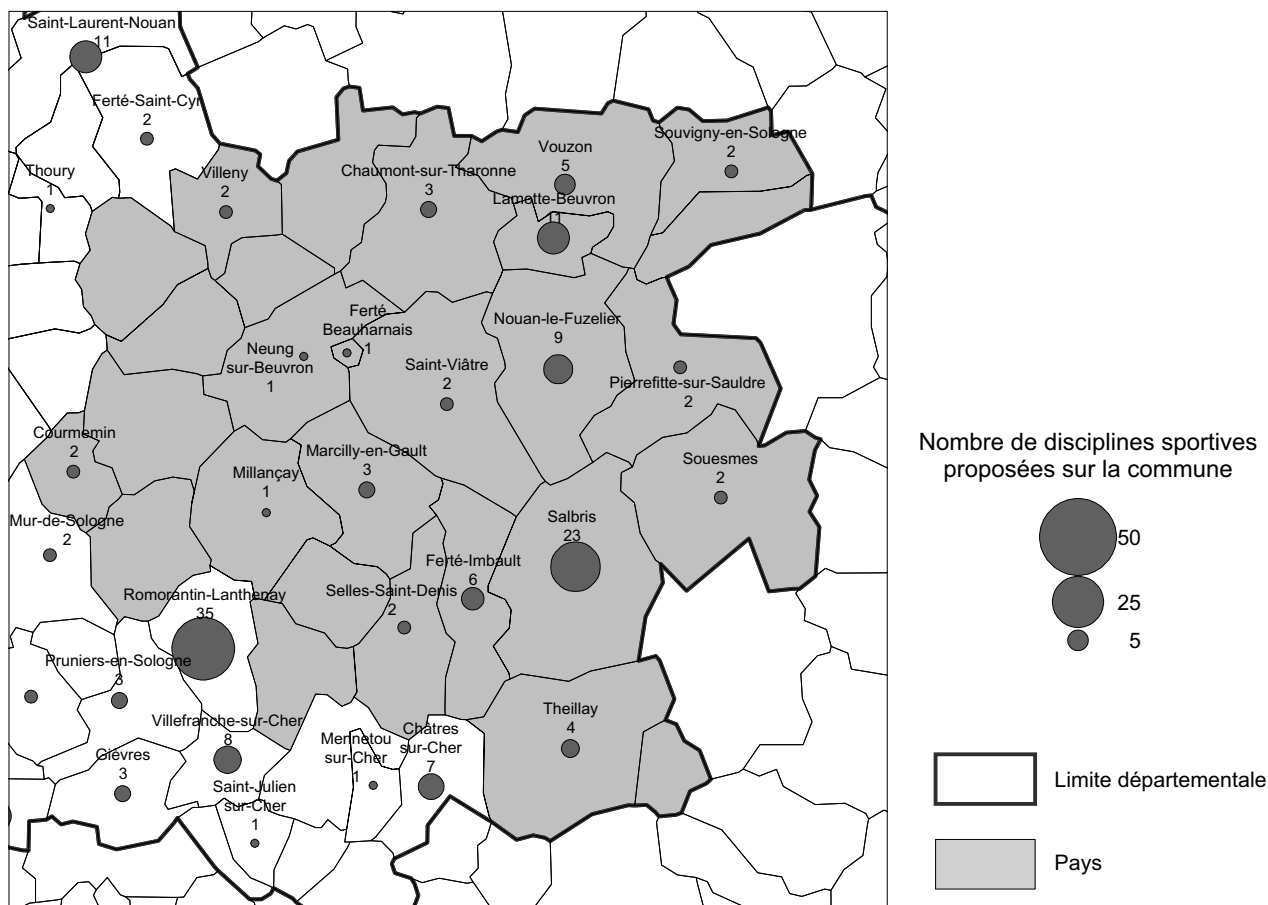
On remarque que 10 communes **ne comptent pas d'associations en propre** mais certains clubs ont une compétence multi communale à l'exemple de l'Entente Omnisport Dhuizon / La Ferté-Saint-Cyr ou le tennis Club de la Sologne des Etangs.

Le tennis totalise le plus grand nombre d'associations, devant le football et la gymnastique (sous toutes ses formes). Si l'on retrouve ces trois disciplines partout en tête, cet ordre est une spécificité du Pays.

L'éventail des disciplines est particulièrement large à Salbris (plus d'une vingtaine). On en recense 11 à Lamotte-Beuvron et près d'une dizaine à Nouan-le-Fuzelier.

Abritant un Centre Régional de la Jeunesse et des Sports, la ville de **Salbris** a toujours accordé une attention particulière à la pratique du sport, ce qui lui a valu de nombreuses récompenses.

Les disciplines sportives

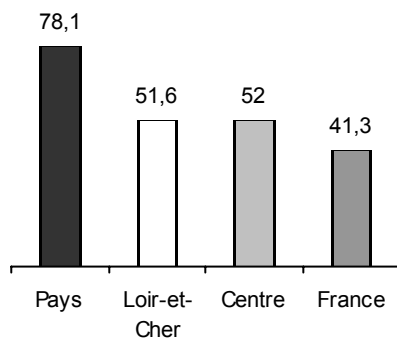


D'après source : DDJSVA - 2005

Les équipements sportifs

Un recensement des équipements sportifs a été effectué en 2005 au niveau national à l'initiative du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Les données ont été communiquées pour le Loir-et-Cher en février 2007 et peuvent donc être intégrées dans ce diagnostic.

Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants selon le territoire (hors espaces et sites de sport de nature)

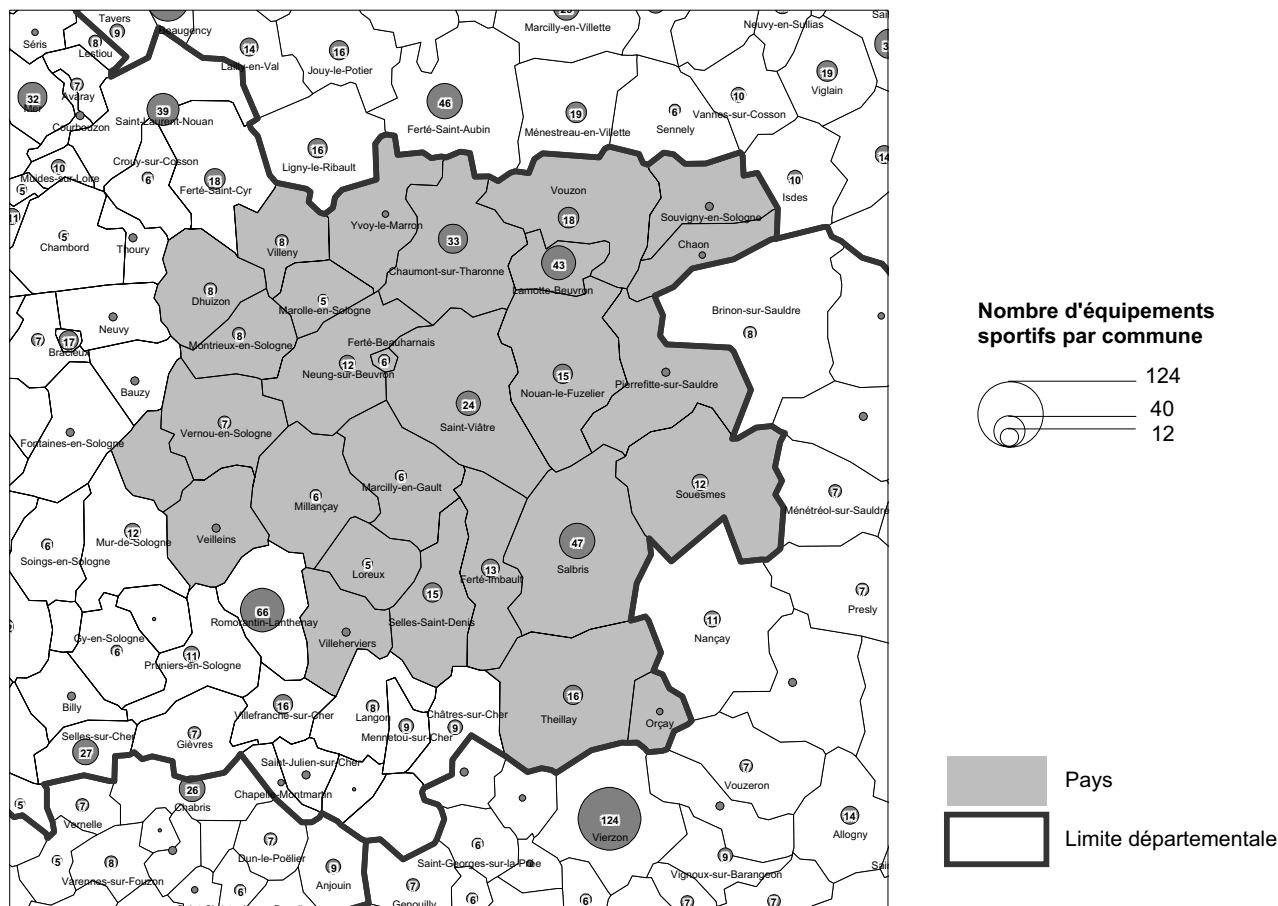


D'après source : MJSVA - RES (2007) - INSEE (RGP 99)

Un taux d'équipement particulièrement élevé

Le Pays compte **327 équipements sportifs, espaces et sites de pratique de sport de nature**, dont **238 équipements sportifs stricto sensu**. Hormis la localité de Courmemin qui ne dispose d'aucune installation, la totalité des communes est dotée d'au moins 2 équipements. La desserte de la population apparaît très satisfaisante, puisque avec un taux de 78,1 équipements sportifs pour 10 000 habitants, le Pays se situe très largement au dessus des moyennes départementale et nationale.

Les équipements sportifs, espaces et site de pratique



D'après source : MJSVA - RES 2007 - INSEE (RGP 99)

Méthodologie et champ du recensement

Cette analyse s'appuie sur les données du recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratique réalisé par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, en partenariat avec les acteurs du développement du sport de fin janvier à fin décembre 2005.

Elle porte sur les données extraites de la base du recensement le 13 février 2007.

Ces dernières sont susceptibles d'avoir évolué depuis.

Le recensement concerne, avec l'objectif affiché d'exhaustivité, tous les équipements, publics et privés, spécialement aménagés, ouverts au public actuellement en service ou en cours de construction, dont la date d'achèvement était programmée avant le 31 décembre 2005.

Son champ se veut le plus large possible ; le critère essentiel étant que toute personne puisse accéder à l'équipement (à titre individuel, ou via une structure publique ou privée [associative ou commerciale]), à titre gratuit ou onéreux, avec pour objectif principal d'y pratiquer une activité physique et/ou sportive.

Il comprend en conséquence les équipements :

- scolaires,
 - des centres de vacances et de loisirs,
 - des comités d'entreprise,
 - militaires et pénitenciers,
 - privés, d'accès payant, comme les bassins de natation privés des hôtels ou des campings d'une longueur supérieure ou égale à 25 m, etc.,
 - les équipements des hôpitaux,
 - les salles de spectacle sportif,
 - les hippodromes.
- A l'inverse, ne sont pas recensés :
- les petits équipements à vocation purement ludique (mini golf, pédalo, mini karting, stock-car...),
 - les équipements sportifs, espaces et sites de pratique à usage exclusivement familial (bassin de natation privatif par exemple...),
 - les équipements liés aux manifestations foraines,
 - les équipements localisés dans les bars et les restaurants s'ils ne font pas l'objet d'une pratique associative effective,
 - les terrains de paint-ball et de laser-sport.

Répartition des communes du Pays de Grande Sologne selon le nombre d'habitants et le nombre d'équipements sportifs, espaces et sites de pratique de sport de nature

	Moins de 200 hab.	Entre 200 et 500 hab.	Entre 500 et 1000 hab.	Entre 1 000 et 5000 hab.	Entre 5 000 et 10 000 hab.	Ensemble
Pas d'équipement		1				1
Entre 2 et 5 équipements	1	4	2			7
Entre 5 et 10 équipements		4	4	1		9
Entre 10 et 20 équipements				7		7
Entre 20 et 50 équipements				3	1	4
Ensemble	1	9	6	11	1	28

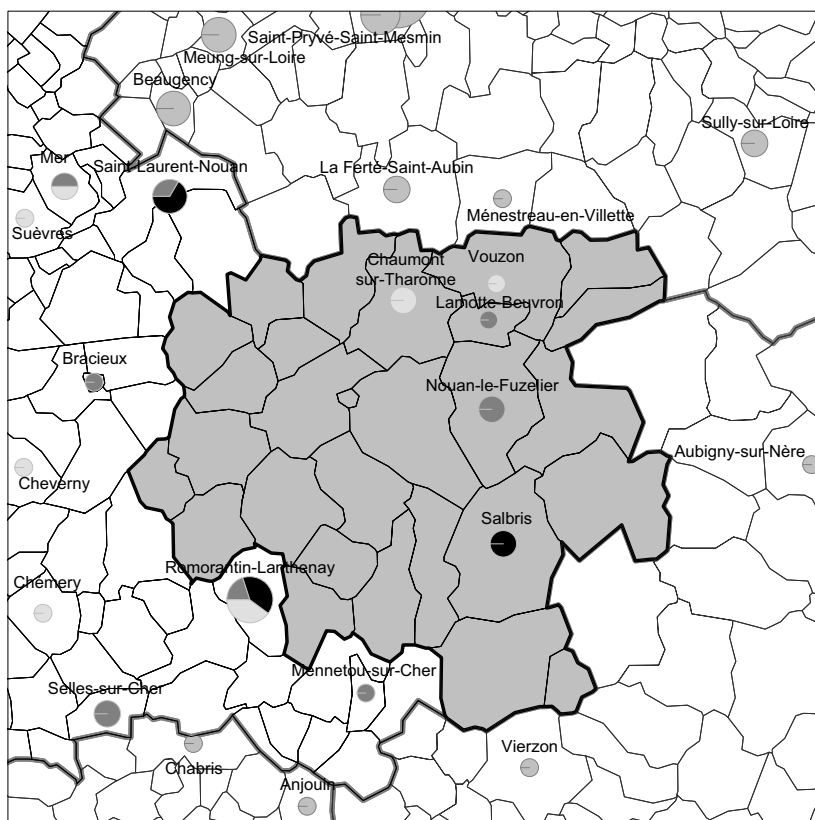
D'après source : MJSVA - RES 2007 - INSEE (RGP 99)

Nombre d'équipements sportifs par grande famille et part des communes (en %) disposant d'au moins d'un équipement (hors espaces et sites de sport de nature)

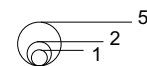
	Pays de Grande Sologne		Loir-et-Cher
	Nombre d'équipements sportifs	Part des communes équipées	Part des communes équipées
Court de tennis	49	75	42,3
Terrain de grands jeux	42	64	48,1
Equipe ment équestre	30	21	12,7
Boulodrome	21	64	28,5
Salle non spécialisée	13	39	32,0
Salle multisports	12	32	17,9
Salle ou terrain spécialisé	10	14	11,0
Plateau EPS	9	25	28,5
Bassin de natation	8	18	8,6
Pas de tir	6	14	5,5
Salle de combat	6	11	10,0
Equipe ment d'activités de forme et de santé	5	11	4,8
Equipe ment d'athlétisme	3	7	6,5
Mur et fronton	3	11	5,8
Parcours sportif/santé	3	11	4,1
Site de modélisme	2	4	1,7
Structure artificielle d'escalade	2	7	2,1
Site d'activités aériennes	1	4	1,7
Bowling	1	4	0,3
Circuit/piste de sports mécaniques	1	4	2,4
Equipe ment de cyclisme	1	4	0,7

D'après source : MJSVA - RES 2007

Les bassins de natation



Nombre de bassins
par commune



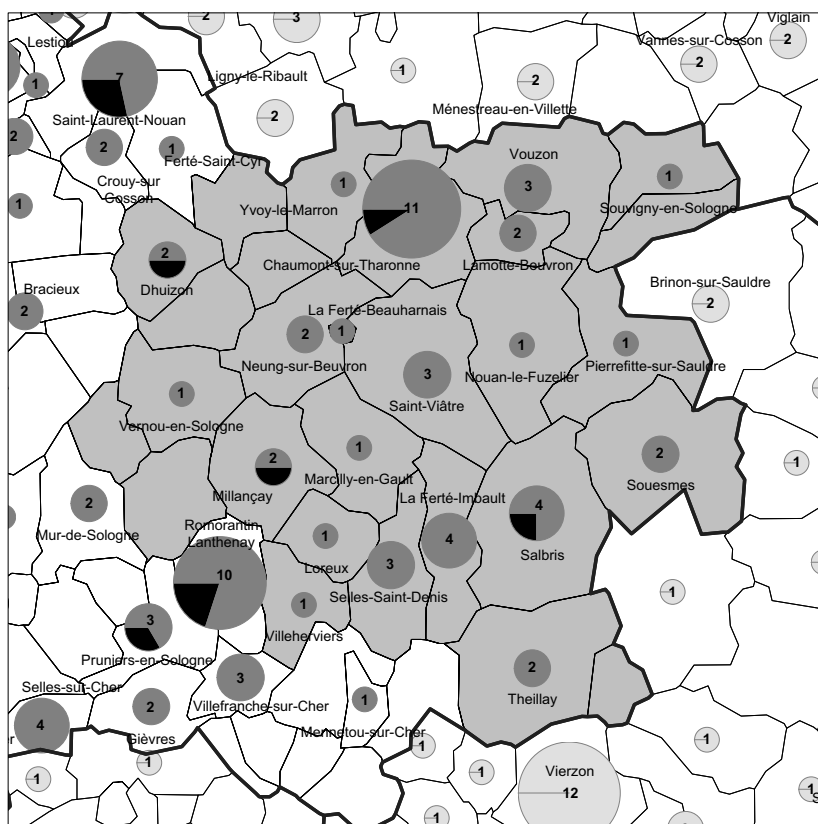
- bassin de natation sportive
- bassin de natation mixte
- bassin de natation ludique
- type non spécifié (hors département)

Limite départementale

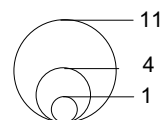
Pays

D'après source : MJSVA - RES 2007 - INSEE (RGP 99)

Les courts de tennis



Nombre et type de courts
par commune



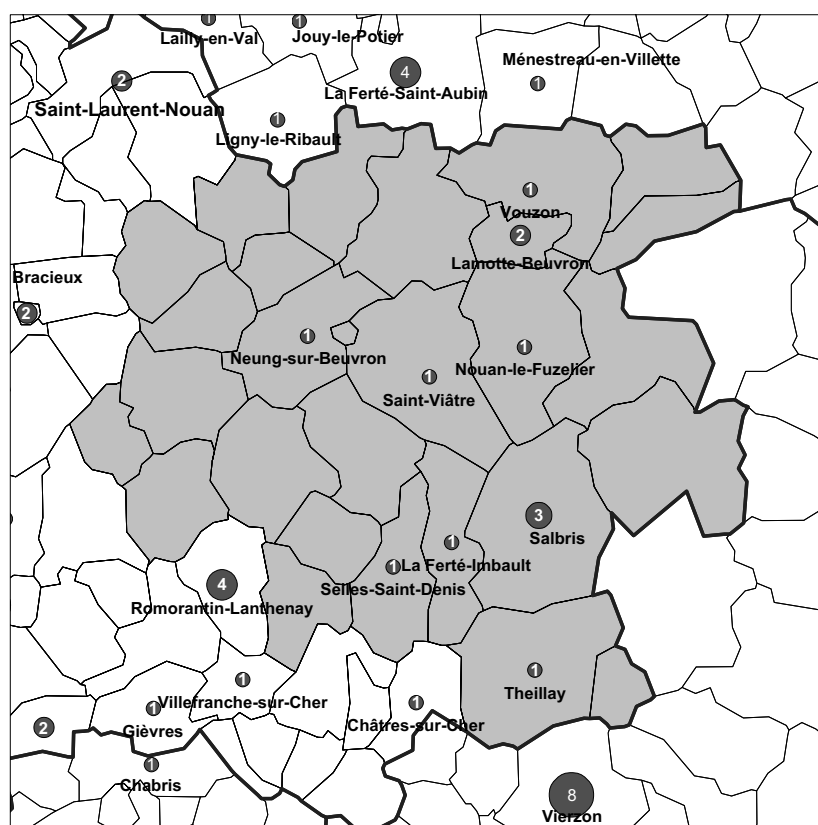
- couvert
- découvert
- non spécifié (hors département)

Limite départementale

Pays

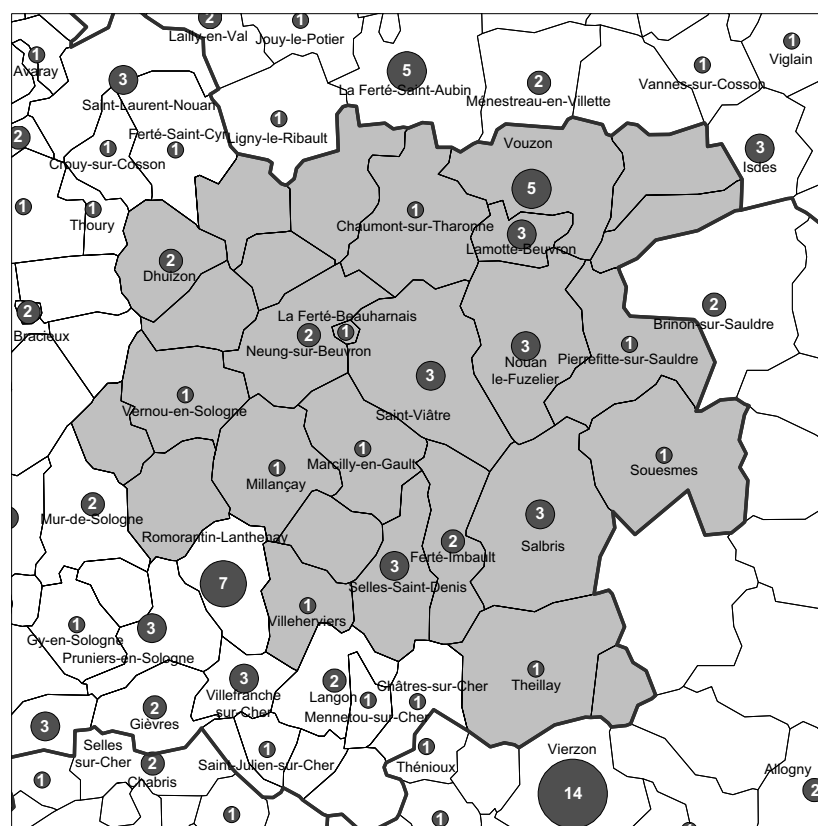
D'après source : MJSVA - RES 2007 - INSEE (RGP 99)

Les salles multisports



D'après source : MJSVA - RES 2007 - INSEE (RGP 99)

Les terrains de football



D'après source : MJSVA - RES 2007 - INSEE (RGP 99)

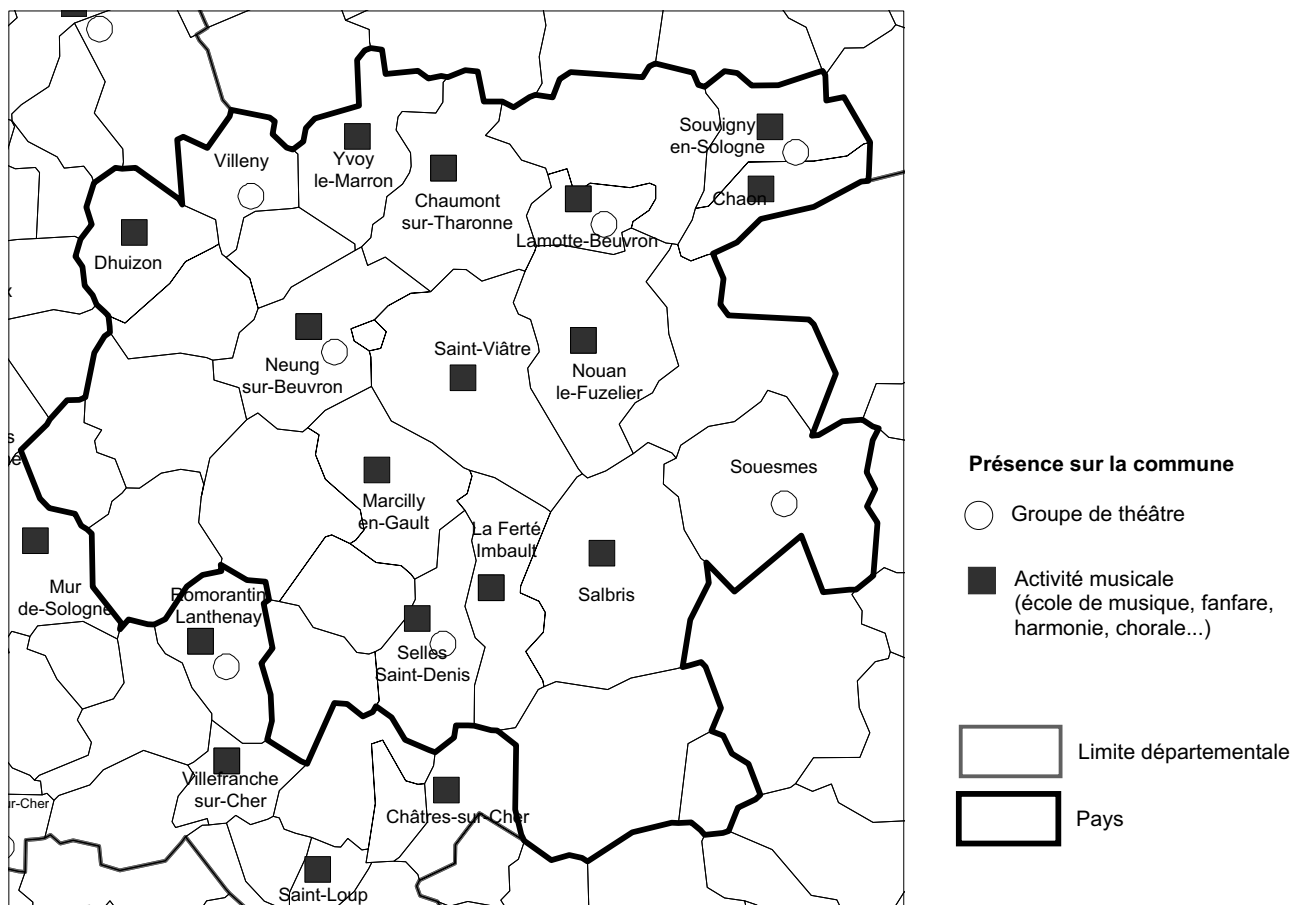
Les pratiques artistiques

La musique

Les activités musicales sont accessibles dans 13 communes du territoire, tant pour l'enseignement que pour la pratique. Signalons l'existence d'une école de musique intercommunale pour Lamotte-Beuvron / Nouan-le-Fuzelier et la présence de groupes spécialisés dans la pratique de la trompe de chasse (Neung-sur-Beuvron ou Marcilly-en-Gault).

La pratique théâtrale est relativement peu répandue sur le territoire puisque l'on y recense six troupes d'amateurs.

L'offre théâtrale et musicale



D'après sources : Enquête communale - 2005

Le cinéma

Le Pays accueille deux cinémas comprenant chacun une salle : Le Méliès, localisé à Lamotte-Beuvron qui comprend 168 fauteuils et l'Espace Sologne à Salbris (190 places).

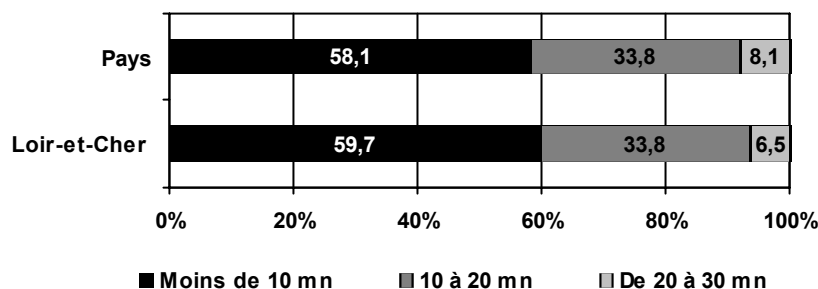
L'analyse des temps de trajets révèle qu'environ **8 % des habitants du Pays se trouvent à plus de 20 minutes d'un cinéma par la route**. La principale zone d'éloignement se situe au nord-ouest de Neung-sur-Beuvron. Cette commune est néanmoins desservie une fois par mois par le Cinémobile qui propose une programmation récente de films tous publics.

Outre l'offre purement locale, le Pays bénéficie de la présence à proximité d'un cinéma à Romorantin-Lanthenay et d'un multiplexe de 1 270 places ouvert récemment à Vierzon.

Les salles de cinéma à proximité
Romorantin-Lanthenay (3 salles, 500 fauteuils)
Vierzon (7 salles, 1 270 fauteuils)
Aubigny-sur-Nère (1 salle, 200 fauteuils)
Orléans (23 salles, 4 700 fauteuils)

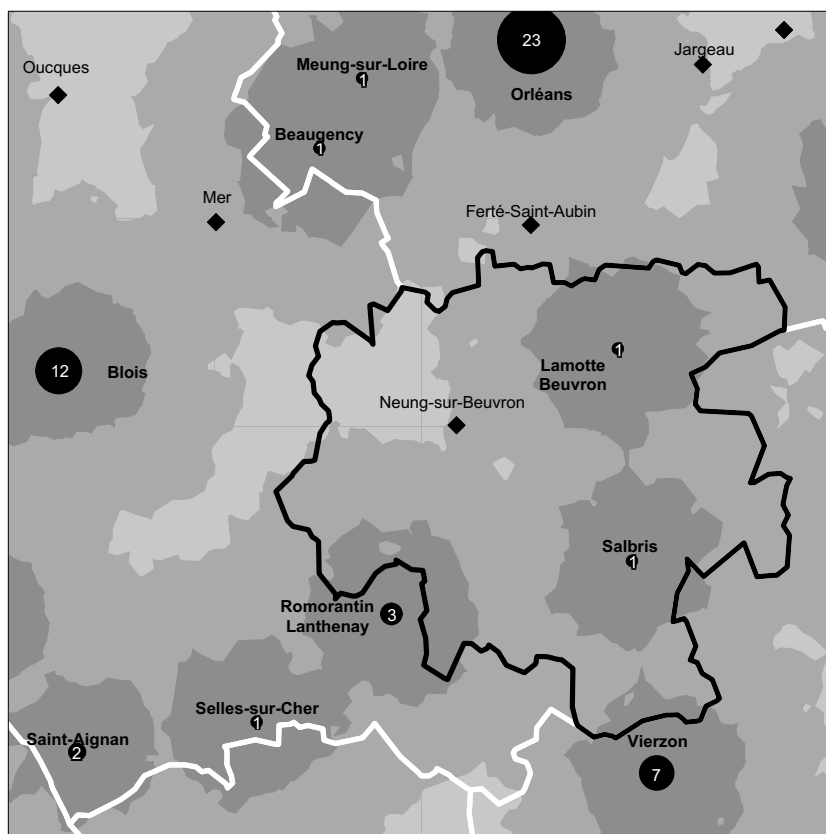
Expérience unique en France, les **Cinémobiles** sont des salles de cinéma itinérantes en milieu rural. Elles peuvent accueillir environ une centaine de personnes.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux salles de cinéma

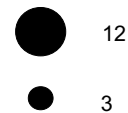


D'après sources DRAC (2005) - Observatoire - INSEE

Les cinémas

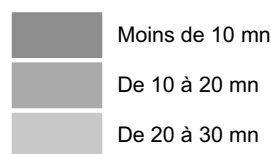


Nombre d'écrans par commune



◆ Tournée Cinémobiles

Temps d'accès en voiture



D'après sources DRAC - Adatec - Observatoire - 2005

Les technologies de l'information et de la communication

Les espaces publics numériques et les points d'accès Internet

Les Espaces Publics Numériques (EPN) offrent aux habitants la possibilité de s'initier et de se former aux nouvelles technologies.

Un animateur se tient généralement à leur disposition pour les accompagner dans leur apprentissage du Net.

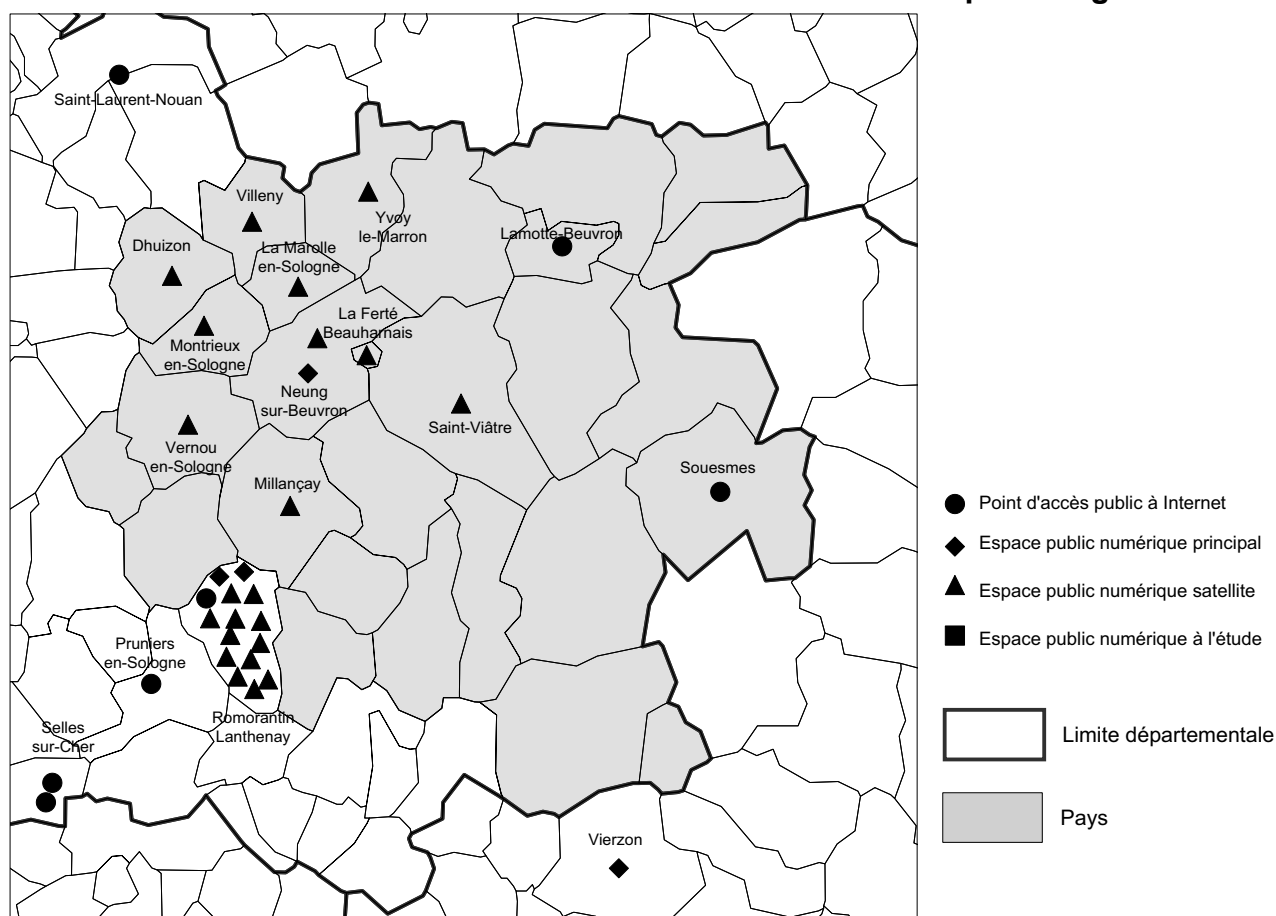
Ils sont équipés d'ordinateurs en réseau, scanners, imprimantes ... L'accès à Internet est gratuit dans certains cas. 80 EPN sont actuellement labellisés par la Région Centre qui est à l'initiative de leur création.

Des efforts importants ont été entrepris pour faciliter l'accès de la population aux nouvelles technologies de la communication. La Communauté de communes de la **Sologne des Etangs** a notamment créé un **réseau de salles multimédia** couvrant les communes qui la composent. Les 10 salles sont tenues et animées par une formatrice et les bénévoles de l'association "Multimédia Sologne des Etangs". Le matériel comprend au total 39 ordinateurs, 10 scanners, 10 imprimantes et 2 appareils photo numériques.

Deux autres communes disposent d'un point public d'accès à Internet : Lamotte-Beuvron (médiathèque) et Souesmes. Au pôle social de Salbris, un point d'accès est réservé aux demandeurs d'emploi.

Les habitants des communes limitrophes de Romorantin-Lanthenay peuvent y trouver 2 espaces publics numériques (EPN), situés à la Maison des Jeunes et de la Culture (Moulin des Garçonnetts) et au Centre Communal d'Action Sociale. A ces deux sites principaux sont reliés différents points d'accès disséminés sur l'ensemble de la ville (musée, médiathèque, patinoire, école, maison de retraite, etc.).

Les points d'accès Internet en Loir-et-Cher et les espaces publics numériques labellisés par la région Centre



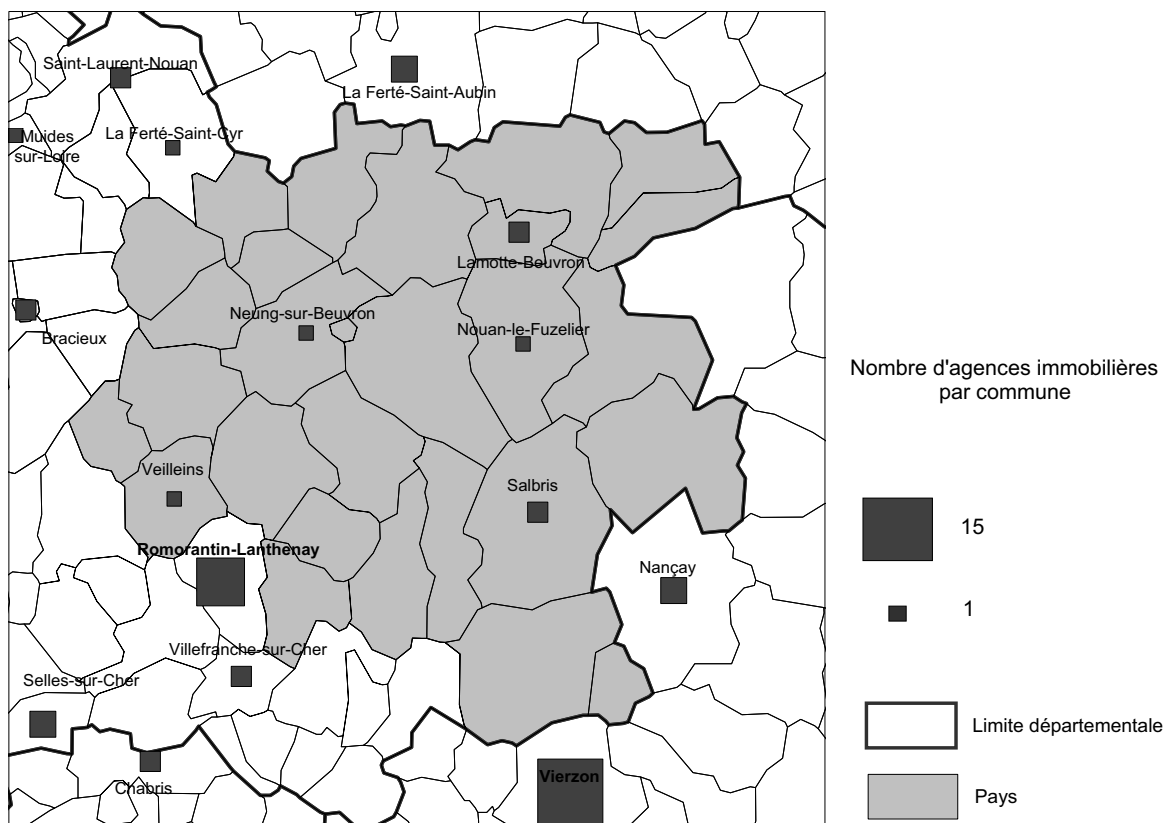
D'après source : RECIA (situation au 1er mars 2005) - Enquête communale

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

Les agences immobilières

Pour leurs transactions immobilières, les habitants du Pays de Grande Sologne ont à leur disposition **7 agences** localisées dans cinq communes, dont deux à Salbris et à Lamotte-Beuvron. En complément, on peut noter qu'il en existe une dizaine à Romorantin-Lanthenay et Villefranche-sur-Cher, ainsi qu'une quinzaine à Vierzon et 3 à La Ferté-Saint-Aubin.

Les agences immobilières



Source : Observatoire - 2005

Les foyers de jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs, salariés, apprentis ou stagiaires, qui ont quitté le domicile familial, voire leur région d'origine, éprouvent des difficultés à se loger, surtout lorsque leur contrat est de courte durée. Il n'existe **pas de foyer sur le territoire du Pays**, mais on relève à proximité la présence du **Foyer de Jeunes Travailleurs de Romorantin (la Majo)**, qui propose à ses pensionnaires, outre l'hébergement et des activités diverses, un suivi individualisé dans les démarches administratives, sociales et professionnelles.

L'hébergement d'urgence

Pour accueillir temporairement des personnes en difficulté (expulsées de leur logement, sans domicile fixe, victimes de violences conjugales, etc.), le Loir-et-Cher dispose de quatre Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS), dont trois localisés à Blois.

Dans les communes de Salbris et Nouan-le-Fuzelier **des logements sont réservés à l'hébergement d'urgence**, respectivement par le Secours Catholique (2 logements) et la Communauté des Sœurs de la Béatitude (3 chambres).

La collecte des déchets ménagers

L'organisation territoriale de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés est esquissée par la géographie des EPCI ayant compétence en ce domaine. Le Plan départemental regroupe ces derniers en quatre secteurs, chacun ayant une filière de traitement homogène.

Le Pays de Grande Sologne est totalement intégré dans le **secteur IV (filiale mixte compostage et incinération)** :

- Les trois quarts du territoire, à l'est, relèvent du **SMICTOM de Lamotte / Salbris**, tandis que 6 communes, à l'ouest, sont adhérentes du **SMIEOM de Mer**.

- La commune de Villeherviers est restée indépendante en matière de collecte et de traitement des ordures ménagères. Celle de Veilleins a rejoint en septembre 2005 la Communauté de la Sologne des Etangs ; elle a cependant conservé le mode de collecte et de traitement existant.

Les données étant réunies à l'échelle des secteurs de plan, il n'est guère possible de dresser un bilan précis des collectes effectuées en Grande Sologne. **Les équipements** sont répartis sur l'ensemble du territoire des EPCI, donnant un intérêt extrêmement limité à une approche par Pays. Soulignons toutefois la présence du centre d'incinération de Vernou-en-Sologne, d'un centre de transfert à Nouan-le-Fuzelier (attaché au SMICTOM Lamotte / Salbris) et d'un centre de stockage des déchets ultimes de classe 2 à Villeherviers.

Les mutations engagées par les collectivités depuis quelques années se poursuivent de façon très soutenue, ce que traduisent les bouleversements observés dans les modes de collecte. La sensibilisation progressive des citoyens à la nécessité d'effectuer un tri à la base, la mise en place de nouveaux équipements, génèrent peu à peu de nouveaux comportements et contribuent à orienter vers les flux traditionnels des déchets qui en étaient autrefois écartés.

La collecte sélective, désormais effective sur la totalité du Pays, **progressive à un rythme soutenu**. Dans le secteur IV, elle représente **24 % du total de la collecte** effectuée en 2005, hors déchèteries ; dans les autres secteurs de plan, cette proportion oscille entre 17 et 31 %.

Globalement, à l'échelle du Loir-et-Cher, 40 % des déchets ménagers sont collectés en déchèterie en 2005 (32 % dans le secteur IV). Ces proportions sont bien sûr en progression constante.

A la différence des autres Pays du Loir-et-Cher, la Grande Sologne semble sous-équipée en matière de **déchèteries**. Les **6 unités** en activité sur le territoire sont inégalement réparties, en grande partie concentrées dans la partie sud-ouest (canton de Salbris), la moitié nord étant desservie par celle de Lamotte-Beuvron.

De fait, **11 communes sont situées à plus de 10 km** de la déchèterie les desservant, et même pour **6 d'entre elles à plus de 14 km**. A notre connaissance, il n'existe pas non plus de conventions permettant à tout ou partie de la population de certaines de ces communes d'accéder à une déchèterie plus proche que celle les desservant mais relevant d'un syndicat auquel elles n'adhèrent pas. Enfin, on relèvera que les populations de Veilleins et de Villeherviers n'ont accès à aucune déchèterie : elles sont seules dans ce cas dans le Loir-et-Cher. Cependant un projet de déchèterie à Neung-sur-Beuvron, désormais très avancé, permettra prochainement d'améliorer la situation locale à cet égard.

Le **Plan départemental** concerne les déchets suivants, produits par les ménages, les collectivités et les professionnels :

- Les ordures ménagères (collectées en porte à porte ou par apport volontaire)
- Les encombrants (déchets volumineux, pesants, produits par les ménages)
- Les déchets verts (déchets de tonte, d'élagage, de taille...)
- Les déchets spécifiques (gravats, tout venant)
- Les déchets dangereux non industriels (déchets ménagers spéciaux et déchets toxiques en dispersé)
- Les déchets de l'assainissement (matières de vidange, boues de station d'épuration...)
- Les déchets industriels banals (déchets non dangereux).

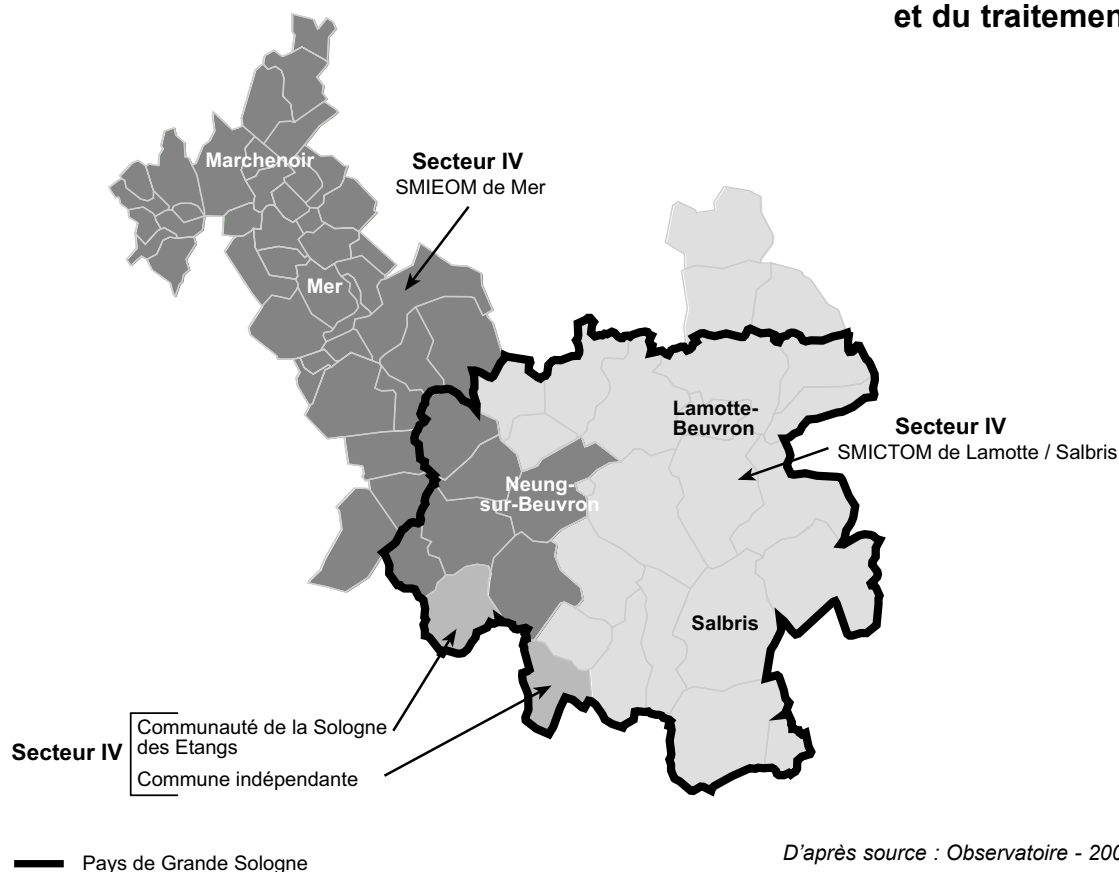
Le périmètre d'application du plan départemental prend en compte les coopérations intercommunales en matière de collecte et/ou de traitement des ordures ménagères.

Sur la base des limites administratives départementales, il intègre les communes limitrophes relevant de structures intercommunales dont le siège est en Loir-et-Cher et, à l'inverse, exclut celles adhérant à un syndicat extra départemental.

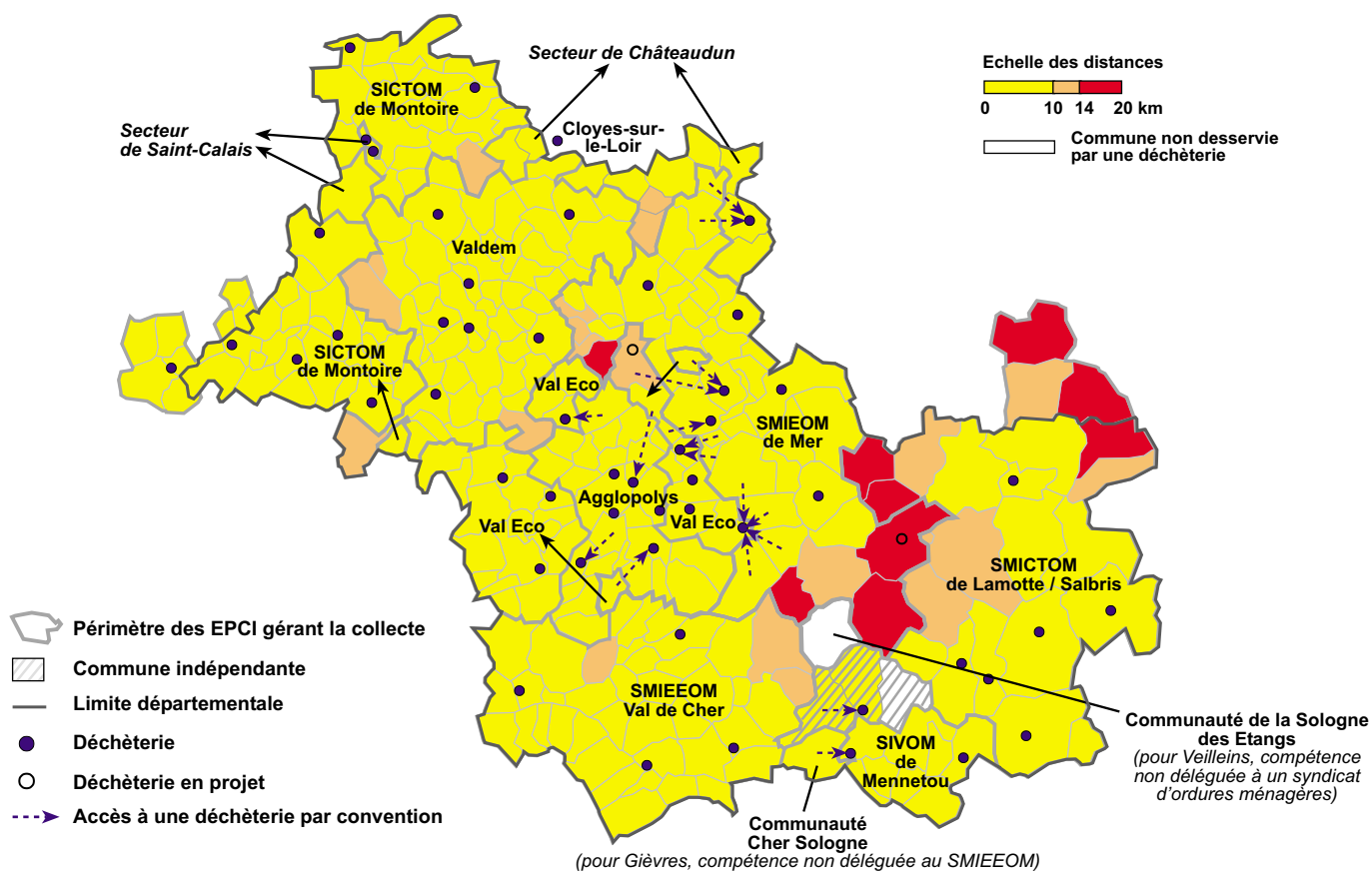
Le périmètre du plan est réparti en quatre secteurs correspondant à des filières homogènes de traitement des déchets ménagers.

A compter du 1er janvier 2005, la **compétence** du Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés est **transférée au Conseil Général** avec l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation du 13 août 2004.

Organisation intercommunale de la collecte et du traitement



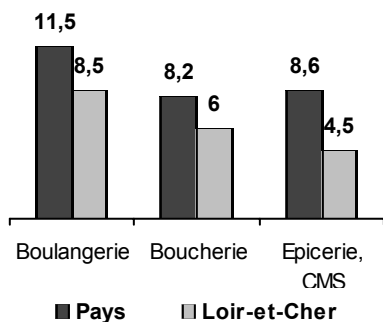
Distance d'accès à une déchèterie



Le commerce et l'artisanat

Les commerces de proximité

Densité de commerces en 2005
(pour 10 000 habitants)



D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

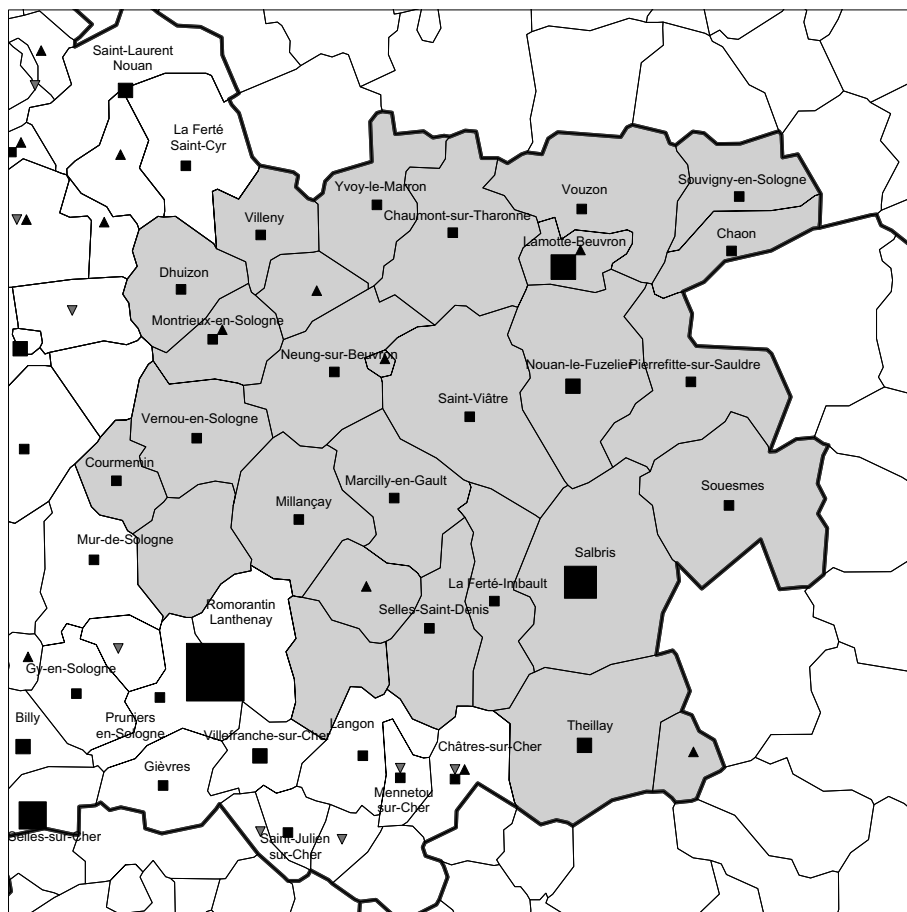
Les commerces de première nécessité

Le commerce de proximité constitue un facteur déterminant dans l'animation de la vie locale et l'attractivité des communes.

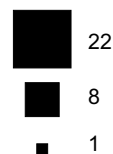
En matière de boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie et commerces multiservices (auxquels sont incluses les épiceries et alimentations générales), la **desserte de la population peut s'effectuer de trois façons** : dans le magasin dont c'est la spécialité, par la présence du produit dans le rayon d'un autre commerce, par un service de tournées.

Le Pays compte au total 35 boulangeries et/ou pâtisseries, 25 boucheries et/ou charcuteries et 26 épiceries ou commerces multiservices (hors supermarchés). Il présente les plus fortes densités du Loir-et-Cher, l'écart étant particulièrement élevé pour l'épicerie. Tous modes de distribution confondus, la disponibilité des différents produits n'apparaît cependant pas pleinement satisfaisante. En effet, 5 localités ne sont pas approvisionnées en produits carnés, 3 en épicerie et 2 en boulangerie.

Les boulangeries et/ou pâtisseries

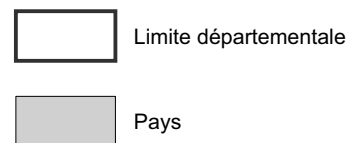


Nombre de commerces
par commune



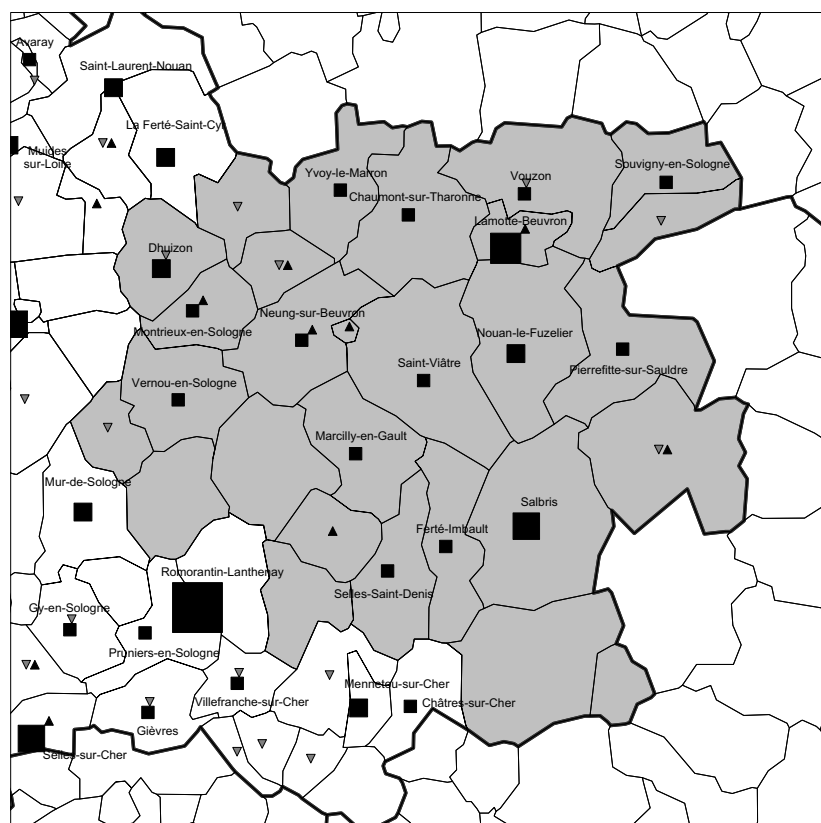
▲ Produit disponible dans
un autre commerce

▽ Présence d'un service itinérant



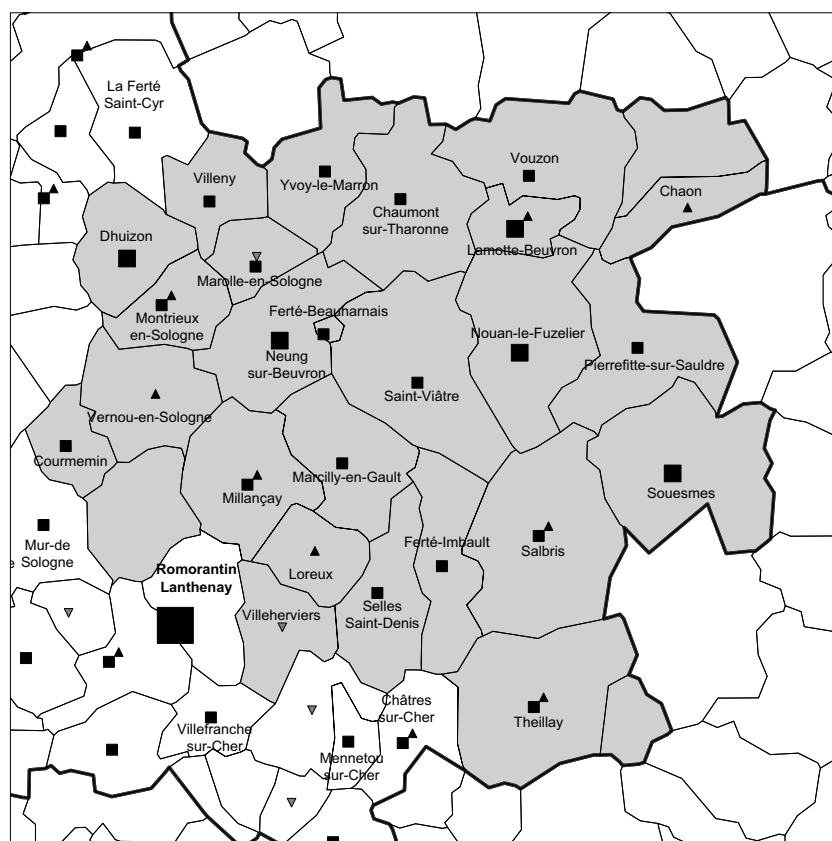
D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les boucheries et/ou charcuteries



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Alimentation générale et multi-services



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Répartition des communes du Pays de Grande Sologne par type de desserte

	Boulangerie/ pâtisserie	Commerce multiservices, épicerie, alimentation générale	Boucherie/ charcuterie
Magasin*	21	22	16
Produit présent dans le rayon d'un autre commerce *	3	4	4
Service itinérant *	1	0	3
Commune jamais desservie	3	2	5

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire - 2005

* il peut arriver que plusieurs modes de desserte existent sur une même commune. Dans ce cas, un seul a été comptabilisé, avec l'ordre de priorité suivant : 1) magasin ; 2) produit en rayon d'autre commerce ; 3) tournée.

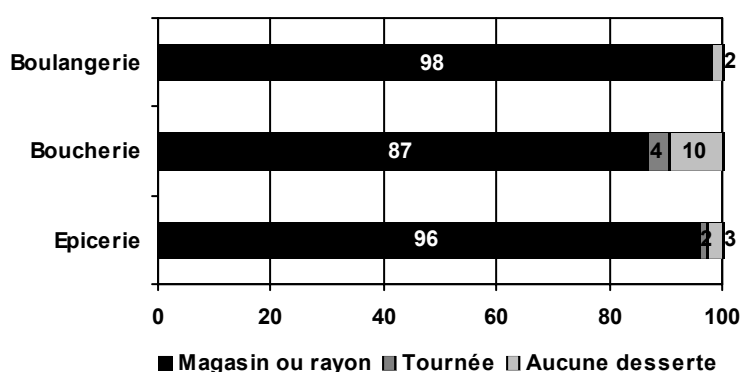
Des projets commerciaux dans le Pays

- création d'une nouvelle épicerie à Souvigny-en-Sologne (centre-bourg), en remplacement de celle qui a fermé à la mi-2005
- création d'un point de distribution de carburant à Neung-sur-Beuvron
- achat et travaux de mise aux normes de la boucherie à Theillay par la municipalité.
- réflexion en cours à La Ferté-Beauharnais pour l'ouverture d'une boulangerie

A contrario l'épicerie et le bar-tabac de La Marolle-en-Sologne sont signalés comme étant en situation précaire

La quasi totalité de la population peut se fournir dans sa commune de résidence pour les produits de boulangerie (en magasin spécialisé, en dépôt ou dans le rayon d'un autre commerce). En revanche, les produits de boucherie ne sont pas disponibles sur place pour 11 % des habitants de Grande Sologne ; cette proportion est de 3 % pour l'épicerie. On remarque que des services de tournée sont peu souvent mis en place contrairement à d'autres territoires du Loir-et-Cher, sans doute en raison du grand nombre de commerces.

Répartition de la population selon la desserte en produits alimentaires de base dans la commune de résidence en 2005



D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

Le Pays peut s'appuyer sur **près d'une vingtaine de "pôles de proximité"** regroupant les trois types de produits de base en magasin (qu'il soit spécialisé ou non). Leur localisation assez bien répartie sur le territoire, laisse toutefois à l'écart quelques communes ou parties de communes, notamment dans l'extrême sud (Orçay). Précisons néanmoins que cette zone est située à proximité de Vierzon.

Temps d'accès aux pôles de proximité du Loir-et-Cher en voiture



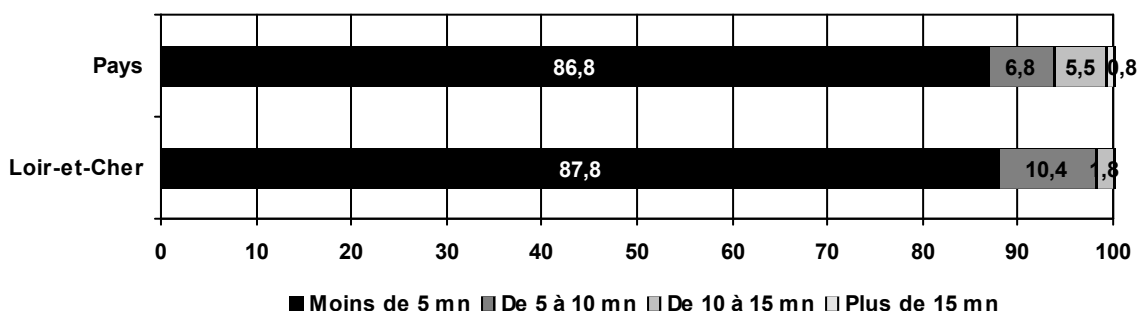
D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Pôles de proximité

Ils se définissent ici comme les communes bénéficiant de la présence simultanée des produits de boulangerie, de boucherie et d'épicerie, en commerce spécialisé, en multi-services ou dans le rayon d'un autre magasin.

Un peu plus d'un habitant sur 10 seulement se trouve à plus de 5 minutes en voiture d'un "pôle de proximité". La situation apparaît assez voisine de celle constatée pour l'ensemble du département. La question de l'approvisionnement des personnes ne disposant pas d'un véhicule ou se déplaçant difficilement reste néanmoins posée dans les communes insuffisamment desservies.

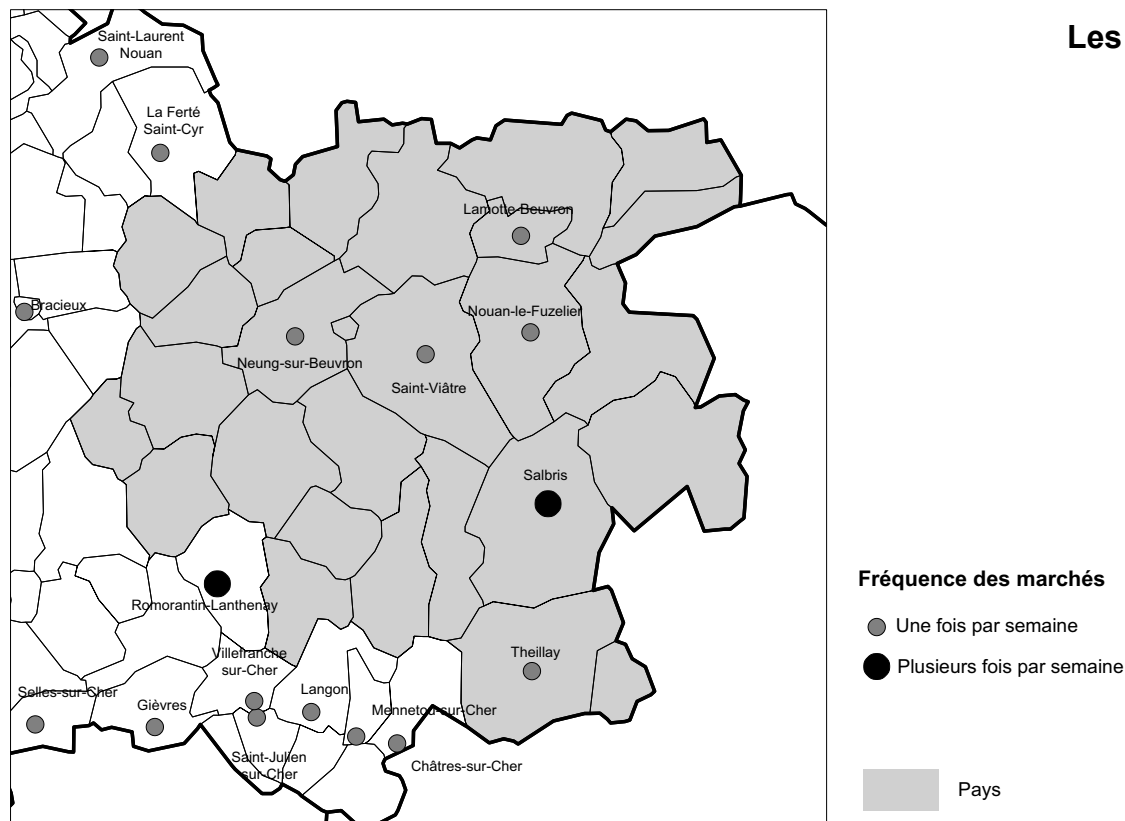
Répartition de la population selon le temps d'accès aux pôles de proximité du Loir-et-Cher en voiture (en %)



D'après sources : CCI, CMA, Observatoire - 2005

Les autres commerces d'alimentation

On ne compte **aucune poissonnerie, ni aucun commerce de produits surgelés**. Ces denrées sont bien évidemment disponibles dans la plupart des grandes et moyennes surfaces. Par ailleurs, un service itinérant existe dans 6 communes pour les surgelés et une douzaine pour les produits de la mer.



D'après sources : Enquête communale - 2005

Des marchés sont organisés dans 6 communes, dont 2 à Salbris rassemblant environ 70 commerçants ambulants le jeudi et 40 le samedi. Notons que 3 marchés sont organisés à Romorantin (mercredi, vendredi et samedi) et 5 à Vierzon (mardi à samedi).

Les marchés dans le Pays de Grande Sologne

Commune accueillant un marché	Jour	Nombre des commerçants
Lamotte-Beuvron	Vendredi matin	NC
Neung-sur-Beuvron	Samedi matin	9
Nouan-le-Fuzelier	Mercredi matin	NC
Saint-Viâtre	Jeudi matin	2
Salbris	Jeudi matin	70
Salbris	Samedi matin	40
Theillay	Lundi matin	NC

D'après source : enquête communale - 2005

NC : non communiqué

Les surfaces commerciales alimentaires du Pays

Lamotte-Beuvron (2 moyennes surfaces et un discount)

Salbris (2 moyennes surfaces et un discount)

A proximité

Romorantin-Lanthenay (2 hypers et 3 moyennes surfaces)

Vierzon (2 hypers et 3 moyennes surfaces)

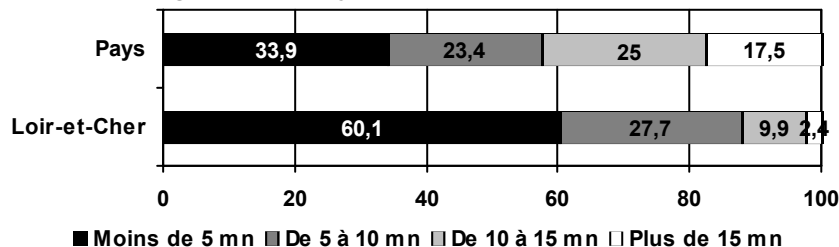
Les grandes et moyennes surfaces alimentaires

En relation avec la répartition de la population sur le territoire, **les grandes ou moyennes surfaces se concentrent dans les deux principales villes du Pays, Lamotte-Beuvron et Salbris**. On dénombre dans chacune **deux supermarchés et un discount**.

Parmi les projets, notons que la Commission Départementale d'Equipeement commercial a accepté l'agrandissement des trois établissements localisés à Lamotte-Beuvron.

Malgré la présence d'établissements à proximité (Romorantin-Lanthenay, Vierzon, La Ferté-Saint-Aubin), une partie importante de la population est éloignée de ce type d'équipement : **plus de 4 habitants du Pays sur 10 en sont distants de plus de 10 minutes** contre 1 sur 10 en moyenne en Loir-et-Cher. Une zone située dans la partie nord-ouest (Neung-sur-Beuvron et environs) se trouve plus spécialement défavorisée (plus de 15 minutes). Elle abrite plus de 17 % de la population de Grande Sologne.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces en voiture (en %)



D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

Temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces



● Présence d'au moins un hypermarché ou supermarché sur la commune

□ Pays

Temps d'accès (en voiture)

■ Moins de 5 mn

■ De 5 à 10 mn

■ De 10 à 15 mn

■ Plus de 15 mn

D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

Les autres commerces et services

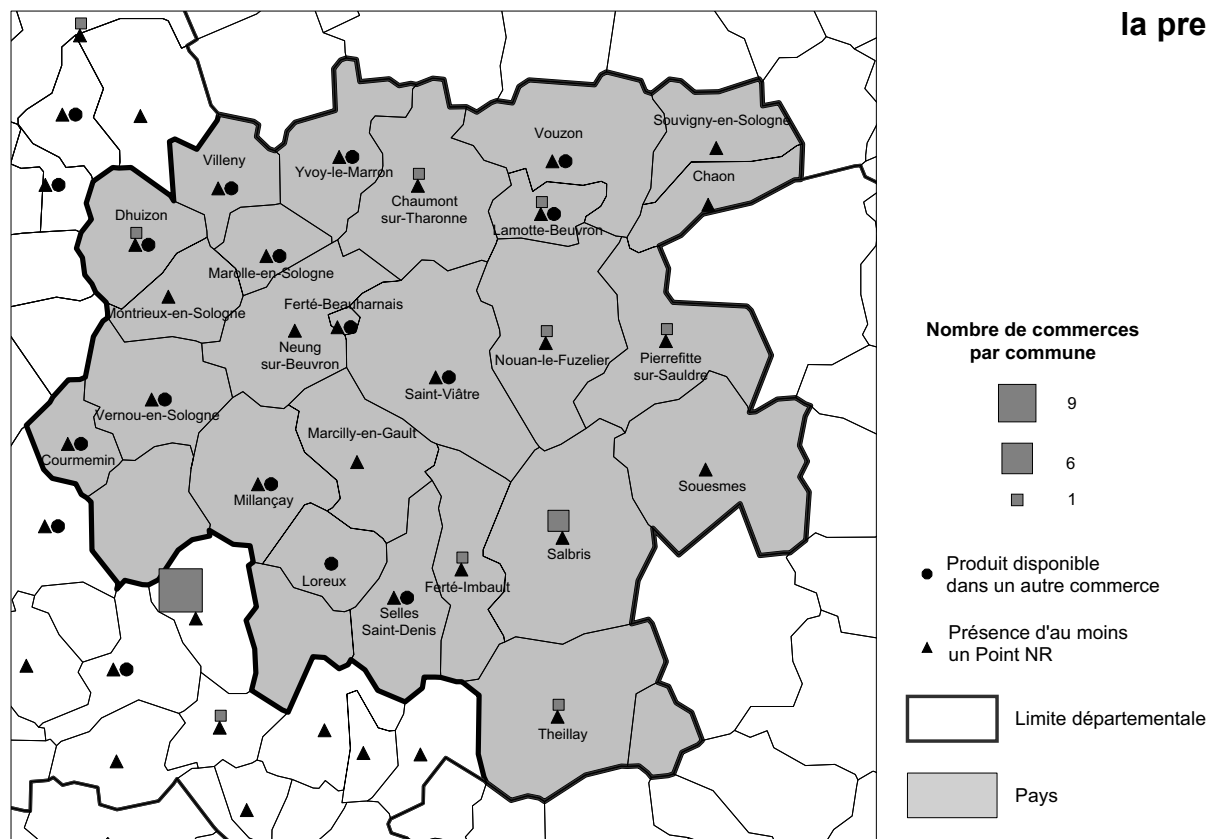
La presse est disponible dans 20 communes, soit dans les Maisons de la presse (10 sur le territoire, réparties dans 8 communes), soit dans d'autres types de commerce ou services. La Nouvelle République du Centre Ouest a mis en place en complément un système de points de distribution. On en recense 36 dans le Pays (dont 6 à Lamotte-Beuvron et 5 à Salbris) couvrant 24 communes.

La distribution du tabac est le plus souvent une activité annexe. On ne compte en effet aucun débit stricto sensu. En revanche, 22 communes comptent au moins un point de distribution (cafés-bars, restaurants, etc.). Il y en a au total près d'une quarantaine.

Lieux de rencontre et de convivialité, **les cafés** ne sont présents que dans 14 communes (26 établissements). Les **restaurants** (hors ceux présents dans des hôtels) sont à la fois beaucoup plus nombreux : 55 (dont 12 à Salbris), et mieux répartis puisque 22 communes en sont dotées. Les richesses touristiques et cynégétiques de la Sologne n'y sont sans doute pas étrangères.

Pour faire le plein de **carburant**, les automobilistes ont à leur disposition 25 points de distribution, établis dans 16 communes (hors stations situées sur les aires de l'autoroute A 71). D'autres possibilités sont offertes à proximité du Pays. On recense également une vingtaine de garages, répartis dans 16 communes.

La distribution de la presse



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005



Les cafés, restaurants et débits de tabac

Présence d'au moins un commerce sur la commune

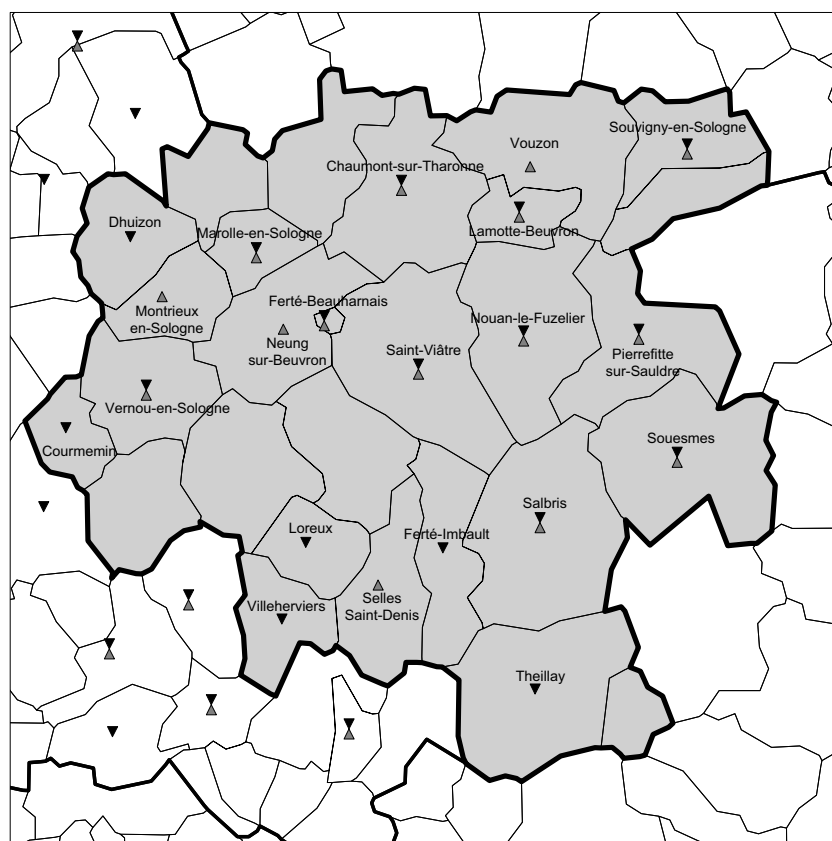
▲ Café et/ou Tabac

■ Restaurants (hors Hôtels-restaurants)

□ Limite départementale

■ Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005



Les garages et les points de distribution de carburant

Présence d'au moins un commerce sur la commune

▼ Carburant

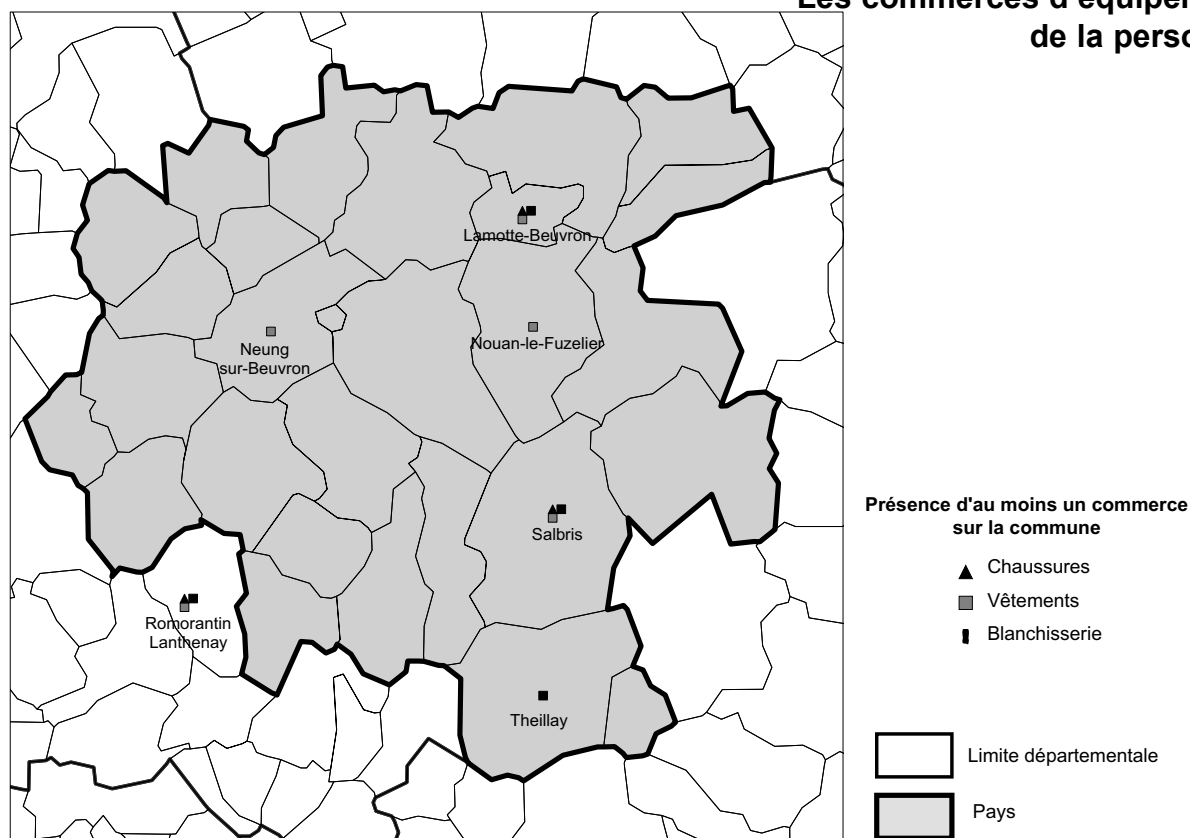
▲ Garage

□ Limite départementale

■ Pays

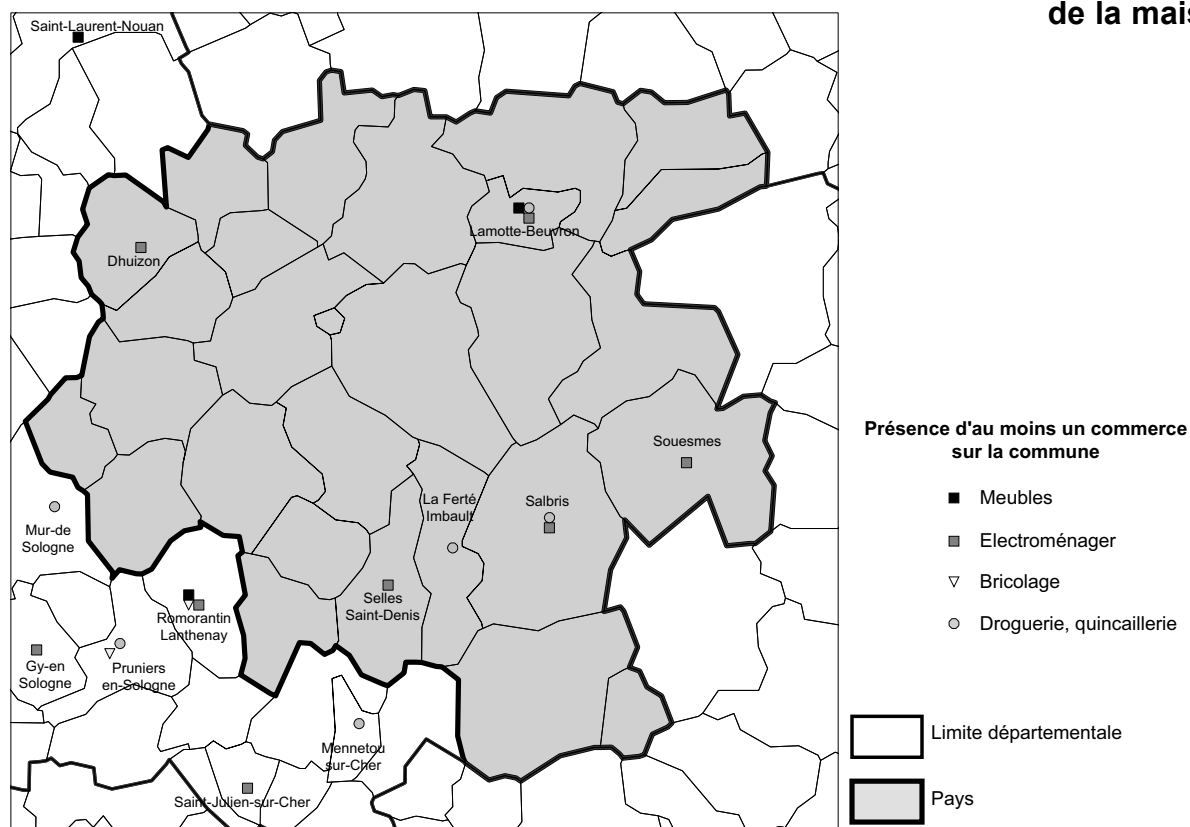
D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les commerces d'équipement de la personne



D'après sources : CCI, Enquête communale - 2005

Les commerces d'équipement de la maison



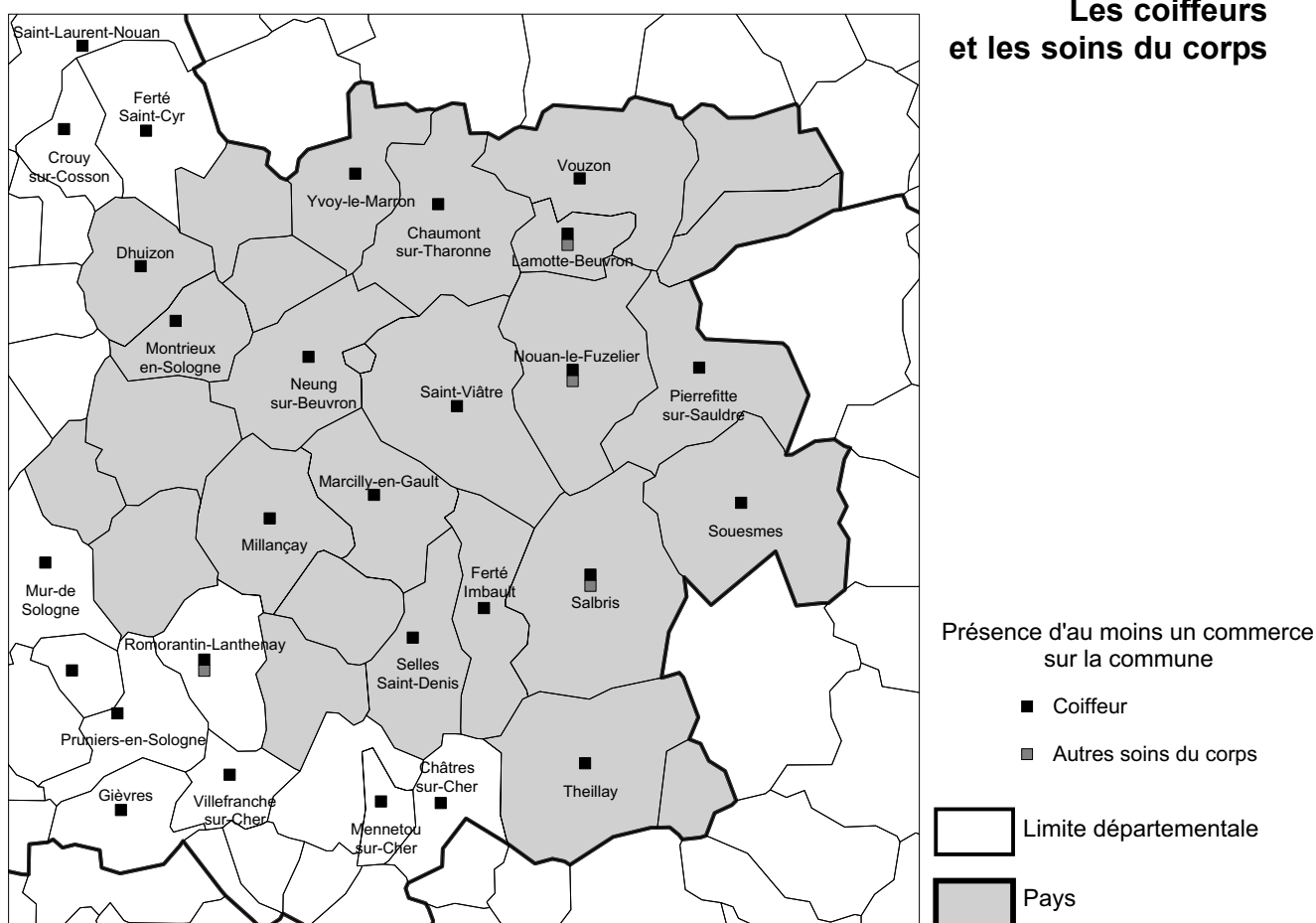
D'après sources : CCI, Enquête communale - 2005

L'équipement de la personne et de la maison est par nature concentré dans les centres urbains. Ainsi, sur les 14 magasins de vêtements présents sur le territoire, 12 sont localisés à Lamotte-Beuvron et Salbris. Un constat identique est dressé pour les magasins de chaussures puisque ces deux localités sont les seules à en compter un. On recense par ailleurs 2 magasins de meubles, auxquels peuvent être ajoutées trois moyennes surfaces d'articles de maison (bazar - discount), 7 en électroménager (5 communes), 4 drogueries - quincailleries et autant de magasins de bricolage. Signalons également la présence de 14 fleuristes, répartis dans 8 communes.

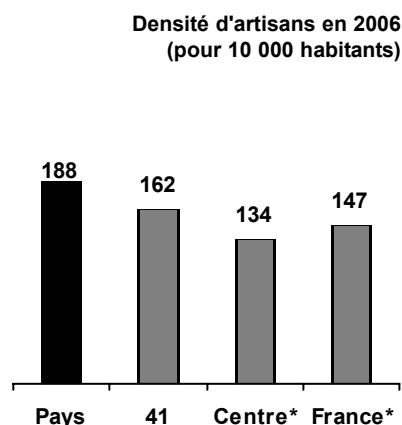
L'offre de **services à la personne** est présente dans le Pays, mais selon les spécialités, la densité est très inégale. On recense **35 salons de coiffure**, répartis dans 17 communes ; la couverture du territoire apparaît donc satisfaisante en ce domaine. Il convient de signaler en complément que l'activité de coiffeur à domicile tend à se développer, rapprochant ainsi le service de la clientèle. Pour les **soins du corps** (cabinet d'esthéticienne, salons de remise en forme...), on recense seulement **5 établissements** (2 à Lamotte-Beuvron et à Salbris, 1 à Nouan-le-Fuzelier). Les **pressings** sont également peu nombreux dans le Pays (4) et concentrés à Lamotte-Beuvron (2), Salbris et Theillay.

Pour l'apprentissage de la conduite, les candidats peuvent faire appel à l'une des **7 auto-écoles** présentes sur le territoire (dans 5 communes), mais aussi à toutes celles qui existent aux environs, puisque les moniteurs passent prendre les élèves à leur domicile.

Les coiffeurs et les soins du corps



D'après sources : CMA, Enquête communale - 2005



* Centre et France : données 2004

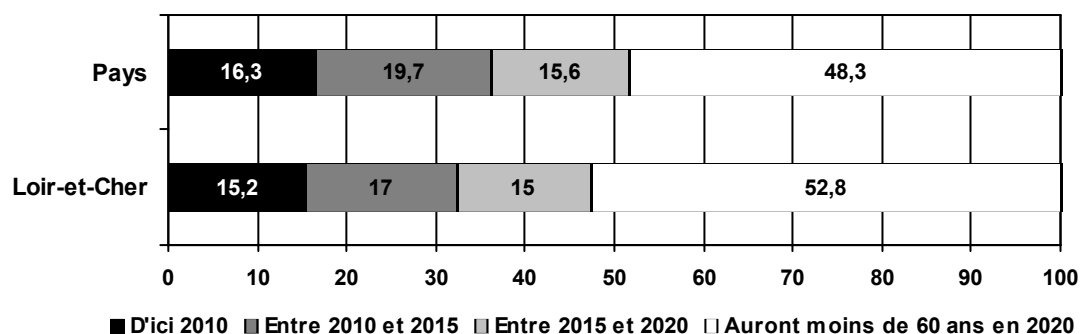
D'après sources : Chambre de Métiers
et de l'Artisanat, INSEE

Un tissu artisanal important

Au 31/12/2006, le Pays compte **569 artisans** (tous corps de métier confondus), ce qui représente une **densité de 188 artisans** pour 10 000 habitants, **nettement supérieure** à la moyenne départementale (162), ainsi qu'à celles constatées aux échelons géographiques de référence. Chaque commune du Pays compte au moins une entreprise sur son territoire. Ce maillage est essentiel à la vie économique du Pays de Grande Sologne. Le Bâtiment constitue l'activité la plus représentée avec 240 entreprises (42 %) réparties sur les 28 localités. La branche des services, qui comprend les transports, pèse un peu moins que dans d'autres territoires du Loir-et-Cher ; elle comprend néanmoins 170 entreprises (30 %) dans 24 communes. Le poids des artisans du domaine alimentaire est encore assez important avec 75 unités (13 %).

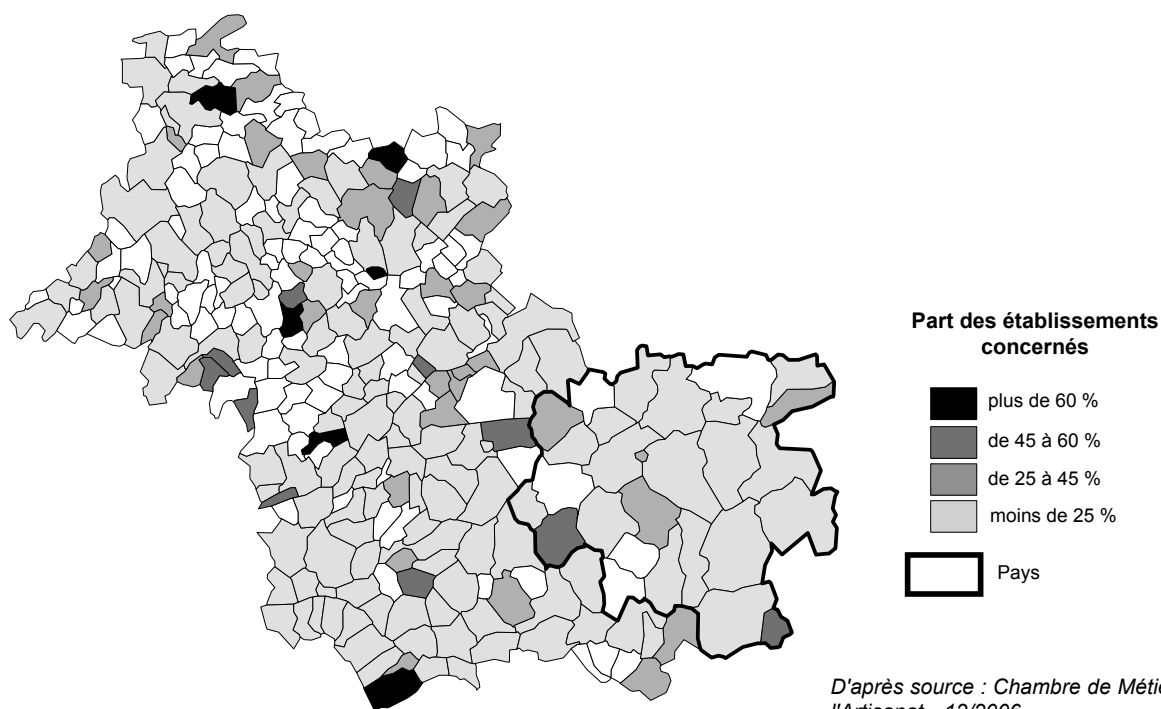
Le maintien du tissu artisanal constitue ainsi à l'évidence un enjeu majeur pour le dynamisme du Pays. La problématique des départs en retraite en prend d'autant plus d'importance. **Les artisans de Grande Sologne sont un peu plus âgés que la moyenne**, puisque **16,3 % d'entre eux (93) auront atteint l'âge de 60 ans d'ici fin 2010**, contre 15 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher et 36 % (205) à la fin 2015 (moyenne départementale 32 %). **Bon nombre de communes risquent donc de perdre leur seule activité**, ainsi que les emplois qui y sont liés. Les entreprises dont le dirigeant pourrait prendre sa retraite au cours des quatre années qui viennent (y compris 2007) **comptent ensemble plus de 240 salariés**, soit 22 % du total. A l'horizon 2015, ce sont environ 480 postes (43 %) qui sont concernés.

Répartition comparée de la part des chefs d'entreprise atteignant 60 ans par période

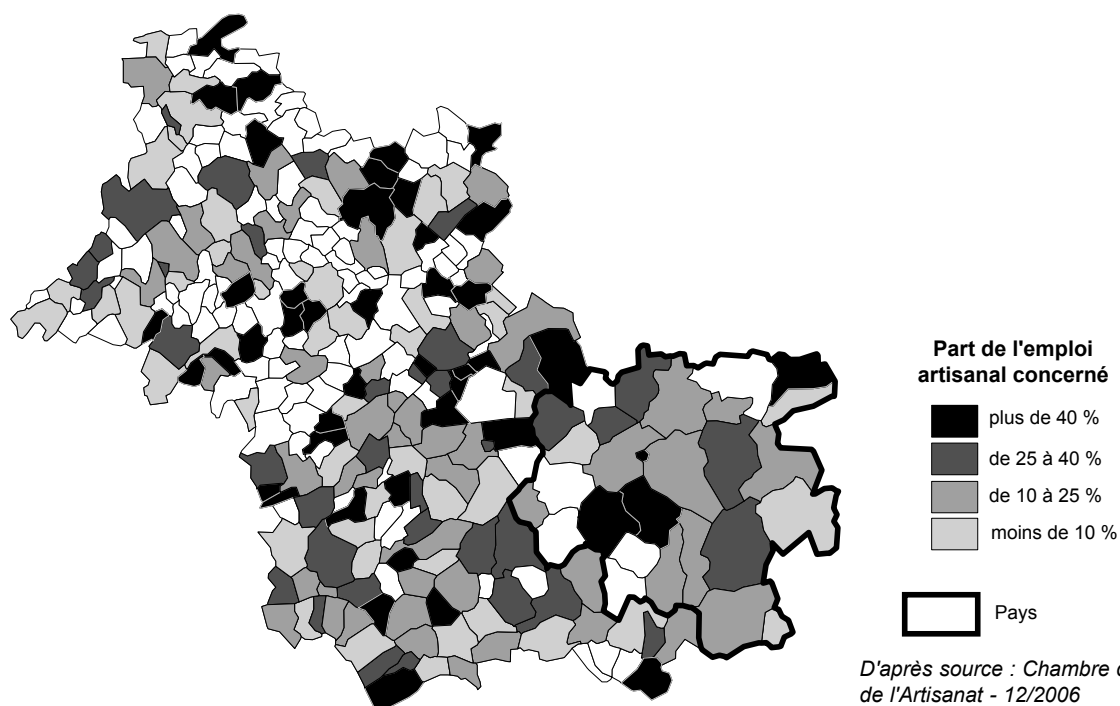


D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2006

Proportion des entreprises artisanales dont le dirigeant aura atteint 60 ans d'ici fin 2010



Proportion d'emplois des entreprises artisanales relevant des entreprises dont le dirigeant aura atteint 60 ans en 2010





Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher
1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
E-mail : infos@observatoire41.com



Directeur de la publication : Alain QUILLOUT
Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution
ISSN 1291-2565